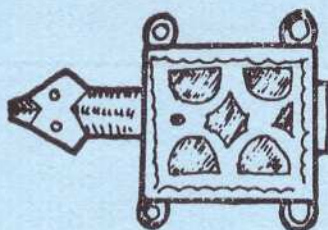




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE



SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

- ★ CULTURE ET SOCIÉTÉ (IX^e-XI^e SIECLE)
d'après un ms de l'abbaye aujourd'hui à la B. N.
- ★ LES CORPS SAINTS AUTOUR DE GERMAIN
selon les Miracula sancti Germani d'Heiric

EN PUISAYE

- ★ MOUTIERS ● PEINTURES MURALES (XII^e-XVI^e SIECLE)
Un important ensemble en cours de restauration
- ★ SAINTS ● SEPULTURES MEROVINGIENNES
La formation des nécropoles riches en sarcophages
- ★ QUARRE-LES-TOMBES UN SARCOPHAGE NAVIFORME
Comparaisons et essai de synthèse
- ★ SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
Découvertes laténiennes et mérovingiennes
- ★ SAINT-PERE ● POTERIES SIGILLEES DU VEZELIEN
- ★ AUXERRE ● VU PAR RETIF DE LA BRETONNE

TABLE DES MATIERES

Jean ROUMAILHAC. — D'un cinquantenaire à l'autre - Un an de la vie de notre Société	1
Gilbert-Robert DELAHAYE. — Un sarcophage naviforme découvert à Quarré-les-Tombes (Yonne)	3
Guy LOBRICHON. — Culture et société à Saint-Germain d'Auxerre du IX ^e au XI ^e siècle. Enquête sur un manuscrit parisien	9
Jean ROUMAILHAC. — Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les <i>Miracula sancti Germani</i> d'Heiric	17
Gilbert-Robert DELAHAYE. — A propos des sépultures mérovingiennes découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye : remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages	23
Marc BARBIER. — Les découvertes archéologiques de Saint-Martin-du-Tertre	31
René et Suzanne PELISSIER. — Dans l'église Saint-Pierre de Moutiers (Yonne) - Découverte et restauration d'un important ensemble de peintures murales s'étageant du XII ^e au XVI ^e siècle	39
Jacques RICHARD. — Fragments de poteries sigillées provenant des environs de Vézelay	45
Jean CHARLEUX. — Répertoire des sites et monuments d'Auxerre et de sa région dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne	49
Madeleine HARDY et Jean-Marc SAUR. — Nos voyages d'étude de l'année 1984	55
Germaine DEMAUX. — Bibliographie de l'année 1984	59

Sauf mention contraire, les photographies et dessins sont de l'auteur.

Pour toute information concernant des fouilles, sondages ou sauvetages on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S.F.A.Y. ou directement à :

- M. Henri Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. (80) 67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. (80) 67.15.85.

D'un cinquantenaire à l'autre

Un an de la vie de notre Société

par Jean ROUMAILHAC

Le cinquantenaire des fouilles des Fontaines Salées a été fêté l'année dernière et notre bulletin s'en est fait l'écho. Cette année connaîtra, elle, le

Cinquantenaire de notre Société.

La cérémonie se tiendra dans le lieu même qui a vu sa naissance : le Collège de France. C'est le 14 décembre prochain que, dans la Salle des thèses du Collège, sera évoquée la séance constitutive du 16 décembre 1935, tenue sous la présidence de l'illustre historien de la littérature médiévale Joseph Bédier. M. Jean Taralon, Inspecteur Général des Monuments historiques, traitera de la Majesté de Sainte Foy, pièce majeure du trésor de l'abbatiale de Conques que nous avons pu admirer lors du voyage de notre Société organisé en Rouergue par nos collègues Renée et Paul Causse.

Cinquantenaire des Fontaines Salées

En septembre dernier, notre Société a organisé à Auxerre et dans le Vézélien, sous la présidence du Professeur Jean-Emile Courtois, de l'Académie nationale de Médecine et de l'Académie du Morvan, un colloque de trois jours pour le fêter.

La séance d'ouverture eut lieu dans l'église Saint-Jacques d'Asquin. M. l'abbé André Moisan, docteur ès-Lettres, rappela les circonstances de la composition en ce lieu du *Liber Sancti Jacobi*, que nous avons pu voir lors du mémorable voyage de notre Société à Saint-Jacques de Compostelle.

Puis les assistants gagnèrent l'église Sainte-Croix et le couvent de la Cordelle, sur le vieux chemin d'Asquins à Vézelay : le Père Jean-Baptiste Auberger y évoqua la prédication, en 1146, de la seconde croisade par saint Bernard, puis le Père Ambroise Négrel fit la présentation du premier couvent fondé en France par les disciples de saint François d'Assise en 1217; enfin le comte Jean de Chastellux rappela les liens de sa famille avec ce couvent, dans l'église de laquelle ses ancêtres ont longtemps reçu la sépulture. Accueillis ensuite à Vézelay par son maire, M. Edouard Ginisty, ils firent connaissance de son enceinte médiévale sous la direction particulièrement autorisée de M. Pierre Haasé, professeur agrégé des Lettres.

Un déjeuner, servi sous une rotonde dressée sur le terrain de camping municipal de Saint-Père, réunit ensuite près de trois cents participants (chiffre qui atteignit trois cent cinquante le lendemain). Malgré cette affluence de convives, un repas de qualité et fort sympathique fut servi en moins de deux heures par la maison Guy Pinard, traiteur à Augy, qu'il nous est agréable de remercier pour la qualité de son service. Il nous faut aussi remercier pour l'aide qu'ils nous ont apportée, M. Guyot, maire de Saint-Père, le conseil municipal et les employés municipaux ainsi que les services techni-

ques de la ville d'Auxerre qui mirent à notre disposition le grand nombre de tables et de chaises indispensables. Nous n'aurons garde d'oublier la brigade de gendarmerie de Vézelay qui facilita beaucoup la tâche des organisateurs tout au long de ces chemins étroits, ni, bien entendu, M. Pierre Tollard et sa famille qui se sont dépensés sans compter, avant, pendant et après ces journées.

Ces agapes n'empêchèrent pas les congressistes de se trouver à l'heure dite, dans le narthex de l'église de la Madeleine. Après que le Père Jean-Baptiste Auberger leur eut détaillé le célèbre tympan, Monsieur Francis Salet, en une conférence magistrale, présenta l'église elle-même qu'il connaît si bien. Nous lui adressons un remerciement particulier (ainsi qu'à M. Erlande-Brandenburg) car l'un et l'autre ont accepté de participer activement à notre colloque à la veille de l'ouverture du congrès annuel de la Société française d'Archéologie dont ils sont les animateurs.

Après l'exposé de notre collègue M. Jean-Luc Dauphin sur « Le roi Saint-Louis et l'abbaye de Vézelay », celui de notre président sur « Le champ de bataille épique de Vaubeton », fait en vue de Vaubeton du haut de la terrasse, après enfin la visite du musée de l'Œuvre, tout le monde se retrouva dans l'église Notre-Dame de Saint-Père qui fut présentée par M. Alain Erlande-Brandenburg et par notre collègue Pierre Dubourg-Noves.

Pour terminer cette journée bien remplie, Dom Jean-Marie Berland nous conduisit jusqu'à l'église ruinée de Saint-Pierre-le-Bas après que l'assistance eut écouté, sous le magnifique porche de Notre-Dame, Madame Lucie Massey-Lacour (93 ans) réciter le célèbre poème de François Villon « Ballade à sa mère pour prier Notre-Dame ».

Le lendemain, dimanche 9 septembre, les deux cars venant d'Auxerre arrivèrent à Saint-Père dès 8 h 30. Cela permit aux congressistes de visiter notre musée, sous la conduite de M. Pierre Tollard, avant d'aller écouter la messe concélébrée et dédiée, en ce jour, à la Nativité de la Vierge; chant grégorien et polyphonies de la Renaissance furent interprétés par l'Ensemble Vocal d'Auxerre, sous la direction de Raphaël Passaquet d'une façon absolument merveilleuse, selon un programme mis au point par M. R. Passaquet et notre président. Le livret édité à cette occasion est en vente au musée de Saint-Père.

Après la messe, l'assistance se rendit devant le musée — qui occupe l'ancien presbytère — pour écouter l'hommage rendu par M. le Maire de Saint-Père et notre Président à l'abbé Alexandre Pissier, curé de Saint-Père durant quarante ans, historien et archéologue, devant la plaque commémorant son souvenir et qui venait d'être restaurée.

Les participants se retrouvèrent ensuite autour des tables du banquet, aussi bien et aussi rapidement servi que le déjeuner de la veille. Autour du professeur Jean-Emile Courtois et de notre président se trouvaient, parmi beaucoup d'autres :

— M. Frédéric Lescure, président du Conseil régional de Bourgogne, qui nous fit l'honneur de passer en notre compagnie la majeure partie de cette journée,

— Madame E. Delaigue, représentant M. Michel Eon, Commissaire de la République, préfet de l'Yonne et M. le Commissaire adjoint de la République d'Avallon, retenus l'un et l'autre par la commémoration nationale de la bataille de la Marne,

— M. Henri Gaillard de Semainville, Directeur des Antiquités historiques de la région Bourgogne, représentant M. Daniel H. Vincent, Directeur régional des Affaires culturelles,

— M. le Comte Tony de Vibraye,

— plusieurs membres de la famille de Chastellux,

— M. Paul Flandin, conseiller général du canton de Vézelay,

— M. Christian Guyot, maire de Saint-Père et Madame,

— M. Edouard Ginisty, maire de Vézelay et Madame.

De nombreux membres de sociétés savantes amies étaient parmi nous; au premier rang, bien sûr, la Société des Sciences de l'Yonne représentée par son président M. Jean-Pierre Rocher et Madame, la Société archéologique de Sens et la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois; mais aussi la Société historique de l'Orléanais (M. Jacques Debal et Madame), la Société archéologique de la Charente (M. Pierre Dubourg-Noves et Madame), le Centre de recherches archéologiques du Vexin français et bien d'autres qui nous excuserons de ne pas les avoir cités.

Les Amis de Saint-Mathieu étaient présents, eux, en la personne de M. le chanoine Albert Villacroux qui nous avait si magnifiquement reçus à l'abbaye Saint-Mathieu de *Fineterre*, lors du voyage que notre Société, à l'instigation de notre collègue Madeleine Hardy, avait fait, l'année précédente, au pays des Abers.

Les toasts furent prononcés par M. Henri-Paul Eydoux, M. le Préfet Yves Cazaux, notre président d'honneur, et le Professeur Jean-Emile Courtois.

Pendant le repas, l'Ensemble vocal d'Auxerre se fit entendre à plusieurs reprises et avant de quitter les tables toute l'assistance reprit en chœur, avec un plaisir et une émotion visibles, une vieille chanson, « Le petit cordonnier », rendue célèbre sous Henri IV par un chanteur du Pont-Neuf.

Bien aidés par les gendarmes placés aux carrefours, les cars, suivis par une longue cohorte de voitures, gagnèrent ensuite le terrain des fouilles des Fontaines Salées. Là, pendant une heure et demie, la visite se déroula, commentée au mégaphone tour à tour par notre Président, Madame Ker-

vazo, et MM. Pierre Tollard, Philippe Seringe et Jacques Richard. Malgré la pluie que nous voyions pour la première fois en cette fin d'après-midi, une cinquantaine d'irréductibles écoutèrent ce dernier qui était protégé par le « parapluie de l'escouade » de M. Tollard, tandis que M. Jean Bris, stoïquement, tenait le micro à la bonne distance !

Puis, semblable aux pèlerins de Saint-Jacques jadis, la colonne s'ébranla en direction du château de Bazoches-du-Morvan, résidence du maréchal de Vauban. Le château et le parc furent présentés aux participants avec beaucoup de passion par notre collègue M. le comte Tony de Vibraye qui fut le premier, dès 1937, à publier, sur les fouilles des Fontaines Salées, une brochure dont nous avons donné des extraits dans notre précédent bulletin.

Il nous accompagna ensuite jusqu'à l'église de Bazoches, où Vauban fut inhumé avant le transfert de son cœur aux Invalides. Un hommage à la mémoire de ce dernier fut rendu par M. le Préfet Yves Cazaux et le Professeur Jean-Emile Courtois prononça la clôture du colloque alors que la nuit était depuis longtemps tombée.

Ceux qui ont eu la chance de participer à ces journées si denses, si riches et en même temps empreintes de tant de cordialité et d'émotion, grâce en particulier à l'Ensemble Vocal d'Auxerre et à son admirable chef, en garderont longtemps le souvenir.

Nous rappellerons seulement pour mémoire les voyages que notre Société a, comme tous les ans, organisés avant et après le colloque dans la vallée de la Garonne, la Brie et le Gâtinais. On en trouvera plus loin les comptes rendus sous la plume de Madeleine Hardy et Jean-Marc Saur.

La conférence de Mgr Victor Saxer

C'est le 12 janvier de cette année, avant le traditionnel Dîner des Rois servi dans les salons du restaurant Marty, que Mgr Victor Saxer, recteur de l'Institut pontifical d'Archéologie chrétienne, prononça une conférence sur un sujet qui se rattache directement au thème de notre colloque vézélien : « Le culte des reliques de la Madeleine à Vézelay et de celles de Lazare à Autun : un problème d'antériorité ». Le texte de cette importante conférence sera publié dans les Actes du colloque.

Et pour terminer, nous ne pouvons mieux faire que de vous donner rendez-vous à Auxerre, les 31 août et 1^{er} septembre prochains, aux Journées qui auront pour thème : « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre » : Saint-Pèlerin, Saint-Amâtre, Saint-Germain et Saint-Etienne.

L'Ensemble vocal d'Auxerre donnera à Saint-Germain un concert consacré à « La musique sacrée et la vie culturelle des Auxerrois de jadis », au cours duquel seront interprétées des pièces grégoriennes propres aux offices auxerrois de saint Pèlerin et de saint Germain et qui seront présentées par notre Président.

Un sarcophage naviforme découvert à Quarré-les-Tombes (Yonne)

par Gilbert-Robert DELAHAYE

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Parmi les collections lapidaires des Musées d'Auxerre déposées dans la partie sud de l'église Saint-Germain, à Auxerre, on remarque un très curieux sarcophage de pierre calcaire composé d'une cuve et d'un couvercle, tous deux bipartites et présentant la forme d'un navire.

Avant d'être offert aux Musées de la ville par un marchand d'antiquités d'Auxerre, ce sarcophage avait été la propriété d'un entrepreneur de maçonnerie de Charbuy (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton d'Auxerre-ouest). Celui-ci s'était longtemps servi de ce tombeau comme jardinière sur sa pelouse. Ayant quitté Charbuy pour Chitry (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Chablis), c'est à ce moment qu'il avait offert le sarcophage au marchand d'antiquités.

Au terme d'une série de démarches pour retrouver l'entrepreneur de maçonnerie et entrer en rapport avec lui, nous avons pu établir les circonstances dans lesquelles ce tombeau fut mis au jour.

L'inventeur en est l'entrepreneur qui l'exhuma, vers 1973, du sol de la cave d'une maison qu'il restaurait à Quarré-les-Tombes (Yonne, arrondissement d'Avallon, chef-lieu de canton) (1). Le sarcophage reposait au fond d'une sorte de caveau maçonné fermé par une lourde dalle non scellée. Cette dalle n'était pas visible car elle était recouverte d'une dizaine de centimètres de terre. Le sol de la cave n'était pas humide. Selon l'inventeur, au moment de sa découverte, le sarcophage ne contenait absolument rien. L'un des éléments du couvercle bipartite était déjà brisé en deux morceaux. Après la découverte, le sarcophage fut extrait de son caveau et transporté au domicile de l'inventeur, à Charbuy.

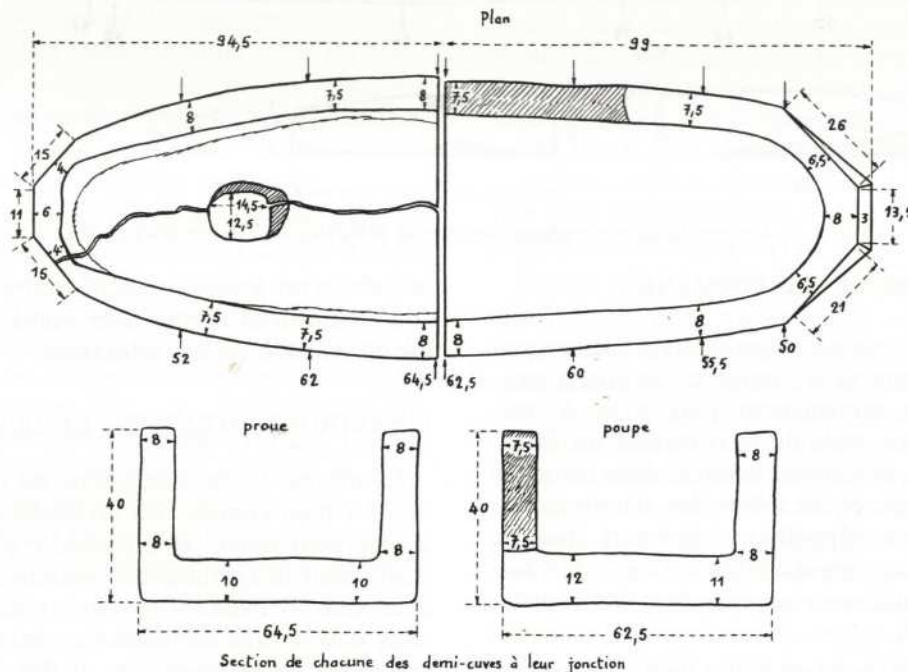


Fig. 1. — Cuve du sarcophage bipartite de Quarré-les-Tombes.

DESCRIPTION DU SARCOPHAGE

La cuve

La cuve bipartite a très nettement la forme d'un navire. La partie assimilable à la proue, de plan sub-ogival, présente à l'étrave trois pans coupés. Son fond est percé d'un trou. Elle mesure 94,5 cm de longueur maximale, 64,5 cm de largeur maximale et 40 cm de hauteur. L'épaisseur de la paroi varie de 7,5 cm à 8 cm, exception faite des trois pans où elle s'amincit jusqu'à n'avoir plus que 6, voire 4 cm. Le fond atteint 10 cm d'épaisseur (figure 1).

La partie poupe, moins effilée que l'avant, se termine elle aussi par trois pans. L'intérieur offre, en plan, un arrondi à la partie où reposait la tête du défunt. Elle mesure 99 cm de longueur maximale, 62,5 cm de largeur maximale et 40 cm de hau-

teur. La paroi montre une épaisseur variant de 7 à 8 cm avec un amincissement (6,5 cm) au droit de deux des pans de l'arrière.

Le couvercle

Sur le couvercle bipartite, le plan naviforme est moins accusé que sur la cuve. C'est la dalle de la partie proue qui, à cet égard, est la plus typique. Elle s'achève par un appendice évoquant une étrave. La dalle de poupe, en deux fragments, comme on l'a dit, est moins caractéristique (figure 2).

La dalle de proue mesure 62 cm de longueur maximale, 54 cm de largeur maximale et 13 cm d'épaisseur maximale.

La dalle de poupe a une longueur maximale de 128 cm, une largeur maximale de 56 cm et une épaisseur variant entre 9 et 12 cm.

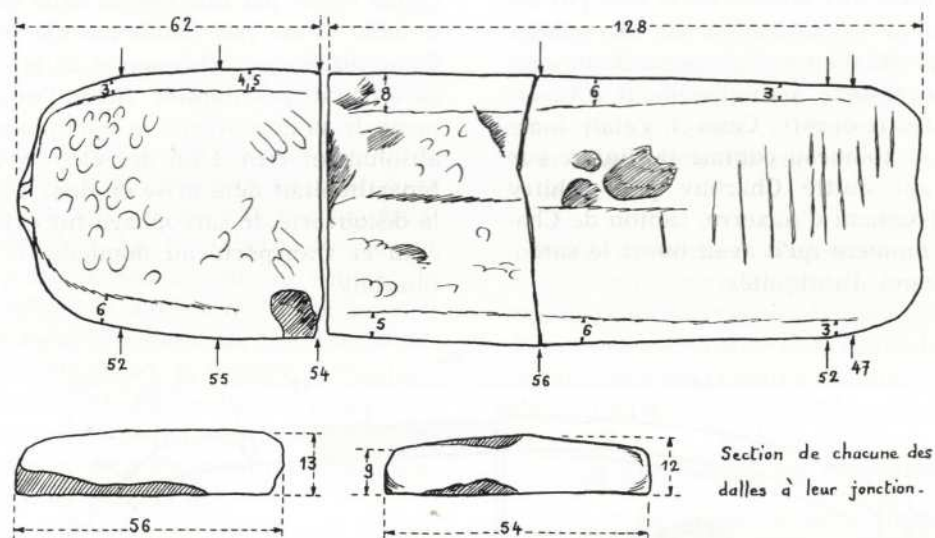


Fig. 2. — Couvercle du sarcophage naviforme bipartite de Quarré-les-Tombes.

SYMBOLISME DE CE SARCOPHAGE

La forme de navire de ce sarcophage laisse supposer que le défunt ou la famille de celui-ci a voulu témoigner un attachement particulier à une croyance funéraire, celle de la traversée du Styx. L'obole à Charon, si souvent attestée dans les tombes du Bas-Empire et du début des temps mérovingiens (2), nous rappelle précisément que la croyance en la traversée du Styx, le fleuve de l'Aut-delà, était profondément ancrée dans les esprits à ces époques (3).

Dans cette optique, a-t-on voulu doter l'occupant de ce tombeau, bien qu'inhumé dans une nécropole chrétienne et prestigieuse, comme nous allons

le voir, d'un atout supplémentaire en donnant à son tombeau la forme d'un bateau ? L'hypothèse est à prendre en considération.

L'ENVIRONNEMENT DE LA DECOUVERTE

La nécropole mérovingienne de Quarré-les-Tombes est bien connue des archéologues et nous lui avons, pour notre part, consacré plusieurs études établissant la synthèse des renseignements relatifs à ce site (4). Nous y renvoyons les lecteurs désireux d'avoir une connaissance exhaustive des découvertes faites en ce lieu et des études qui leur ont été consacrées, nous bornant ici à ne rappeler que les données indispensables.

Perché sur une crête dominant, à l'est, la vallée du Trinquelin qui se jette dans le Cousin, lui-même affluent de l'Yonne, et, à l'ouest, la vallée de la Cure, autre affluent de l'Yonne, le bourg de Quarré tire sa célébrité des sarcophages que l'on trouve dans son sol depuis plusieurs siècles et dont cent douze éléments (cuves et couvercles) sont encore aujourd'hui exposés dans et autour de l'église.

La localité, selon M. René Louis (5), tire vraisemblablement son nom de *Quadrata villa*, toponyme évoquant une enceinte fortifiée de plan quadrangulaire. Le cimetière mérovingien était établi autour de l'église dédiée à saint Georges et sur la place qui s'étend au sud de celle-ci. Le nombre total de tombeaux mis au jour demeure inconnu. Toutefois, dans une communication présentée en 1717 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Philibert-Bernard Moreau de Mautour, membre de cette compagnie, rapportait que « suivant la tradition du pays, on en a déjà découvert plus de deux mille » (6). Ce cimetière semble s'être développé à partir d'un lieu de culte, celui consacré à saint Georges, comme l'a bien montré M. René Louis (7). Ce serait donc les dévots du saint honoré en cet endroit qui se seraient fait inhumer à proximité du sanctuaire. Il est à noter que le terroir de Quarré a été intensément occupé à l'époque antique. Un archéologue régional, l'abbé Alexandre Parrat, n'a pas dénombré moins de trente-deux établissements gallo-romains dans cette localité (8) où il a également repéré le passage d'une voie antique (9). L'un des établissements, celui du Moulin-Colas, semble d'ailleurs avoir été une *villa* assez importante puisqu'on y a trouvé de riches vestiges architecturaux.

Les caractères qui viennent d'être mis en évidence : cimetière mérovingien en relation avec un édifice religieux voué à un saint en faveur à cette époque, implantation de ce cimetière dans une localité ayant une forte imprégnation gallo-romaine, se retrouvent dans plusieurs autres sites. C'est le cas, nous avons eu l'occasion de le montrer en plusieurs circonstances (10), à Saints-en-Puisaye (Yonne), Escolives-Sainte-Camille (Yonne), Civaux (Vienne), Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne). Sur tous ces sites, on trouve un cimetière mérovingien où dominent les inhumations en sarcophages établi en un lieu densément occupé à la période gallo-romaine.

L'apparition de ces « hauts lieux » riches en sarcophages paraît liée au rayonnement de sanctuaires établis dans des localités qui, en raison de leur passé antique, avaient conservé au début du haut

Moyen Âge une certaine importance économique et quelque prestige aux yeux des populations des campagnes voisines. Ces localités — le cas semble bien établi pour Isle-Aumont (Aube) et Civaux (Vienne) — avaient même déjà accueilli le christianisme avant les invasions germaniques. L'écllosion d'une grande nécropole exerçant une influence régionale semble donc résulter de la concomitance de deux faits : une bourgade — le plus souvent d'origine antique — servant de support à l'implantation du christianisme et le culte (ou les reliques) d'un saint jouissant localement ou régionalement d'une grande dévotion. Le phénomène est également constatable dans les grandes agglomérations. A Paris, par exemple, il donne un développement nouveau à l'antique cimetière Saint-Marcel.

C'est donc sur un site d'inhumation résultant d'un culte local et chrétien très développé qu'apparaît un sarcophage naviforme, c'est-à-dire un tombeau dont le symbolisme traduit une influence très sensiblement empreinte de paganisme. C'est un paradoxe qui peut être compris, comme indiqué ci-avant, par le désir de doter le défunt d'un atout supplémentaire au cours du trajet que devra accomplir son âme dans l'Au-delà.

Il semble que le cimetière mérovingien de Quarré ait été relativement étendu. Certains sarcophages, comme le naviforme, ont été exhumés à la périphérie, voire hors de l'agglomération. L'abbé Henry, dans une étude sur les tombeaux de Quarré parue en 1860, écrit : « On vient d'en découvrir, avec la charrue, deux, sans couvercle, dans le Champculan [...]. Un magnifique tombeau en pierre de grès, avec son couvercle en arête, pareil à ceux d'Autun, vient d'être trouvé dans la *Chagnie*, non loin de Champculan, à la tête du versant qui regarde la forêt [...] » (11).

L'abbé Henry, outre des indications sur l'étendue du cimetière mérovingien, nous révèle aussi la présence d'un sarcophage d'un autre type que celui connu par les cent douze éléments conservés. Ces derniers, en effet, sont en pierre calcaire et appartiennent au type bourguigno-champenois qui se caractérise notamment par un couvercle ayant, en coupe, un profil en arc surbaissé. Le fait qu'aient pu exister à Quarré des sarcophages d'autres modèles est intéressant à noter car il confère au tombeau naviforme un caractère moins exceptionnel et surtout moins énigmatique.

Ce qui, en revanche, demeure énigmatique, c'est le caveau maçonné dans lequel fut trouvé ce sarcophage.

QUELQUES SARCOPHAGES NAVIFORMES
DES REGIONS DE PICARDIE,
CHAMPAGNE ET LORRAINE

Plusieurs sarcophages naviformes sont connus dans des régions voisines de la Bourgogne, notamment dans les régions administratives actuelles de Picardie, Champagne et Lorraine.

**Le sarcophage naviforme découvert en 1969
à Saint-Dizier-Hoéricourt (Haute-Marne)**

Ce tombeau, dont ne subsiste plus que la cuve, fut mis au jour en 1969 lors de la pose d'un câble électrique dans l'enceinte de la base aérienne 113, sur le territoire de l'ancienne commune d'Hoéricourt (maintenant rattachée à Saint-Dizier) (12). Il consiste en une cuve bipartite. La partie que l'on pourrait nommer l'avant présente très nettement la forme d'une proue d'embarcation prolongée par une étrave, tandis que l'arrière affecte celle d'une poupe : forme arrondie avec un tableau vertical plat (13) (figure 3).

**Le sarcophage naviforme découvert en 1978
à Saint-Dizier-Hoéricourt**

Une nouvelle fouille de sauvetage conduite en 1978 dans l'enceinte de la base aérienne de Saint-Dizier livra plusieurs sarcophages du Bas-Empire et des tombes mérovingiennes dont un petit sarcophage naviforme (sarcophage d'enfant). La cuve et le couvercle de ce tombeau sont bipartites. Il manque la partie du couvercle correspondant à la poupe.

La proue est de plan sub-ogival, comme celle du sarcophage de Quarré-les-Tombes, et présente, comme celui-ci, une étrave à trois pans. La partie du couvercle couvrant la proue offre un appendice correspondant à la partie supérieure de l'étrave, analogue à l'appendice existant sur la partie proue du couvercle du sarcophage de Quarré.

Cet exemplaire est celui qui, du point de vue morphologique se rapproche le plus du sarcophage de Quarré. Il en diffère toutefois par sa poupe droite (extrémité perpendiculaire aux parois longitudinales) (14).

**Le sarcophage naviforme du Bouchon-sur-Saulx
(Meuse)**

Découvert avec plusieurs autres sépultures mérovingiennes dans les derniers mois de 1971, à 700 m du village du Bouchon-sur-Saulx, au lieu-dit *Le*

Cercueil, ce sarcophage est bipartite (15). La proue présente une étrave ressemblant à celle du grand sarcophage naviforme de Saint-Dizier-Hoéricourt tandis que la demi-cuve de la poupe est droite. M. Jacques Guillaume qui a étudié le matériel des tombes mérovingiennes du Bouchon-sur-Saulx date celui de ce sarcophage du VII^e siècle (deux vases à bossettes communs en Lorraine et dans les Ardennes, deux couteaux, un crochet de fer). Ce tombeau contenait les restes de deux corps. M. Guillaume, se fondant sur le fait que les deux demi-cuves se joignent maladroitement, pense que la partie proue pourrait être une stèle-maison évidée pour être remployée. Une stèle de forme identique a été trouvée à Toul (Meurthe-et-Moselle) (16) (figure 4).

**Le sarcophage naviforme d'Audun-le-Tiche
(Moselle)**

Ce sarcophage monolithe a été mis au jour en 1970 lors de la fouille de la nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche, sous la direction de M. Alain Simmer. Il ne comportait pas de couverture. La partie assimilable à l'étrave manque, mais il ne semble pas qu'il s'agisse d'une cassure. Selon M. Simmer, il a sans doute été taillé ainsi. Au moment de sa découverte, l'orifice était fermé par une pierre. Il comporte sur sa paroi tribord une encoche non expliquée (figure 5). Bien qu'il ait présenté un alignement irrégulier par rapport aux tombes voisines, ce tombeau avait néanmoins comme les autres une orientation générale ouest-est. Il ne contenait que quelques fragments osseux. D'après le mobilier des sépultures, ce cimetière est attribuable au VII^e siècle (17).

**Le sarcophage naviforme de Novion-Porcien
(Ardennes)**

Mise au jour à Novion-Porcien il y a une vingtaine d'années par M. Jacques Alexandre, cette cuve monolithe présente une forme identique à celle d'Audun-le-Tiche. Comme celle-ci, elle ne comporte pas d'étrave. L'orifice qui en résulte est, là encore, fermé par une pierre (figure 6).

**Les sarcophages naviformes de Montataire
(Oise)**

Les fouilles menées en 1980 et 1981 à Montataire, sur un cimetière mérovingien, par Mlle Claudie Patin, avec l'assistance de M. Marc Durand, ont amené la découverte de quelque cent soixante sé-

pultures (cent cinquante-cinq sarcophages et cinq tombes en pleine terre). Trois des sarcophages sont naviformes ou sub-naviformes. En fait, ils montrent un plan sensiblement différent de celui

des tombeaux présentés précédemment. Le sarcophage B 54 de Montataire, par exemple, est arrondi à la tête. Il est bipartite. Il ne contenait qu'un cercle de métal ferreux. Une partie du couvercle

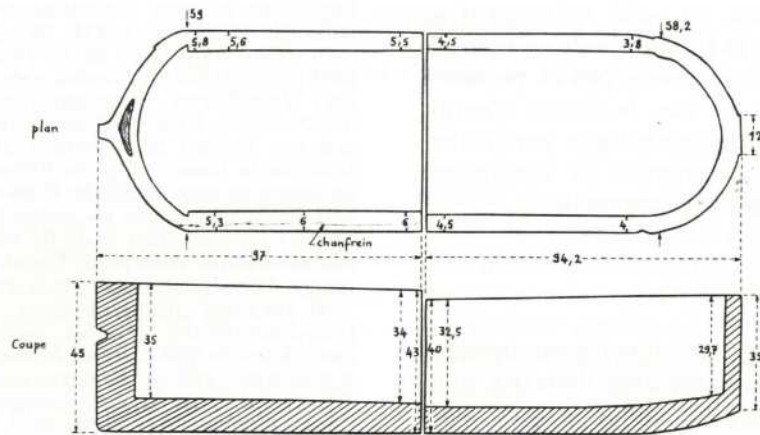


Fig. 3. — Sarcophage naviforme bipartite de Saint-Dizier-Hoëricourt (Haute-Marne).

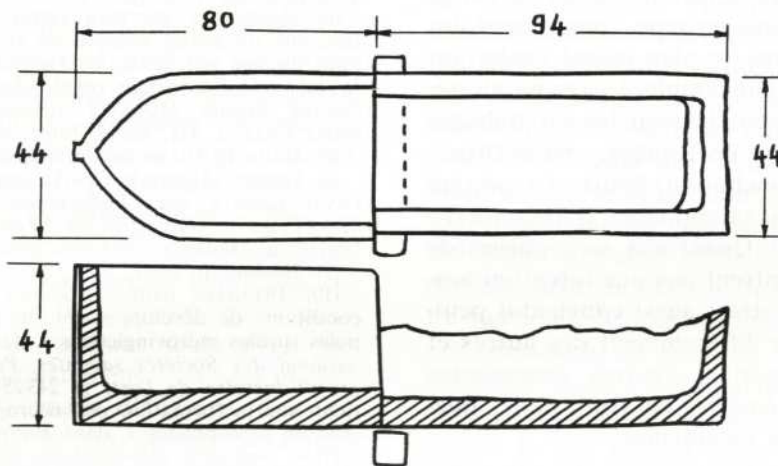


Fig. 4. — Sarcophage naviforme bipartite du Bouchon-sur-Saulx (Meuse), d'après J. Guillaume.

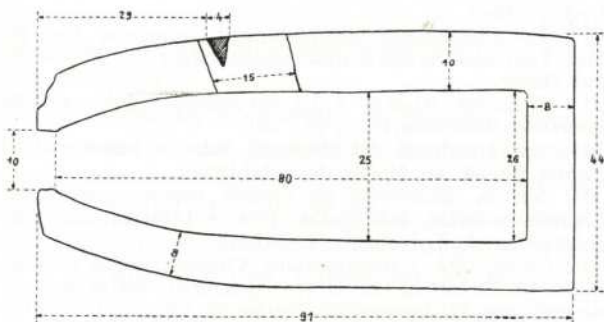


Fig. 5. — Sarcophage naviforme d'Audun-le-Tiche (Moselle) d'après A. Simmer.

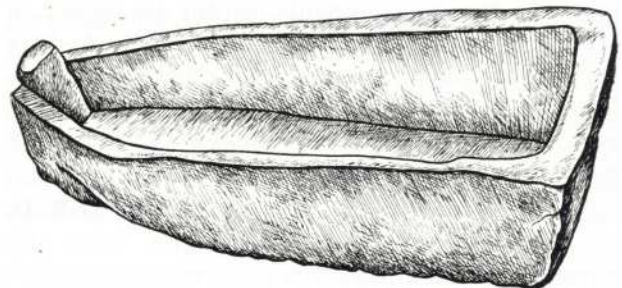


Fig. 6. — Sarcophage naviforme de Novion-Porcien (Ardennes) d'après photo P. Périn.

subsistait. Les objets trouvés dans les tombes de ce cimetière permettent de le dater du VI^e siècle (18).

Ce genre de sarcophage à tête arrondie se rencontre aussi en Poitou. Il semble même assez répandu dans cette région, au point qu'on peut se demander si du fait de la fréquence de ce caractère morphologique on ne se trouve pas en présence d'un type défini. Dans ce cas, la forme n'aurait peut-être aucun caractère symbolique particulier. Notons d'ailleurs que l'extrémité de sarcophage arrondie est un héritage de la romanité.

ESSAI DE SYNTHÈSE

De ce qui précède, il ressort que les sarcophages naviformes montrent une certaine diversité morphologique. On peut néanmoins discerner deux tendances générales. D'une part, un groupe de sarcophages bipartites présentant une proue, parfois une poupe, empreinte de réalisme (Saint-Dizier-Hoëricourt, 1969) ou de schématisation (trois pans), d'autre part, un deuxième groupe, comprenant des sarcophages monolithes de plan ogival s'achevant sans étrave, celle-ci étant remplacé par une pierre. Au premier groupe appartiennent les sarcophages naviformes de Quarré-les-Tombes, Saint-Dizier-Hoëricourt et Le Bouchon-sur-Saulx. Le second groupe comprend les sarcophages d'Audun-le-Tiche et Novion-Porcien. Quant aux sarcophages de Montataire, ils ne montrent pas une intention aussi marquée que les autres; aussi convient-il peut-être de les considérer différemment des autres et d'attendre la confirmation d'autres découvertes semblables dans la même région avant de les qualifier formellement de naviformes.

Ces deux groupes — il conviendrait de le préciser par des études de détail du mobilier des nécropoles et par des recherches de topochronologie — semblent d'âges différents. Le premier paraît plutôt attribuable au VI^e siècle — encore que le sarcophage du Bouchon-sur-Saulx contient des objets du VII^e siècle, mais le fait qu'il ait renfermé deux corps peut donner à penser qu'il s'agit d'une réutilisation — tandis que le second, si l'on s'en tient aux données recueillies à Audun-le-Tiche, se rapporterait au VII^e siècle.

G.-R. D.

(1) Notre enquête sur la provenance de ce sarcophage n'avait pas encore abouti lorsque nous l'avions comparé à l'un des sarcophages naviformes de Saint-Dizier-Hoëricourt, en 1981. Cf. DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Le sarco-

phage naviforme de Saint-Dizier-Hoëricourt (Haute-Marne), témoin d'une attitude esthétique ou religieuse ? », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 4, 1981, p. 83-86.

(2) SALIN (Edouard), *La civilisation mérovingienne...*, t. II, en cite nombre d'exemples (cf. p. 226, 230, 238, 242, 243). Voir surtout YOUNG (Bailey K.), « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », dans *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 5-81, cf. p. 40-43.

(3) N'oublions pas que ce type de croyances persista longtemps et, parfois, évolua vers des pratiques formelles. POLY (Jean-Pierre), BOURNAZEL (Eric), *La mutation féodale. X^e-XI^e siècles*, Paris, 1980, p. 432-433, rappellent un fait évoqué par Gervais de Tilbury (...1176-1214...) : « Les habitants de la basse vallée du Rhône mettaient les cercueils de leurs défunts au fil de l'eau et le courant les entraînait jusqu'à un coude du fleuve près d'Arles. Là, des fossoyeurs les enlevaient pour les inhumer dans le cimetière des Alyscamps. Pour payer l'inhumation, les morts étaient munis d'un denier placé sur le cercueil ».

(4) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Les sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne), nécropole ou entrepôt ? », dans *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978, archéologie et histoire de l'art*, p. 265-285; et DELAHAYE (G.-R.), *L'énigme des sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne)*, suivi de LOUIS (René), *Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré*, Auxerre, 1978.

(5) LOUIS (René), « A propos des sarcophages de Quarré-les-Tombes. I. Indices en faveur d'un cimetière », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, vol. III, 1952, p. 25-29, cf. p. 28.

(6) MOREAU DE MAUTOUR (Philibert-Bernard), « Conjecture sur un grand nombre de tombeaux qui se trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne », dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres depuis MDCCXI jusques et compris l'année MDCCXVII*, t. III, Paris, Impr. royale, p. 253-256.

(7) LOUIS (R.), *Conjecture nouvelle...*, op. cit.

(8) PARRAT (Alexandre), « La colonisation romaine dans l'Avallonnais », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1926, 80^e vol., p. 95-120, cf. p. 114-115.

(9) *Ibidem*, p. 96-97.

(10) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Recherches sur les conditions de développement de trois importantes nécropoles rurales mérovingiennes », dans *Actes du 106^e Congrès national des Sociétés savantes, Perpignan, 1981, archéologie et histoire de l'art*, p. 243-251; du même, « Observations sur la formation des nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 7, 1983 (Actes des V^e Journées nationales d'Archéologie mérovingienne, Grenoble, 14-16 octobre 1983), p. 33-40.

(11) HENRY (Abbé), « Notice sur les tombeaux de Quarré-les-Tombes (Département de l'Yonne) », dans *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, 2^e année, 1860 (1861), p. 59-79, cf. p. 75.

(12) Renseignements obligeamment transmis par M. Alain Tournoux lorsqu'il était conservateur du Musée de Saint-Dizier.

(13) DELAHAYE (G.-R.), « Le sarcophage naviforme de Saint-Dizier-Hoëricourt... », art. cit.

(14) Ce sarcophage est conservé, sous le numéro d'inventaire 980-1-4, au Musée de Saint-Dizier.

(15) Sur la découverte de tombes mérovingiennes au Bouchon-sur-Saulx, voir Gallia, 1974, « Informations. Circonscription de Lorraine », p. 343-344.

(16) Gallia, 1972, « Informations. Circonscription de Lorraine », p. 356, cf. fig. 12; et renseignements obligeamment transmis par M. Jacques Guillaume.

(17) Renseignements obligeamment transmis par M. Alain Simmer.

(18) Renseignements obligeamment transmis par M. Marc Durand.

Culture et société à Saint-Germain d'Auxerre du IX^e au XI^e siècle

Enquête sur un manuscrit parisien (B.N. lat. 1745)

par Guy LOBRICHON

Maître-assistant au Collège de France

Le projet de ce travail préliminaire à une enquête sur Auxerre et Sens, du IX^e au XIII^e siècles, pourrait bien transpirer de prétention et de vanité. Tout le monde parle tant de la grande école d'Auxerre, aux IX^e et X^e siècles, qu'on ne croit rien pouvoir apporter qui soit neuf; et la minceur de la documentation devrait interdire tous nouveaux ébats dans ce champ. Précisément ce projet est né d'un constat solide de la pénurie : puisqu'on connaît si peu de choses de la vie menée à Saint-Germain d'Auxerre du IX^e au XI^e siècle, il est urgent de faire feu de tout bois et d'utiliser les données les plus ténues. Mon enquête portant sur la réalité d'une culture auxerroise, il faut en rassembler les bribes et les témoignages qui nous sont parvenus de ces temps lointains, les placer en puzzle et tenter de combler les vides; faute de pouvoir aligner des noms de savants professeurs, écrivains, scribes ou acteurs de la belle époque auxerroise, je propose de juxtaposer ces traces pour en extraire des scénarios, de reconstituer les projets de ces ombres, d'élucider enfin les objectifs qu'ils poursuivirent. Tout ceci au vu d'une seule pièce, méconnue ou méprisée injustement : un seul manuscrit venu de Saint-Germain d'Auxerre. Considérons cet ouvrage comme un dossier lentement composé, du IX^e jusqu'au milieu du XI^e siècle, imaginons qu'on l'ait conçu comme un monument destiné à rappeler de siècle en siècle le dessein profond des moines de Saint-Germain : un tableau choisi, en somme, codé avec soin, où l'on a peint, au fur et à mesure, des figures successives d'un ordre imaginaire.

Il convient en préambule de brosser, en quelques traits rapides, la toile de fond à l'heure où commence la compilation de notre dossier, soit dans le second tiers du IX^e siècle, sinon dans son troisième quart. Auxerre est alors une cité brillante et de grand renom, flattée par les souverains carolingiens. Sa position presque aux confins de la Neustrie, de l'Aquitaine et de la Bourgogne fait d'elle un des points forts de l'organisation politique voulue par Charlemagne et Louis le Pieux; et

celle-ci favorise visiblement l'évêque.

Dès la seconde moitié du VIII^e siècle, semble-t-il, l'évêque d'Auxerre cumule honneur comtal et charge épiscopale. Qu'il y eut peu après restauration du pouvoir comtal est de peu d'importance dans la réalité auxerroise, puisque le même clan bava-rois des Welf domine toute la vie du *pagus* dès Charlemagne, puis sous Louis le Pieux et Charles le Chauve. A cette dynastie appartiennent certainement trois évêques, de 807 à 859, qui sont Angelelme (807-824), Héribold (824-857) et Abbon (857-859); peut-être l'évêque Christian (859-873), *natione alemannus*, est-il issu aussi de ce lignage. (1). Et leurs parents, comtes Welf, tiennent l'abbatit de Saint-Germain, de Conrad I^{er} qui fonda avec son épouse Aélis les fameuses cryptes en 841, à son fils Hugues dit l'Abbé, maître de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Martin de Tours entre 859 et 884, malgré une suspension de charge de 863 à 869 où l'abbé de Saint-Germain n'est autre que Lothaire, un des fils de Charles le Chauve (2). Ce sont donc les mêmes bonnes âmes qui veillent aux destinées de l'évêché et de Saint-Germain d'Auxerre durant cette partie du IX^e siècle.

Voire. Car cette harmonie tranquille qui ensoleillait la cité s'avère nuageuse dès le début des années 860. L'abbaye Saint-Germain a bien été reprise en mains par Charles le Chauve, mais le roi a dû la rendre vers 870 à Hugues l'Abbé, décidément trop dangereux et qui fera montre d'un beau talent de faiseur de rois dès la mort de Charles. Ce personnage aux fidélités douteuses attire ses gens vers la Bourgogne alors que le roi carolingien parvient à imposer à l'évêché d'Auxerre des hommes à lui, puisés dans les viviers plus sûrs des écoles du Nord. Les origines de Wala (873-879), *genere francus*, et de Guibaud (879-887), issu de Cambrai, attestent cet autre flux (3). La divergence d'intérêts entre Saint-Germain et l'évêché d'Auxerre s'accuse nettement : à la fin du IX^e siècle, l'abbaye est le bien propre du comte d'Autun Richard le Justicier, détenteur aussi de l'honneur comtal à Auxerre, et cette orientation bourguignonne dure jus-

qu'au XI^e siècle. Inversement, l'évêché s'accroche aux lambeaux du pouvoir royal jusqu'en 909. Alors, Auxerre tout entier bascule dans ce que Yves Sassié appelle « l'Etat Bourguignon » (4).

Et ceci suffit à mon propos. Dans la seconde moitié du IX^e siècle, la bonne entente entre les évêques et l'abbaye de Saint-Germain paraît sujette à caution, sinon douteuse, et tout porte à croire que les relations entre les deux cellules de la cité n'étaient pas aussi paisibles qu'il paraissait.

Or, le troisième quart du IX^e siècle est précisément le temps du grand essor auxerrois, lorsque l'école de Saint-Germain brille de son plus vif éclat. La mémoire collective, à la fin du X^e siècle, gardait le souvenir de ses maîtres les meilleurs : la *Grammaticorum Diadochê* énonçait les noms de plusieurs, Heiric en particulier, et poursuivait leur descendance scolaire jusqu'aux évêques Géran et Guy, élus en 909 et 933 (5). Ajoutons le grand initiateur, Haimon, maître de Heiric, et l'apport de Saint-Germain s'impose, lumineux. Tout commence à Auxerre dans une approche rigoureuse des textes : d'une part les vieux classiques et les grammairiens d'autrefois relus à la manière des Irlandais, d'autre part les Pères de l'Eglise et par l'intermédiaire obligé de tous ceux-ci, la Bible enfin. Ce n'est qu'à partir des années 860, et dans la vague qui porte les Auxerrois vers le Nord, à la cour de Charles le Chauve, à Compiègne, Soissons et Laon que, grâce à Jean Scot, les maîtres formés à Saint-Germain s'éprennent du néo-platonisme, repensent le monde à l'instar des hiérarchies célestes. La grande époque auxerroise, ce me semble, est d'un éclat bref mais somptueux ; je l'enserme entre les années 840-860, la mort de Louis le Pieux et l'exil momentané des princes bavarois.

La vitalité de ces belles années se laisse percevoir dans les manuscrits nombreux qui nous sont parvenus ; ils sont d'une exceptionnelle qualité, bien que d'une sobriété de décor pour nous désespérante. Cette sobriété d'ailleurs explique le mépris dont ces œuvres ont été victimes et, partant, la disparition d'une masse de livres qui avait fait de la bibliothèque de Saint-Germain l'une des plus prestigieuses du temps. Dans cet atelier, on avait recopié tous les grands maîtres anciens ainsi que les Pères ; la collection des moines attirait les donations, celle entre autres de l'archidiacre Héli-sée (6). Le scriptorium jouait en outre un rôle de redistribution, puisque ses produits circulaient dans les bagages de Loup de Ferrières et de Heiric (7). Plus tard, au X^e siècle, Rathier de Vérone venait y puiser encore.

De cette activité intense, ne nous restent que des miettes. Le caractère scolaire de ces livres, dénués d'agrément, n'en est pas seul responsable. Bien évidemment il fallut que des malheurs s'abattent sur l'abbaye de Saint-Germain, pour disperser et faire disparaître ses collections. Il y eut en 887 un premier incendie de l'abbaye, par le fait des Normands (ce sont les Annales de Saint-Martial de Limoges qui nous l'apprennent). Un autre eut lieu en 1064, attesté par les notes du martyrologe-obituaire de la cathédrale (8). Mais peut-être la pire des catastrophes fut-elle celle des Guerres de Religion : les premières dévastations, puis le saccage définitif de 1567 fournirent des épaves aux plus gourmands des érudits. C'est en effet la collecte, le sauvetage de monuments en péril ou peut-être même le vol, auxquels se livrèrent les Pierre Daniel, Pithou et consorts, qui nous vaut aujourd'hui de contempler encore quelques bribes venues de Saint-Germain et des autres bibliothèques auxerroises. On les décèle à Berne, à Leyde, à Montpellier, à Troyes, au Vatican, ou à la Bibliothèque Nationale de Paris, un peu partout. Après les Huguenots, après les humanistes, les Mauristes auront sévi aussi, en grattant consciencieusement les marques d'identification et de provenance. Toujours est-il qu'une liste du XVII^e siècle, établie pour Le Tonnelier, ne signale plus que neuf manuscrits dans les armoires de Saint-Germain, peu intéressants d'ailleurs. Pour comprendre quelques traits majeurs de l'entreprise poursuivie par les moines de Saint-Germain, au IX^e siècle et par la suite, il faut à l'historien s'armer de patience et de curiosité ; il lui faut aussi mettre en œuvre son imagination et trouver un témoin. Voici un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, le latin 1745, qui est à mes yeux exemplaire d'un lent travail accompli par les moines d'Auxerre.

Dans le troisième quart du IX^e siècle, plusieurs scribes rédigent un premier livret, qui constitue le début de ce manuscrit. Ils ont reçu l'ordre d'y copier successivement le *De Fide ad Gratianum* de saint Ambroise de Milan [f. 1-16 r^o], le catalogue des hérésies composé par saint Augustin [f. 16 v^o-27 r^o], puis un document de l'archevêque Agobard de Lyon, auquel on donne traditionnellement le titre *De Antiphonario* (9) [f. 27 v^o-30 r^o]. Ces moines n'étaient pas nécessairement originaires d'Auxerre, la présence du traité d'Agobard ferait penser à un atelier plus proche de Lyon, et cependant la présentation matérielle, codicologique, de ce recueil ne permet pas d'exclure Auxerre.

Tout à fait contemporain, un autre scribe qui sans conteste est auxerrois transcrit un libelle étrange, « sur ce fait, dit le titre, que tous les dons faits aux églises ont été consacrés par les patriarches » (10), et ceci fait la matière d'un nouveau cahier associé au premier recueil.

C'est beaucoup plus tard, dans le second quart du XI^e siècle, qu'est ajouté un feuillet double qui clot le tout [f. 40-41]. L'abbé Eudes de Saint-Germain d'Auxerre (1032-1052) authentifie alors clairement le recueil, en faisant recopier sur ce feuillet, apprêté comme le cahier qui précède, une charte relatant une *convention* passée entre lui et un certain Henri (11).

Si à cette description sommaire j'ajoute qu'ici et là on trouve dans ce livre deux dessins de labyrinthes, on croira volontiers qu'on a là un bel exemple de manuscrit composite, plutôt embarrassant, décourageant à coup sûr, méprisable à l'évidence. Pourtant le tout vient de Saint-Germain d'Auxerre et était, au XIII^e siècle déjà, relié en un volume unique, tel qu'il est aujourd'hui (12).

Nous sommes cependant en présence d'un document assez exceptionnel, habité d'une tension contenue du premier au dernier feuillet. L'assemblage s'est fait en deux temps, au troisième quart du IX^e siècle, puis dans la première moitié du XI^e : l'une et l'autre partie répondent à des préoccupations spécifiques, alors même que le responsable de leur réunion a donné au manuscrit la taille d'un monument de l'idéologie monastique.

Le dossier du IX^e siècle n'a rien d'éclectique, si l'on veut bien en pénétrer les intentions. J'en relève ici trois aspects. 1) Le plus clair est le rapprochement opéré de saint Ambroise et de saint Augustin, du pamphlet contre les Ariens et du catalogue des hérésies. Cette collusion n'est naturelle que pour nous; pour les bibliothécaires du Moyen Âge elle ne l'était nullement puisqu'on ne rencontre ces deux écrits accolés que dans ce seul manuscrit, alors que la tradition de l'un et l'autre texte est abondante. 2) Précisément, les éditeurs de ces deux textes au IX^e siècle ont adopté un parti nettement aquitanisant, rompant avec le versant souabe et bavarois qui prévalait à Auxerre jusque vers 860. Le texte du *De Fide* d'Ambroise découle du célèbre manuscrit B.N. latin 8907, qui se trouvait au XII^e siècle à Chartres; ses éditeurs ont donc suivi une direction pour eux habituelle, qui les menait à Fleury et Chartres. L'important est que ce choix tranche sur la localisation orientale (au Nord-Est d'une ligne qui irait de Corbie à Saint-Claude) de tous les autres représentants du *De Fide*. Plus franchement, le responsable du *De Haeresibus* de saint

Augustin a viré vers l'Aquitaine, se rangeant dans une branche auvergnate (13). Ce faisant, nos savants s'inscrivent dans une tradition très indépendante de celle du Nord-Est de l'Empire, et aussi de la Bourgogne. Tournant le dos à la domination des Welf, par prudence sans doute, rechignant à se rallier trop uniment à la culture de la France septentrionale, ils glissent vers le Sud-Ouest et trahissent le désir de se garder des réalités variables et chancelantes de la politique. 3) Quant à l'assemblage de nos deux Pères de l'Eglise et du brutal Agobard, il confirme avec éclat les pistes que je viens de relever. Le texte ici présenté d'Agobard a pris son indépendance vis-à-vis de la tradition lyonnaise; et pourtant, le traité « Sur l'Antiphonaire », écrit vers 835-838, date tout au plus d'une trentaine d'années lorsqu'on le recopie pour notre manuscrit. Tel qu'il est reproduit, il ressortit à un groupe original, qui a conquis son autonomie par rapport au peloton des manuscrits circulant plus à l'Est et au Nord-Est : ici encore, la route mène vers l'Aquitaine, du Puy à Moissac (14).

Plus au fond, il appert que dans les deux manuscrits frères du *De Antiphonario* d'Agobard, celui de Saint-Germain d'Auxerre et celui du Puy, on a amputé le texte de sa fin, au même mot [ch. XVII, § 24]. Agobard y demandait la correction du livre liturgique dont se servait l'Eglise de Lyon après les innovations bruyantes d'Amalaire de Metz. Voilà une belle façon, élégante, de signifier que les compilateurs de notre manuscrit sont calmement indifférents aux intentions primitives d'Agobard et à ses obsessions liturgiques. Ce qui est ici visé, ce sont les inepties doctrinales dont Agobard créditait sa bête noire, l'intrus qui, à la faveur d'un exil d'Agobard, avait introduit à Lyon ses élucubrations personnelles. *Ineptiae*, « des stupidités telles que seuls des hérétiques osent en avancer », et il s'agit bien ici d'hérésie. La seule voie à suivre en la matière comme en toute discipline ecclésiastique est celle en revanche de la « saine et simple doctrine des apôtres et de nos Pères » (15).

C'est donc très naturellement que nos moines relient le *De Fide* d'Ambroise au *De Antiphonario* d'Agobard. Le *De Fide* touche à des questions très vivantes et sensibles au IX^e siècle, celles de la représentation figurée de Dieu et de la procession trinitaire (16). Dans son pamphlet, Agobard agite des sujets qui débordent largement la querelle des rites, puisqu'une des pièces introduites par Amalaire et contestées ici a trait à la procession du Père et du Fils : aux dires d'Agobard, cette antienne de la vigile de Noël donne à croire que la nature humaine du Fils procède du sein du Père, com-

me si elle descendait du ciel. Erreur, hérésie : elle procède de la chair virginale de Marie, tout le monde le sait, ou devrait le savoir du moins, car l'idée d'Amalaire n'a pas choqué tout le monde à l'époque (17). Et lier le tout avec le répertoire augustinien des hérésies est de la cuisine la plus élémentaire. Pour faire bonne mesure, le maître d'œuvre du recueil a fait illustrer le tout d'un superbe labyrinthe, lequel comme on sait dénonce à cette époque le chemin qui mène à l'erreur et, depuis des siècles, se pare de connotations eschatologiques (18). Agobard l'annonçait lui-même dans son traité : « qu'on prenne garde à ne pas construire le labyrinthe de l'erreur sur l'Écriture de vérité ! » (19).

Tout cela est bien savant et masquerait si l'on n'y veillait l'intention réelle qui constitua ce dossier du IX^e siècle. La clé de ces fulminations érudites se trouve dans le libelle « Sur les biens et les offrandes donnés à l'Eglise ». Ce traité anonyme, transmis dans ce seul manuscrit, fut indubitablement écrit au IX^e siècle. Il reprend même des démonstrations élaborées par Agobard de Lyon dans le premier tiers du siècle et reproduites ensuite suivant un propos différent par Walafrid Strabon, mais au sujet du seul paiement de la dîme. Les évêques inclinaient à se poser en distributeurs naturels de la dîme, tandis que les moines insistaient davantage sur le caractère d'oblation de celle-ci pour justifier le prélèvement direct par eux (20).

Le « Libelle » de notre manuscrit porte un masque impénétrable, qui semble interdire d'en préciser la provenance. Son auteur, du troisième quart du IX^e siècle, est évidemment un clerc, mais il ne s'intéresse nullement aux querelles de juridiction épiscopale. Parce qu'il s'en prend à d'autres clercs et qu'il rappelle ostensiblement des droits qui vont de soi pour les évêchés et les églises séculières, il ne peut être qu'un moine, bien que le ton adopté, fondant sa réflexion dans l'histoire de l'ancien Israël, exclue toute description précise d'un idéal monastique. C'est dans la même discrétion que se dessinent les deux cibles principales de ce traité, ainsi que son adresse véritable. Première cible : le milieu cathédral, soit l'évêque et ses chanoines. La critique est sournoise, jamais de face; elle n'en vise pas moins ces apôtres de la pauvreté des temps apostoliques, qui s'en réclament pour mieux critiquer les biens des moines et feignent d'oublier les nécessités des temps ultérieurs; on les sent imbus de leur filiation depuis les apôtres, selon une pensée fort répandue dans les évêchés carolingiens. Et l'auteur de rappeler le principe d'inaliénabilité des donations faites à l'Eglise, et plus précisément

celui qui interdit le détournement des biens donnés (21). Seconde cible, que l'auteur ne dévoile guère plus, les abbés laïcs, ces *rectores ecclesiarum* qui font main-basse sur les biens des abbayes comme sur des biens propres et spolient le patrimoine des monastères. On entrevoit à l'ombre de ces dénonciations mesurées, les figures vraies d'un même clan réunissant à Auxerre les évêques et les abbés laïcs de Saint-Germain, les Welf. Mais rien n'est sûr dans cette identification.

Plus précis est l'appel au prince qui occupe la seconde partie de l'ouvrage. L'auteur y détaille l'empressement des rois et des prêtres d'Israël à déposer leur contribution pour la construction du Temple, puis le zèle de Cyrus et de ses successeurs rois de Perse à subvenir à sa restauration (23). Au roi donc d'ordonner la levée de taxes, de faire restituer les biens soustraits, et le tout culmine dans une demande d'immunité à peine déguisée (24). L'adresse ici va tout droit à Charles le Chauve, jamais nommé. La campagne aura été entendue, puisque les diplômes conférés à Saint-Germain par le roi attestent une défiance de celui-ci à l'endroit de l'abbé Hugues (853, 859); ils tendent de plus à établir une nette distinction entre les biens de l'abbé au titre de sa charge et ce qui deviendra la messe conventuelle, à l'usage propre des moines (863 et 864). Enfin, la restauration de Saint-Germain aura été menée à bien, la grande translation du saint en 859 manifestant avec éclat la réponse royale aux attentes des moines, son soutien personnel et sa protection (25), avant même la disgrâce de l'abbé Hugues.

Le « Libelle » peut ainsi être lu à l'instar d'un document de propagande, une apologie des moines de Saint-Germain contre le clan qui les détrouse, le tout à l'adresse de la chancellerie royale. On saisit alors la parenté étroite qui unit ce petit traité à ses devanciers dans le manuscrit : l'hérétique dans sa perversion doctrinale et le détrouseur de moines qui détourne les biens des églises se trouvent associés dans la même malédiction et le même anathème.

De là on passe à la première moitié du XI^e siècle, temps pour Saint-Germain d'une renaissance après le difficile X^e siècle où l'abbaye semble n'avoir été qu'un jouet entre les mains des ducs de Bourgogne et de leurs satellites. Le printemps revient avec l'arrivée à Auxerre de l'abbé Heldric, un des compagnons les plus influents de saint Maieul de Cluny. Grâce à cette réforme clunisienne, l'offensive reprend, menée successivement par Heldric (989 ?-1010 ?), Achard (1010-1024), Théaud ou Tétaud (1024-1032), et Eudes (1032-1052), tous soucieux

d'immunité, voire d'exemption. Ils sont d'autant plus sourcilieux sur leur indépendance que Cluny n'a pas encore intégré Saint-Germain dans l'*ordo cluniacensis*, dans le grand ordre qui gère ses prieurés, par crainte peut-être d'indisposer le roi capétien à l'heure où celui-ci affronte sévèrement les Bourguignons pour la maîtrise d'Auxerre.

Les deux additions introduites au XI^e siècle dans notre manuscrit témoignent des orientations nouvelles. Les moines décidèrent de les insérer là, montrant ainsi quels étaient désormais les vrais fauteurs du désordre en ce monde. Voici tout d'abord la « Notice ou témoignage » (f. 40 r^o), qui relate un accord passé entre l'abbé Eudes de Saint-Germain et un riche seigneur du nom de Henri, qui pourrait bien être de la parenté du comte de Nevers et Auxerre. Henri renonce à divers biens et s'engage en particulier à restituer à sa mort des vignes qu'il tenait en fief, sur des terrains appartenant aux monastères de Sainte-Marie de Moutiers et de Saint-Germain. Il offre aussi un vitrail pour l'église, et c'est là une mention tout à fait extraordinaire. En échange de toutes ces libéralités, l'abbé Eudes lui accorde une rente à vie, dont Henri se défait en faveur d'un clerc. Tout ceci a lieu dans le second quart du XI^e siècle et met au plein jour deux traits de la politique suivie alors par les moines de Saint-Germain. Devant le spectacle de la lutte que se livrent roi capétien, duc de Bourgogne, comte de Troyes pour la protection de Saint-Germain, les moines semblent prendre le parti de traiter directement leur exemption avec les trublions locaux, sans recourir si possible aux autorités supérieures. En outre, ils tentent de restaurer leur *dominium*, leur seigneurie sur le patrimoine de Saint-Germain et rappellent le caractère viager de tout bénéfice; ici se dessinent les prémices d'une nouvelle gestion des biens monastiques, destinée à contrôler les agissements des tyranneaux de village et à neutraliser les turbulences chevaleresques. Car là est le danger désormais, du côté des seigneurs qui grignotent l'exemption monastique et non plus du côté des évêques ou de la puissance publique. Pour bien montrer que l'erreur est là, un contemporain a dessiné un autre labyrinthe en-dessous de cette convention.

L'autre addition, de peu antérieure, soit du premier quart du XI^e siècle, a été introduite par une main typiquement auxerroise (26). Elle rapporte une lettre très fameuse d'un certain moine Herbert sur l'hérésie qui se répand en Périgord. Passons sur les contorsions comiques auxquelles se sont livrés certains historiens, ignorants des manuscrits, pour dater cet écrit des années 1140-1160;

on a voulu y lire l'un des tout premiers cris d'alarme contre l'explosion cathare, ou même la preuve d'une influence orientale sur l'hérésie méridionale (27). Mais cette lettre, qui doit être située plus d'un siècle auparavant, se dérobe à toutes ces interprétations. Tout en éclairant notre dossier, elle y puise son sens. Bien évidemment elle apporte de l'eau au moulin des Raoul Glaber, Adémar de Chabannes et leurs compères qui se lamentent sur les déchainements de l'hérésie à Arras, à Orléans, à Monteforte, et aussi en Aquitaine dans les années 1020. Sa présence ici invite cependant à ne pas s'en tenir à la lettre et à une réalité historique trop rigoureuse. Ce n'est pas le lieu ici d'en faire l'exégèse, mais on voit bien dès l'abord que l'adresse universelle de cette lettre, « à tous les chrétiens d'Orient et d'Occident, du Midi et du Nord », est trop singulière, à l'écart des formules courantes, pour qu'on lui accorde le crédit d'un document authentique. Trois versions postérieures, de la fin du XII^e siècle, prennent soin de biffer ce trait gênant (28).

Bien mieux, la lettre contenait à l'origine deux précisions tenues ensuite pour inutiles mais qui s'avèrent des indices précieux pour l'enquête : ces faux apôtres, ces hérétiques, nous dit-on, évitent les églises — c'est un cliché traditionnel —, et surtout dénigrent l'office divin, *canticum ecclesiasticum vanum esse asserunt*. Ils ne dédaignent pas seulement le culte public des églises, mais ils s'en prennent positivement à l'office monastique, donc à l'institution clunisienne dont Raoul Glaber (qui séjourna à Auxerre) nous dit qu'elle fut mise à rude épreuve par les évêques eux-mêmes, en Gaule et en Italie, pour les mêmes raisons liturgiques (29). Voici, je crois, ce qui fit tinter les oreilles des moines de Saint-Germain : les errements pseudo-apostoliques les auront peut-être émus, mais l'attaque en règle contre l'*antiqua consuetudo* des moines — le mot est de Glaber —, méritait d'être versée au grand livre des perversions, dans notre manuscrit. Il faut à tout prix sauver l'édifice du monachisme, seul susceptible de tenir les rênes de ce monde en perdition. Les moines organisent donc un front commun de leur propre initiative et au grand dam des évêques (30). L'appel n'est plus lancé désormais au prince, mais à tous les fidèles sous la houlette naturelle des moines. Nous voici au seuil de la Réforme grégorienne.

★

Un manuscrit bien anodin, ce latin 1745 de la Bibliothèque Nationale, relate paisiblement certains

moments forts de l'histoire de Saint-Germain, l'histoire aussi du monachisme en France médiévale dans le haut Moyen Âge. Rien de très neuf ici, le dossier ne révèle rien au grand jour; pourtant la construction patiente de ce manuscrit porte à y déchiffrer les aveux silencieux d'une tension excessive, qui dresse les moines de Saint-Germain près de deux siècles durant contre leurs spoliateurs, bavares d'abord puis potentats locaux, contre les évêques aussi, contre l'incurie enfin des autorités. Le destin des moines fut de croire à l'immunité carolingienne juste assez pour la réclamer, et de prendre rapidement la mesure des flottements des fidélités politiques. Pour autant que ce manuscrit puisse en être un révélateur, l'idéologie des moines à Saint-Germain d'Auxerre aura traversé au milieu du IX^e siècle une phase de conscience malheureuse, culminant dans l'exposé du « Libelle » et avant que Heiric d'Auxerre ne donne au monachisme son armure glorieuse. Vers l'an mil, la réforme clunisienne pourrait avoir ouvert une phase où le monachisme, bardé de ses exemptions, proclame sa vocation salutaire dans l'appel du moine Herbert à toutes les nations. Dans le second quart du XI^e siècle, l'imaginaire des moines trouve à s'incarner dans des pratiques nouvelles, réagissant à une irruption d'anarchie féodale par le tissage d'un réseau contractuel, plus respectueux des réalités seigneuriales. Tout cela peut se lire en filigrane à travers ce seul manuscrit, témoignage bien involontaire sans doute des outils grâce auxquels les moines pouvaient affronter la cruauté des choses, des événements et des hommes.

G. L.

(1) *Gesta pontificum autissiodorensium*, Auxerre, BM 142, p. 92.

(2) Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Auxerre, 1980, p. 3-4; et aussi, R. LOUIS, *Autessiodurum christianum*, Paris, 1952, *passim*.

(3) Auxerre, BM 142, p. 93 et 96.

(4) SASSIER, *o. c.*, p. 12-14.

(5) QUADRI (R.), *I Collectanea di Eirico di Auxerre*, Fribourg 1966, p. 15-16.

(6) Donations d'Hélisee : Paris, BN lat. 2394, 2395, 7584, et Leyde, BU Voss. lat. f^o 48.

(7) Outre les travaux de B. BISCHOFF, voir QUADRI, *o. c.*, et E. PELLEGRIN, « Les manuscrits de Loup de Ferrières. A propos du ms. Orléans 162 (139) », dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes* 115, 1957, pp. 5-31; L.D. REYNOLDS et N.G. WILSON, *D'Homère à Erasme. La transmission des classiques latins*, Paris 1984, pp. 67-69.

(8) Paris, BN lat. 5253, 58 r.

(9) Ce premier ensemble est composé de 4 cahiers (ff. 1-8, 9-16, 17-24 et 25-31), le dernier étant amputé d'un feuillet peut-être depuis l'origine du manuscrit. Le *De Fide* d'Ambroise a été édité par O. FALLER (CSEL 78, Wien 1962), le *De Haeresibus* de saint Augustin par R. VANDER PLAETSE

et C. BEUKERS (CCSL 46, Turhout, 1969), le *De Antiphonario* d'Agobard de Lyon par L. VAN ACKER (CCCM 52, Turnhout, 1981).

(10) *Qualiter omnia dona ecclesiarum ab antecessoribus patribus conlata sunt* (ff. 32r-39v).

(11) Cf. *infra*, p. 13.

(12) Un bibliothécaire de la première moitié du XIII^e siècle a copié f. 40v la table du manuscrit.

(13) Ms. de la cathédrale du Puy, aujourd'hui Paris, BN lat. 2341, 151v-157v, à rapprocher de Madrid, Real Acad. de Hist., Aem. 80, 17r-27v.

(14) Voir l'éd. VAN ACKER, p. 335-351, et les mss. Paris, BN lat. 2113 (dernier quart du X^e s.; au XI^e s., au Puy) et BN lat. 2315 (X-XI^e, de Moissac).

(15) *Ineptiae... sicut heretici affirmare ausi sunt* (éd. VAN ACKER, p. 339 à 343). Et *oportet... nos sanam et simplicem apostolicam et patrum nostrorum imitari doctrinam* (o.c., 349).

(16) Rappel que le Fils n'est pas *dissimilis* du Père, mais *imago, similitudo*. Il est essentiel que le Père se reproduise à l'identique, comme toute société bien organisée doit le faire aussi (éd. FALLER, p. 21). La confession trinitaire d'Ambroise prend un relief particulier encore quelques décennies après la querelle du *Filioque*, qui avait traité à l'introduction de ce mot dans le *Credo* (fin VIII^e s.).

(17) On trouve un écho d'Amalaire par exemple dans les hymnes de l'Avent et de Noël rapportées dans le ms. Berne, BB 455, 1rv (milieu du IX^e s.). Cf. éd. VAN ACKER, *o. c.*, 339-340.

(18) F. 30v; ce labyrinthe est identique à celui du ms. Paris, BN lat. 13013, f. 1r (2^e quart du IX^e s.; peut-être d'Auxerre), qui précise le sens en plaçant au centre la figure du diable.

(19) Ed. citée, p. 340.

(20) Voir CONSTABLE (G.), *Monastic Titles from their origins to the twelfth century*, Cambridge, 1964.

(21) Ramener l'Eglise à sa *paupertas* des origines revient à la réduire à la *raritas* (32r); les biens donnés aux églises, quelles qu'elles soient, sont inaliénables (33r), et en tout cas, jamais convertissables *ad seculares usus* (38r). Ces principes n'auraient pas donné lieu à de tels développements s'il s'agissait de biens épiscopaux, pour qui ils allaient de soi.

(22) *Non quasi propriis sed quasi commendatis utantur (istis rebus)* (33r), ainsi font les bons *rectores*. *Qui vero res (ecclesiis tradite) ad alios usus reflectere nituntur... sciunt se... dampnari* (38v).

(23) A partir du f. 36v.

(24) F. 38r, citant 1 Esdras 1. Rappel de l'immunité accordée aux prêtres de l'Ancien Testament : *sacerdotes, filii Aaron quorum in novo testamento typum episcopi et ceteri sacerdotes tenent, quante fuerint dignitatis et in quantis sit eis immunitate permanere concessum non solum ad non per Moysen constitutum est et a sanctis... regibus conservatum* (39v).

(25) *Recueil des Actes de Charles II le Chauve*, éd. G. TESSIER, Paris, 1943-1952 : le n° 156 (30 juin 853) mentionne l'abbé Hugues dans une position curieusement minorée, le n° 200 l'oublie (9 janvier 859). Les diplômes 261-262, 267-269 et 288 (déc. 863-janv. 864, puis 866) réservent les biens des moines contre l'abbé. Tout ceci m'incline à ne pas rejeter le fameux précepte du 11 sept. 859 (n° 214 de Tessier) dans le grand purgatoire des faux, sans plus ample informé. Yves Sassier a bien montré le caractère extraordinaire de son dispositif (« Quelques remarques sur les diplômes d'immunité octroyés par les Carolingiens à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre », dans *BEC* 1981, p. 37-54) et veut en faire un faux du début du XI^e siècle. Sans pouvoir trancher, je crois nécessaire de reconsidérer l'agitation non moins extraordinaire des années 853-866 pour en décider.

(26) F. 31r, à la fin du 4^e cahier, à la suite donc du traité d'Agobard et du premier labyrinthe. Le Pr B. Bischoff et

M. J. Vezin confirment tous deux cette datation, aux alentours de l'an mille.

(27) Voir entre autres A. BORST, *Die Katharer*, Stuttgart 1953; R.I. MOORE, *The Birth of Popular Heresy*, Londres, 1975.

(28) Vient en premier lieu la version du ms. de Vesoul, BM 1 (3^e quart du XII^e; Luxeuil), f. 165r. A cette version se rattachent les éditions de Martène (*Thesaurus Novus Anecdotorum* I, Paris 1717, 543 : d'après un ms. de Saint-

Amand, que je n'ai pas retrouvé) et de Mabillon (*Vetera Analecta*, Paris 1723, 483 : d'après un ms. légèrement différent). Il y a ensuite la version du ms. Paris, BN lat. 12208 (vers 1200, Sorbonne), f. 135v; puis celle de l'annaliste de l'abbaye anglaise de Margam (*Annales monastici*, éd. Luard, Londres, 1864, 15).

(29) RAOUL GLABER, *Histoires*, éd. PROU, Paris 1886, p. 62.

(30) DUBY (Georges), *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978, pp. 174 et s.

De q̄da secta hereticorū

Omnib; x̄liāns qui sunt in oriente & occidentē. meridie & aquilone. credentib; in x̄po. pax & gratia indeopatre. filiisq; eius unigenito dñō nrō. & spū scō. Noua heresis hōta est in mūdo. incipient hoc tempore a pseudo apostolis. ab ipso sui exordio sunt ministri totius iniquitatis. Quia de causā studemus ne in illorū heresim incidatis hec uobis scribere. & eos ac sollicitos pōnna uos reddere. Surrexerunt igit̄ sicut ueritas reise habet̄ nri tempore in petra tōrensē regione quamplurimi heretici. qui pro eo ut x̄liānitatē p̄dicētus puerant. dicunt se apostolicā uitā ducere. Carnē non comedunt. uinū non bibunt. nisi per modicū tertio die. Cenas genua flectant. pecuniā non solū n̄ recipiunt. sed & habitū p̄uideatur decent̄ dispuant. Sed illorū secta ualde puer sa. occultaq; ac decipiens. Nā eccl̄am n̄ intrant. nisi causa seductionis. Ita patrē & filio & spū scō. quā dicunt. sed pilla dicunt. qm̄ tuū ī regnū. & tu dominaris omī creaturē in sēta sc̄lorū am. Elemosinā dicunt nichil. ēē. q̄ nec unde fieri possit debere possideri. Missā p̄ nichilo ducunt. nec cōmunionē debere p̄cipi nisi solummodo fr̄a m̄ta panis benedicti. Cantu eccl̄asticū uanū ēē asserunt. ac p̄ fauore hominū inuentū. Missā si quis horū decanta uerit causa seductionis. nec canon dicit. nec cōmunionē recipit. sed aut retro aut iuxta altare uerget. Hostiā uero. in missalē aut post altare picit. Crucē seu uultū dñi non adorant. si & adorantes prout possunt. phibent. ita ut ante uultū stantes fando dicant. O quā miserī sunt quī te adorant. dicente ps̄al mista. Simulacra gentiū & eorū. In hac itaq; seductione quam plurimōs iam n̄ solū laicos p̄pria om̄a relinquentes. sed et̄ā clericos. presbiteros. monachos & monachas p̄traxerunt. Itaq; sunt mersi ut uelint inuenire qui eos crucient & morte tradant. Itaque enī multa signa. Nemo nāq; tā rusticus se cū eis iungit. quā n̄ infra octo dies sit sapiens. litteris. uerbis. & exemplis. ut nec superari a quoquam uelariū ullomodo possit. Ledi n̄ possunt. q̄ & sicapiuntur. seruari nulla uinctiōne poss. Nā fui ego t̄at̄ monachorū omīū minimi auctōr. scripta huius. ubi ferreis cōpedib; uincti fuer. missi in tōnnā uinariā. fundū patentē habens. sursum clausū. deorsū custodibus adhibitis. In crastinū n̄ solū n̄ inuenta. sed nec semita eorū. ē. inuenta. usquequo se representata uerunt. Vasi uini uacui. ex suo uino parū int̄ misso. in crastinū pleni inuenti. S; & alia quā mira faciunt. quē n̄ possunt scribi. Has nāq; ceteras ue regiones. occulte modo aggre diuntur.

Paris, Bibliothèque nationale, ms lat. 1745, f° 31 r°.

Phot. Bibl. Nat. Paris

PIECES ANNEXES

Paris, BN lat. 1745, 31r

A tous les chrétiens en Orient et en Occident, au Midi et au Nord, qui croient au Christ, paix et grâce en Dieu le Père, en son Fils unique Notre Seigneur et en l'Esprit Saint.

Une nouvelle hérésie est apparue en ce monde, de nos jours, par le fait de faux-apôtres; et de par ses origines, ces gens sont les ministres de toute iniquité. Telle est l'affaire dont nous désirons vous entretenir, pour que vous ne versiez pas dans leur hérésie et pour mettre aux aguets votre prudence et votre attention.

Voici donc que récemment, dans la région de Périgueux, se sont dressés de très nombreux hérétiques, on peut le vérifier. Ces gens-là, afin de pervertir la chrétienté jusqu'en ses racines, prétendent qu'ils mènent la vie apostolique : ils ne mangent pas de viande, ne boivent pas de vin sinon un peu tous les trois jours (ou : le mercredi ?); cent fois par jour ils font la gémulation; ils ne se contentent pas de refuser l'argent, mais celui qu'ils possèdent honnêtement — à ce qu'il semble —, ils le mettent en commun.

Mais leur secte est profondément perverse, elle se voile pour tromper. Car ils n'entrent pas dans les églises, sinon pour duper. Jamais ils ne disent « Gloire au Père et au Fils et à l'Esprit Saint », mais au lieu de cela ils proclament « Parce qu'à Toi est le règne et que tu domines sur toute créature dans les siècles des siècles, amen ! ». L'aumône, ils la tiennent pour rien, car on ne doit rien posséder d'où que cela vienne. Pour eux, la messe n'est rien non plus, on ne doit pas recevoir la communion, ce ne sont que des morceaux de pain béni. Ils prétendent que le chant liturgique n'est que vanité, inventé pour le plaisir des hommes. Si l'un d'eux chante la messe pour duper mieux, il ne dit pas le canon, il ne reçoit pas la communion, mais il se retourne derrière ou à côté de l'autel; quant à l'hostie, il la jette dans le missel ou derrière l'autel. Ils n'adorent pas la croix ou le Crucifié; ils interdisent même si possible qu'on l'adore, et devant le crucifix se lamentent à haute voix : « Qu'ils sont misérables, ceux qui t'adorent », et ils ajoutent avec le Psalmiste « Les idoles des nations sont d'argent et d'or, faites de main d'homme ».

Et c'est ainsi qu'ils ont dupé et attiré à eux déjà de très nombreux laïcs, qui ont abandonné tous leurs biens, mais aussi des clercs, des prêtres, des moines et des moniales. Ils sont à ce point égarés qu'ils recherchent ceux qui les tortureraient et les

livreraient à la mort. C'est qu'ils font beaucoup de prodiges. Il n'est pas un paysan qui, acoquiné à eux, ne devienne savant dans les huit jours, par l'écrit, par la parole et par l'exemple, tant et si bien qu'il n'est plus possible de le raisonner. On ne peut plus les atteindre; même si on s'empare d'eux, aucune chaîne ne les retient.

Moi en effet, Herbert, le plus petit d'entre les moines, qui écris ces mots, je me trouvais là où ils ont été chargés de chaînes aux pieds. On les a mis dans un grand tonneau avec un fond solide et un couvercle et on a posté des gardes autour. Le lendemain, non seulement ils n'étaient plus là, mais il n'y avait nulle trace d'eux, jusqu'à ce qu'ils se représentent. Un vase de vin, vidé entièrement de son vin, a été trouvé plein le lendemain. Et ils font bien d'autres merveilles, que je ne peux écrire. Et de fait ils parcourent en secret ces régions et d'autres encore.

Paris, BN lat. 1745, f. 40r

Notice ou témoignage de l'accord qui fut conclu entre l'abbé Eudes, les moines de Saint-Germain et Henri, au sujet de dettes diverses dont ils étaient redevables envers lui.

Au temps de la stérilité des vignes, sous la pression du besoin, le seigneur abbé Tétaud en accord avec les frères obtint du dit seigneur par contrat du vin pour une somme de sept livres. En échange de quoi il remit en gage à Henri une cape en étoffe de très bonne qualité. Par la suite, sous l'abbé Eudes, le dit seigneur rendit ce vêtement à Dieu et à saint Germain, pour le bien de son âme. Il abandonna également ses prétentions sur une somme de huit livres en numéraire, qu'il réclamait du moine Bernard. Il renonça de même définitivement à des peaux de renard qu'il réclamait après les avoir données au monastère. En outre il fit exécuter à ses propres frais un grand vitrail pour le côté droit du monastère et il promit d'en faire davantage par la suite. Quant aux vignes qu'il avait autrefois plantées sur la terre du monastère de Sainte-Marie de Moutiers ou sur celle de Saint-Germain, et qu'il possédait à titre de bénéfice, il établit sous pacte de garantie publique qu'elles devaient revenir aux dites demeures de Dieu après son décès, sans considération ni protestation possible d'aucun héritier. Pour tous ces bienfaits, le dit abbé donna à Henri, avec l'accord unanime de tous les frères, une prébende à vie; peu après, Henri la remit pour le bien de son âme à un clerc du nom de Macaire. Et pour que tout ceci ne s'efface pas de notre mémoire, nous avons pris soin de le confier à l'écrit.

Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre :
la disposition des corps saints autour de celui de Germain
selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric

par Jean ROUMAILHAC

Cette étude s'appuie sur un texte bien connu, les *Miracula sancti Germani episcopi autissiodorensis*, écrits par Heiric, moine de Saint-Germain, dans le troisième quart du IX^e siècle (1). Il a été étudié et commenté par de nombreux auteurs. Nous nous référerons à plusieurs reprises aux travaux du professeur René Louis (2) et à ceux de M. Pierre Janin (3).

Ce texte nous apprend que c'est « le saint jour des Epiphanies » (4) que, en présence de Charles le Chauve, fut effectuée la translation du corps de saint Germain dans le conditorium des cryptes que l'on venait tout juste d'achever au terme de travaux commencés probablement peu après le 28 août 841 (5). Germain devait y demeurer seul pendant quelques années jusqu'à ce que les moines, « après avoir pris l'avis de ceux qui détenaient la sagesse » (*exercitata sapientium sententia*), aient décidé de transférer près de lui les reliques de martyrs que des confrères avaient rapportées de Rome et du monastère d'Agaune à la fin de l'année 862, ainsi que les corps de certains de ses successeurs qui avaient jadis reçu sépulture dans l'église.

Heiric ne donne aucun renseignement permettant de savoir en quelle année fut effectué ce rassemblement des corps saints dans la confession. Pour l'abbé Lebeuf, ce fut en 865. M. René Louis, dans son *Autessiodurum christianum*, le situe peu de temps après le retour de Rome des moines « vraisemblablement, dit-il, au cours de l'année 863 » (6). Quant à M. Pierre Janin il conclut, au terme d'un long exposé, à la date précise du dimanche 25 septembre 875, jour anniversaire de la mort d'Aunaire (7).

Cette dernière date nous paraît — historiquement — bien tardive mais nous reconnaissons volontiers la rigueur du raisonnement de M. P. Janin qui s'appuie sur les deux dates que fournissent les Gesta : le 1^{er} octobre des années 869 et 873. A notre avis, c'est seulement lorsque nous serons en possession d'une chronologie plus précise que celle que nous avons aujourd'hui des événements qui

se sont déroulés à Saint-Germain entre 859 et 875 (et en particulier de celle de ses abbés) que nous pourrons espérer faire un choix fondé entre les dates de l'abbé Lebeuf (862 pour la translation de saint Amâtre et 865 pour celle des corps saints) et celles de M. P. Janin (871 et 875). Nous ferons seulement observer aujourd'hui qu'elles semblent différer à peu de chose près, et peut-être exactement, de dix années.

Heiric expose de façon détaillée la manière dont furent disposés, autour de Germain, les différents corps saints qui furent jugés dignes d'accompagner ce dernier dans le lieu où il reposait depuis le saint jour des Epiphanies. La bonne compréhension de cette description nécessite que soit connue la position occupée par le sarcophage qui abritait le corps du fondateur du primitif oratoire qu'il avait consacré à saint Maurice, martyr d'Agaune, et à ses compagnons.

Or Heiric, si prolixe parfois, ne nous donne aucune indication explicite à ce sujet. Nous adoptons l'opinion exprimée et justifiée par M. René Louis dans son *Autessiodurum christianum* (8) : « Germain lui-même avait son tombeau à l'extrémité occidentale de la confession [...] qui communiquait avec l'église haute par une fenestella ».

L'endroit où reposait Germain étant bien établi — ce qui est fondamental —, il n'est pas sans intérêt, avant d'entreprendre l'analyse du texte qui nous présente l'agencement des corps saints, de nous arrêter quelques instants à celui qui le précède et dans lequel Heiric nous indique que, l'an de l'Incarnation 862, des moines de Saint-Germain rapportèrent de Rome et d'Agaune les reliques d'un certain nombre de martyrs.

On peut, à partir de ce texte et de ce que nous savons des événements historiques de l'année 862, imaginer la raison d'être de cette ambassade composée de moines de Saint-Germain accompagnés par un *illustrer vir* du nom de Lothaire et son prêtre Mainier, ainsi que celles qui ont fait qu'elle a pu ramener à Auxerre des reliques importantes et accordées apparemment sans difficulté, tant par

le pape Nicolas I^{er} que par l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune.

« Je pense, dit Heiric (9) en parlant de Germain, que la divine Providence avait déjà en vue que, parmi les différentes constructions de l'édifice, [les agrandissements décidés par Conrad et Aélis] le lieu secret de son caveau n'était destiné ni à un seul ni même à lui seul : un jour proche, d'autres patrons viendraient se joindre à lui en ce lieu, qui achèveraient de le garnir par leur présence, le protégeraient par leurs mérites et l'illustreraient par leurs miracles ». [...]

« C'est pourquoi, poursuit-il, l'an 862, certains frères munis de lettres et de recommandations royales gagnent la ville de Rome, d'abord pour y prier mais aussi dans l'intérêt de certaines affaires ecclésiastiques. [...] Le pape Nicolas accéda bien volontiers aux désirs de tous ces chargés d'affaires [...] et se consacra entièrement à eux pendant plusieurs jours; au moment où ils étaient sur le départ, il leur remit des reliques des saints martyrs Urbain et Tiburce, précieuses par leur puissance et en très grand nombre. Ainsi, par la grâce de Dieu et l'intervention du roi Charles, [...] tout ceci fut accompli de façon très facile ».

Ce texte ne peut laisser place à aucun doute. Il ne s'agit pas seulement de religieux en quête de reliques. Ils constituent une véritable ambassade royale, munie de lettres et de recommandations. Or, en cette année 862, quelle était la grande question qui agitait, tant la famille carolingienne que le Siècle de Rome ? C'était le divorce de Lothaire II, le jeune neveu de Charles le Chauve et de Louis le Germanique. Ce problème était posé depuis cinq ans déjà mais, cette année-là, les choses allaient se précipiter : en avril, Lothaire avait obtenu d'un synode lorrain l'annulation de son premier mariage et l'autorisation d'épouser sa concubine Waldrade — qu'il épousa effectivement au mois d'août. En septembre, le pape décida la convocation d'un concile général à Metz pour régler cette affaire et l'on peut penser que les ambassadeurs de Charles, qui arrivèrent à Rome à cette époque (10), y étaient envoyés, en particulier, pour en traiter. Comme les positions du roi et du pape étaient voisines, « tout ceci fut accompli de façon très facile » et les envoyés se virent remettre — apparemment sans longs palabres — les saintes reliques que le roi n'avait pu manquer de demander, dans une de ses lettres, pour son abbaye de Saint-Germain.

Sur le chemin du retour, ils reçurent l'hospitalité au monastère d'Agaune où l'abbé Hubert (11) ordonna que l'on fit droit à leur demande et qu'on leur remit sans retard une partie des reliques du

précieux martyr Maurice — qui avait été particulièrement cher à Germain lui-même — ainsi que le chef de saint Innocent, un de ses légionnaires. Après quoi ils reprirent leur route par Orbe, Salins, Dijon et Alise (12) et arrivèrent à Auxerre la veille des Calendes de Novembre, c'est-à-dire en la vigile de la fête de tous les saints de l'année 862.

★

Factum ita est : « Ainsi fut fait », dit sobrement Heiric. « Du côté droit, c'est-à-dire au Sud (13), des ossements de saint Urbain, pape, sont rassemblés dans un même tombeau avec le chef du martyr saint Innocent. Puis on trouve le corps du vénérable Alode, jadis son successeur, et ensuite ceux des trois saints évêques Ourse, Romain et Théodose ».

Nous verrons la suite de cette description plus loin. Auparavant nous pouvons faire, sur cette partie qui concerne le côté droit seul, les observations suivantes. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'une énumération pure et simple, d'un catalogue comme dit l'abbé Duru dans le titre du chapitre III des *Miracula*. Bien au contraire, l'auteur fait un départ très visible entre, d'abord Urbain et Innocent (qui sont, du côté méridional, les seuls martyrs de la foi), puis Alode (qu'il qualifie de vénérable et auquel il fait une place à part) et enfin Ourse, Romain et Théodose (qu'il rassemble, sans plus de commentaire, en fin d'énumération).

Dans la description du côté gauche qu'il fait ensuite, nous allons retrouver un parti pris très analogue. « C'est le côté gauche, c'est-à-dire septentrional, qu'occupent les reliques du glorieux martyr Tiburce, auquel ont été adjoints les corps de cinq vénérables évêques, à savoir saint Fraterne évêque et martyr, Censure, Grégoire, Didier et Loup; et à l'écart de ceux-ci, le corps du saint enfant Moré qui reçut jadis la couronne du martyre ».

Ainsi donc, sont disposés successivement : au plus près du corps de Germain le martyr romain Tiburce, puis Fraterne, également martyr, puis quatre autres évêques énumérés à la suite et sans autre commentaire, de façon tout à fait analogue à ce qui a été fait pour les trois prélats placés à la droite de Germain.

Cette disposition présente une symétrie frappante avec celle décrite pour le côté méridional et nous proposons pour l'agencement de tous ces corps saints, celui que nous avons représenté sur le schéma n° 1 (14).

Dans l'axe de la confession, à l'extrême ouest, près du mur nord-sud de séparation avec la nef de

l'église, le sarcophage qui abritait Germain, évêque et confesseur; le mur était entaillé par une *fenestella confessionis* qui permettait de voir le tombeau.

Puis, de part et d'autre de Germain et au plus près, deux chasses ou, plus probablement, deux coffres de pierre de petites dimensions, qui abritaient : à droite, les ossements du pape Urbain et le chef d'Innocent et, à gauche, les reliques de Tiburce, tous trois martyrs.

Ensuite, face aux deux passages latéraux de la triple arcade occidentale de la confession : à droite, le vénérable Alode, successeur immédiat de Germain et, à gauche, saint Fraterne, second successeur de Germain au siège d'Auxerre et martyr.

Ce premier ensemble de corps — saints entre tous — reposait sur une sorte de plate-forme qui dominait le sol de la grande chambre de la confession de la hauteur de quelques marches, probablement trois. C'est dans cette chambre mortuaire que se trouvaient : à droite, les trois évêques Ours, Romain et Théodose; à gauche, quatre autres évêques : Censure, Grégoire, Didier et Loup.

C'est pour ne pas rompre la symétrie de cet exposé que nous avons jusqu'à maintenant omis de parler d'Aunaire (Aunacharius), qui fut sans doute le plus grand prélat, après Germain, que connut l'église d'Auxerre en ces temps lointains des V^e et VI^e siècles.

« Du côté des pieds de Germain, dit Heiric, c'est-à-dire à l'orient, aussitôt après l'autel (15), reposent les restes très saints du précieux confesseur et évêque Aunaire ».

Les moines choisirent donc de conférer à Aunaire un honneur particulier en le plaçant — et lui

seul —, dans la travée centrale, aux pieds de Germain; ceci semble bien confirmer que ce prélat d'une envergure exceptionnelle avait laissé, deux cent cinquante ans après sa mort, un souvenir demeuré très vivace.

Avant de passer à la seconde partie de cette étude, nous voudrions formuler deux questions qui viennent à l'esprit quand on regarde le schéma n° 1.

Et tout d'abord, pourquoi le collatéral sud comporte-t-il seulement trois sépultures alors qu'il y a place pour quatre et qu'il en existe effectivement quatre au nord ?

Seconde question portant sur les positions respectives de Romain et de Théodose : Théodose est le cinquième successeur de Germain et Romain le dixième; si Théodose (et non Romain) était voisin de Ours, Germain serait entouré par ses six premiers successeurs; on est donc conduit à se demander si Heiric n'a pas commis une erreur dans son énumération concernant le côté sud.

★

La seconde partie de cette étude, que nous abordons maintenant, nous permettra, en particulier, d'apporter une réponse à ces questions.

Heiric termine son énumération par ces mots : « Comme nous avons cité précédemment les noms de ceux-ci, indiquons brièvement ce qui a pu parvenir à notre connaissance à leur sujet ».

Effectivement, dans les cinq paragraphes qui suivent — et qui terminent le chapitre III des *Miracula* (16) —, Heiric fournit les renseignements en question, tirés pour la plupart des *Gesta* comme l'a bien montré M. P. Janin (17).

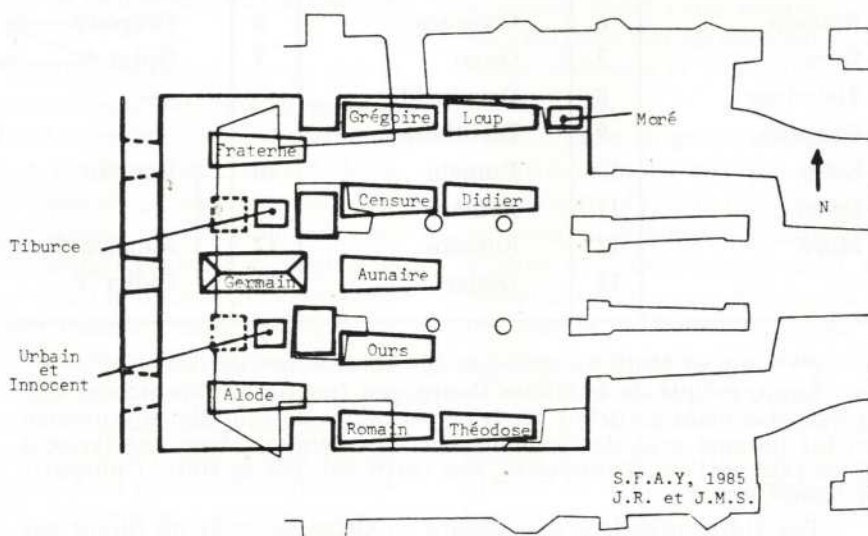


Schéma n° 1. — Abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Les corps saints dans la confession selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric.

Les noms apparaissent dans l'ordre de la première colonne du tableau ci-après. Dans la seconde, nous avons fait figurer, à titre comparatif, la liste des treize premiers successeurs de Germain, telle qu'elle a été publiée par Monseigneur Louis Duchesne (18).

De prime abord, cette première liste est déroutante. L'ordre dans lequel on rencontre les noms, écrit M. P. Janin, est « absolument incohérent et ne correspond pas plus à l'ordre topographique des sarcophages qu'à l'ordre chronologique de la mort des personnages » (19).

Pourtant, à la réflexion, on relève deux séries « cohérentes » : l'une, déjà connue, qui va de Alode à Censure et l'autre d'Ours à... Optat, le septième successeur de Germain qui n'apparaissait pas dans le paragraphe CXVII utilisé plus haut.

Plus intéressant encore, on constate que si l'on décale le trio « Aunaire, Didier, Romain » (qui semble jouer les trouble-fête dans l'énumération des sept premiers successeurs) et qu'on le place après Moré, on obtient une troisième liste que l'on peut, avec intérêt, comparer à celle du paragraphe CXVII et qui permet, en suivant les flèches de la troisième colonne, de passer sans difficulté de

l'agencement du schéma n° 1 à celui du schéma n° 2 — qui est très analogue mais en diffère sur les points suivants :

— Théodose, cinquième successeur, trouve tout naturellement sa place auprès de Ours, son prédécesseur, dans la rangée occidentale de sarcophages,

— Optat, septième successeur, apparaît dans la rangée orientale à côté de Loup,

— Didier, qui était au septentrion, passe du côté méridional et, par là-même, comble le vide existant en cet endroit sur le schéma n° 1; cependant, dans cette nouvelle succession, Aunaire demeure toujours à la place d'honneur aux pieds de Germain,

— Romain enfin quitte la rangée occidentale de sarcophages pour la rangée orientale, mais il est toujours placé le long du mur sud, là où son nom est encore visible de nos jours.

Nous disposons donc maintenant de deux agencements — analogues bien que différents et provenant de deux textes écrits (apparemment à peu près en même temps) par le même auteur. Que pouvons-nous en conclure ?

Heiric 118 à 122		Mgr Louis Duchesne		Heiric 118 à 122 (modifié)	
1	Alode	1	Alode	1	Alode
2	Fraternel	2	Fraternel	2	Fraternel
3	Censure	3	Censure	3	Censure
12	Aunaire	4	Ours	4	Ours
13	Didier	5	Théodose	5	Théodose
10	Romain	6	Grégoire	6	Grégoire → Loup*
4	Ours	7	Optat	7	Optat ← More*
5	Théodose	8	Droctoald	—	—
6	Grégoire	9	Eleuthère	—	—
—	Loup	10	Romain	10	↑ Romain
7	Optat	11	Aethère	—	—
—	Moré	12	Aunaire	12	Aunaire ←
—	—	13	Didier	13	Didier ↓

(*) Loup et Moré ne sont pas des successeurs de Germain.

Loup, évêque de la Haute Bourgogne (peut-être d'Avenches) vint à Saint-Germain au début du VI^e s., au temps de Clotilde; il y mourut et fut inhumé près de Germain. Quant à l'enfant Moré, martyrisé à Cora (aujourd'hui Saint-Moré), son corps fut, par la suite, transporté à Saint-Germain.

Des treize premiers successeurs de Germain, trois ne furent pas jugés dignes de l'accompagner; les raisons qui ont pu les faire écarter sortent du cadre de notre étude.

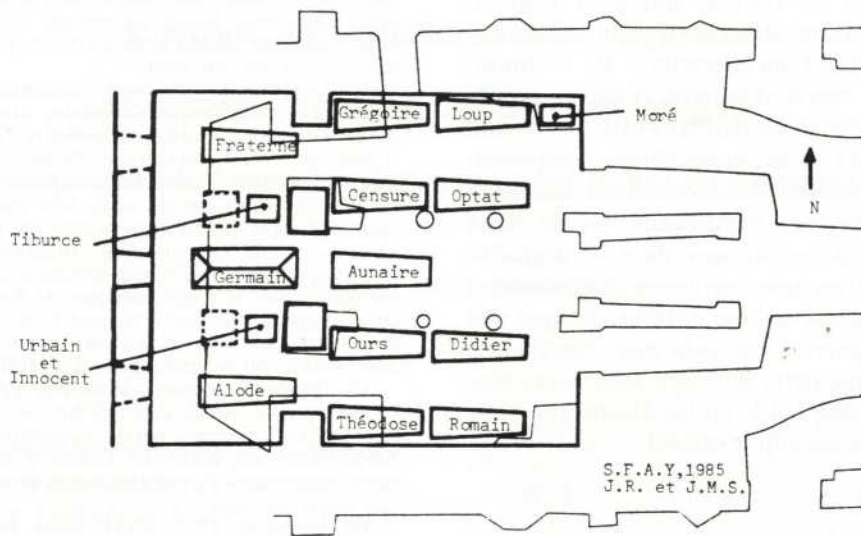


Schéma n° 2. — Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Les corps saints dans la confession selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric.

Le second semble nettement plus satisfaisant que le premier car :

— Germain s'y trouve entouré tant par des saints (Urbain, Tiburce et Innocent) que par ses six premiers successeurs,

— Optat, saint évêque sur l'absence duquel on s'interrogeait, apparaît à une place logique puisque la rangée occidentale, étant complète, ne pouvait le recevoir,

— l'emplacement vide du schéma n° 1 est comblé par Didier,

— et enfin Romain, bien qu'ayant échangé sa place avec Théodose, se trouve toujours le long du mur méridional.

A notre avis, il résulte clairement de ce que le lecteur a pu suivre avec nous sur le schéma n° 2 que Heiric, quand il a rassemblé ces compléments biographiques, les a ordonnés en fonction de la succession des sarcophages depuis Germain, les saints de Rome et d'Agaune, ses six premiers successeurs, puis la rangée orientale de sarcophages, en commençant par Loup pour la seule raison (logique) que ce dernier était le voisin immédiat du sixième successeur, Grégoire. En suivant l'ordre de cette énumération, on constate aussi que Romain est le successeur de Didier dans la liste pour la raison bien simple qu'il est son voisin immédiat dans la confession. Ceci permet d'exclure l'hypothèse que Heiric — comme on a pu le penser — avait commis une nouvelle erreur en le considérant comme le successeur de Didier au siège épis-

copal. Il faut reconnaître d'ailleurs que les mots par lesquels commencent les quelques lignes consacrées à Romain : *Romanus cathedrae substituitur* ne peuvent être interprétés autrement que de la façon suivante : « Romain est choisi comme successeur au siège épiscopal » ; et ceci, venant immédiatement après la notice consacrée à Didier, a conduit tout naturellement certains lecteurs à penser à une erreur d'Heiric.

Par contre l'abbé Lebeuf, ayant compris que le lecteur puisse être gêné par ces trois mots « propres à faire croire que S. Romain aurait succédé à S. Didier » prend soin d'indiquer qu'« il faut faire attention qu'en cette occasion, cet écrivain [Heiric] parle de nos évêques suivant la disposition de leurs tombeaux et non selon leur ordre chronologique » (20).

Cette mise en garde nous semble pouvoir résulter seulement du fait que l'abbé Lebeuf interprétait le texte d'Heiric d'une façon identique à celle qui nous a conduit à l'agencement figuré sur le schéma n° 2. Ceci permet aussi, à notre avis, d'apporter une réponse satisfaisante au problème soulevé par M. P. Janin (21) — qui pense que Heiric a commis une erreur chronologique en faisant succéder Romain à Didier —, mais ne fournit pas d'explication à la question — secondaire — de l'origine de ces trois mots, par lesquels Heiric fait commencer la notice de Romain : ils ont fait couler beaucoup d'encre et l'interprétation la plus simple demeure celle de l'abbé Lebeuf qui pensait que Heiric s'en était « servi par inadvertance ».

Que penser enfin de l'auteur qui nous fournit, l'un à la suite de l'autre, deux textes qui sont, sans conteste, partiellement incohérents ? M. P. Janin, dans l'article cité, relève d'ailleurs d'autres points qui laissent perplexe le lecteur attentif. Il en conclut que ces erreurs et inconséquences pourraient être l'indice d'une maladie dont souffrait Heiric et qui l'emporta, selon ses hypothèses, un ou deux ans plus tard. Il est certain que dans ce domaine comme dans d'autres, une meilleure connaissance de la vie d'Heiric ainsi qu'une édition critique des *Miracula* apporteraient beaucoup aux chercheurs. M. P. Janin a promis cette dernière (22); nous concluons cette modeste étude en lui disant que nous l'attendons avec beaucoup d'intérêt.

J. R.

(1) DURU (Abbé Louis-Maximilien), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre et Paris, 1853, tome II. Les *Miracula sancti Germani episcopi autissiodorensis* y occupent les pages 114 à 189. Dans la suite, les références seront données sous la forme : *Miracula*, suivi du numéro de la page et du paragraphe.

Nous nous référons à cette édition qui est la plus accessible et reproduit celle des Bollandistes. Les différentes éditions disponibles sont indiquées dans la note 4 de l'article de M. P. Janin cité en référence 3.

(2) LOUIS (René), *Autessiodurum christianum, Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952.

On pourra se reporter à différents articles de l'auteur signalés dans la « Bibliographie analytique et critique des publications du Professeur René Louis », par André MOISAN, in *Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, XV à CLIV.

(3) JANIN (Pierre), « Heiric d'Auxerre et les Gesta pontificum autissiodorensium », dans *Francia*, revue de l'Institut historique allemand de Paris, tome 6, 1976 [1977], pp. 89-105. On pourra aussi se reporter à la position de thèse de l'auteur in *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1969, 69-74.

(4) *Miracula*, 166-167, CI.

(5) On trouvera de nombreux détails concernant les travaux qui furent effectués dans les cryptes entre les deux translations qui eurent lieu, la première le 28 août 841 et la seconde le 6 janvier 860 (nouveau style) dans : HARDY (Madeleine) et LABBÉ (Alain), « Loup de Ferrières, Remi et Fredilo », in *Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, tome I, 119-169.

(6) *Aut. christ.*, op. cit., p. 40.

(7) Heiric d'Auxerre..., art. cit., 101.

(8) *Aut. christ.*, op. cit., p. 42 et n. 21; fig. 17, p. 51.

(9) *Miracula*, 170, CVIII; 171, CIX.

Cette traduction comme toutes celles qui suivent, est due à M. le Professeur René Louis.

(10) Heiric fournit une seule date précise : l'ambassade fut de retour à Auxerre la veille des Calendes de Novembre. On sait par ailleurs que Nicolas 1^{er} lui consacra plusieurs de ses journées mais que, néanmoins, les affaires traitées n'ayant pas soulevé de difficultés, il semble que ce séjour n'ait pu excéder deux semaines. Comme il y eut, au retour, un arrêt à Agaune — que le texte nous conduit à estimer à quelques jours — ainsi que de nombreuses stations provoquées par la dévotion populaire pour les reliques, il nous semble pouvoir être raisonnablement supposé que, compte tenu de la distance et du passage des Alpes et du Jura, le voyage de retour exigea deux à trois

mois, un à deux mois ayant suffi pour l'aller. On obtient ainsi une durée totale du voyage de l'ordre de quatre à cinq mois, un départ d'Auxerre en juin ou juillet et une arrivée à Rome en août.

(11) Ce Hubert, que nous rencontrons, en octobre 862, abbé de Saint-Maurice-en-Valais, était le frère de Teutberge, l'épouse répudiée de Lothaire II. Ce dernier — dont il était donc le beau-frère — l'avait d'abord honoré de la Bourgogne transjurane avant d'essayer de se séparer de ce peu reluisant parent qui, non content d'être père de famille malgré sa tonsure, menait de plus — et ostensiblement —, une vie dissolue. Abandonné par Lothaire, il passa au service de Charles le Chauve de qui, en cette même année 862, il reçut l'abbaye de Saint-Martin de Tours. On comprend donc qu'il n'avait rien à refuser aux envoyés de Charles qu'il reçut *excepti quam familiariter*, c'est-à-dire « avec on ne peut plus d'affabilité ».

(12) CHAUME (chanoine Maurice), *Les origines du duché de Bourgogne*, Acad. des Sc. Arts et Belles-Lettres de Dijon, 1925-1931, seconde partie, géographie historique, fasc. 2, 701-703 avec une carte. Le lecteur y trouvera un commentaire concernant l'itinéraire suivi, ainsi que l'identification des noms de lieux.

(13) *Miracula*, 175, CXVII. Cette précision, qui indique explicitement que la droite de Germain était du côté sud, montre sans aucune ambiguïté que son corps, comme il était de règle à cette époque, était occidenté. Il en fut de même pour tous les corps inhumés dans les cryptes jusqu'au moment où, aux alentours de 1635, les Mauristes — qui avaient perdu de vue cette occidentation traditionnelle — orientèrent les sarcophages qui existaient encore (et au premier chef celui de Germain) et démontèrent l'autel « à l'envers ». Pour plus de détails, on pourra se reporter à notre bulletin de l'année 1984, pages 29 à 38, où nous citons des textes qui prouvent que c'est à ce moment que les sarcophages qui, jusque là, étaient demeurés occidentés ont été, volontairement, orientés.

Afin que le lecteur puisse se faire une opinion personnelle sur ce texte fondamental, nous avons reproduit la partie de CXVII qui comporte la description faite par Heiric. « ... Factum ita est; et dextro quidem latere, id est a plaga Australi, ossa beati Urbani Papae cum capite sancti Innocentii martyris eodem loculo composita sunt. Hinc corpus venerabilis Alodii, successoris quondam ejus, ac trium deinde sanctorum pontificum, Ursi, Romani et Theodosii. A parte pedum, id est plaga Orientali, secus aram, pretiosi confessoris et praesulis Aunarii membra sacratissima requiescunt. Sinistrum, id est Septentrionale latus, gloriosi martyris Tiburtii pignora occuparunt, sub junctis quinque pontificum corporibus venerandis, hoc est Sancti Fraternalis episcopi et martyris, Censurii, Gregorii, Desiderii ac Lupi; et extra hos, sancti Moderati pueri, quondam martyrio coronati. Horum quia nomina praemisimus, si qua ex eis ad nostram manavere notitiam, modesto compendio perstringamus. »

(14) Ce schéma utilise le plan de la confession relevé par le Groupe d'études de Saint-Germain de notre Société, plan qui a paru dans notre bulletin n° 1, 1984.

(15) Il s'agit de l'autel majeur de l'église haute qui était élevé — comme tout *ara sepulchri* — exactement au-dessus du tombeau du saint patron. Heiric songe au pèlerin qui, par la *fenestella confessionis*, voit au premier plan le tombeau de Germain situé sous l'autel et, au-delà, celui d'Aunaire qui est donc, pour lui, situé *secus aram* « aussitôt après l'autel ».

(16) *Miracula*, 176-179, CXVIII à CXXII.

(17) Heiric d'Auxerre..., art. cit., 101 sq.

(18) DUCHESNE (Mgr Louis), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1910, tome deuxième, 436-437.

(19) Heiric d'Auxerre..., art. cit., 102.

(20) LEBEUF (abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, Paris, 1743, tome 1^{er}, 113.

(21) Heiric d'Auxerre..., art. cit., 95, n. 35.

(22) *Ibid.*, 90, n. 5 in fine.

**A propos des sépultures mérovingiennes
découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye :
remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages**

par Gilbert-Robert DELAHAYE

LES DÉCOUVERTES DE 1982

Au cours de la première semaine de novembre 1982, un engin de terrassement qui creusait une tranchée autour de l'église de Saints (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye), pour la pose de drains, rencontra plusieurs sarcophages. Les autorités municipales, aussitôt avisées, firent surseoir aux travaux. Le samedi 6 novembre 1982, un sauvetage archéologique pu ainsi être entrepris sur le terrain communal où se déroulait le terrassement précité. Y prirent part, outre M. Guy Fromentin, maire de Saints, divers habitants : MM. Gilbert Colas, Jean-Pierre Dufeu, Ludovic Dufeu, Marcel Delapierre, Roland Fromentin, Maurice Roy, M. Jacky Corbin, entrepreneur de terrassement, ainsi que M. Régis Fromentin, président des Amis de l'église de Saints, et l'auteur.

Au moment de l'intervention archéologique, la situation était la suivante : deux sarcophages de pierre (sarcophages A et B) avaient été endommagés par la pelle mécanique. Le pied d'un troisième (sarcophage 2) apparaissait dans la paroi de la tranchée. Il fut donc décidé de dégager ce tombeau. C'est au cours de cette opération qu'un squelette (sépulture 1) fut mis au jour sur le couvercle du sarcophage.

Le crâne s'était effondré sous le poids des terres. Les os des avant-bras, repliés sur le bassin, étaient fragmentaires. Le corps était à peu près complet jusqu'au niveau des genoux. Plus bas, seul subsistait une partie du tibia gauche. Le péroné gauche, le tibia et le péroné droit manquaient (disparition ancienne apparemment comme semblait en témoigner l'état de la fracture du tibia gauche). Cela laisse supposer un bouleversement déjà ancien dans cette zone.

Le dégagement du sarcophage 2 nécessita une excavation qui entraîna la découverte d'un autre sarcophage (sarcophage 3) à 1,30 m environ à l'ouest du sarcophage 2. Ce sarcophage 3 était ac-

colé, du côté nord, à un troisième sarcophage (sarcophage 4), lui-même jouté, toujours au nord, par un quatrième sarcophage (sarcophage 5).

Les différents sarcophages et la tombe en pleine terre mis au jour (dont on trouvera les mesures sur les dessins illustrant cet article) ont donné lieu aux observations suivantes :

Sarcophage A : Tête d'une cuve trapézoïdale en calcaire blanc, vide.

Sarcophage B : Partie centrale d'une cuve trapézoïdale en calcaire blanc, vide.

Sépulture 1 : Voir description ci-dessus.

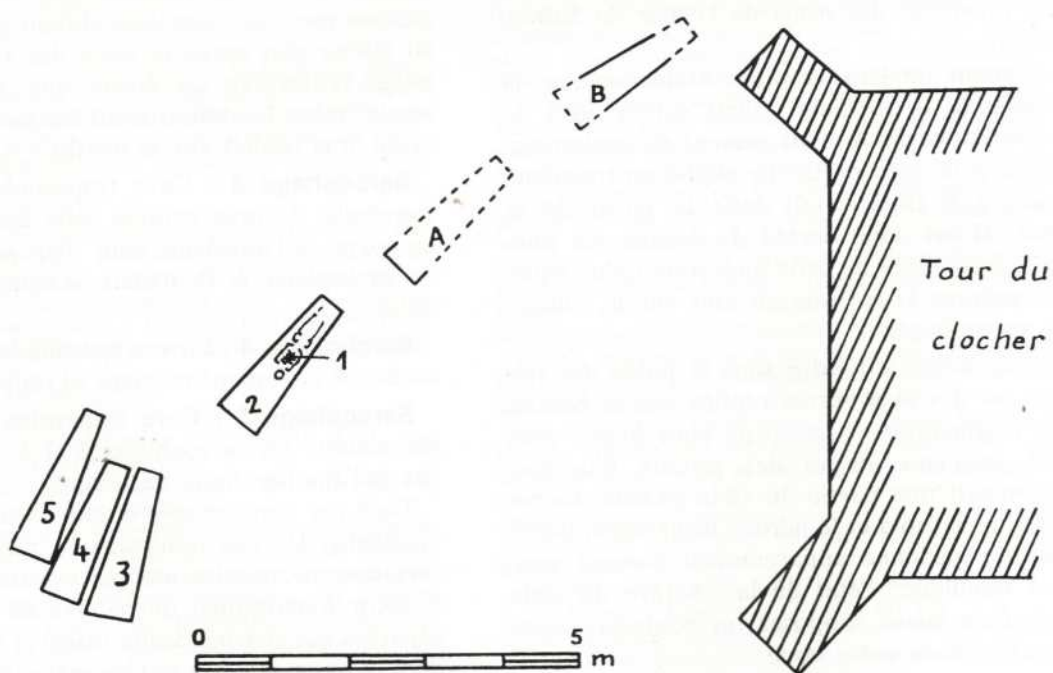
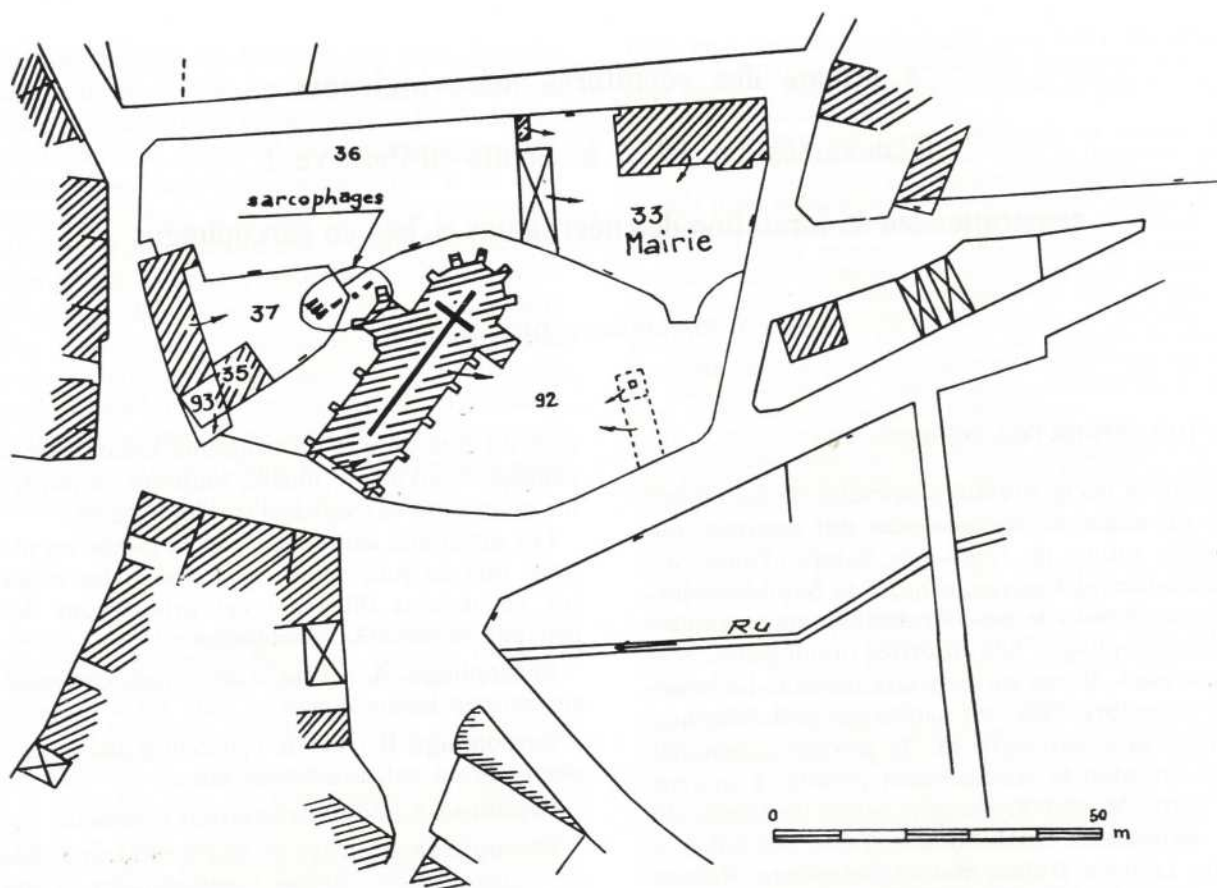
Sarcophage 2 : Cuve et couvercle trapézoïdaux en calcaire blanc. Parois longitudinales et extrémités décorées de bandes de stries d'obliquité alternée, taillées au poinçon. Sur la périphérie de chaque panneau, bandeau obtenu par enlèvement au ciseau plat après la taille des stries. Ce sarcophage renfermait un corps que n'accompagnait aucun objet. Le défunt avait les pieds joints et les avant-bras repliés sur le bassin.

Sarcophage 3 : Cuve trapézoïdale seule, sans couvercle, décorée comme celle du sarcophage 2. Le corps, à l'intérieur, était disposé comme celui du sarcophage 2. Il n'était accompagné d'aucun objet.

Sarcophage 4 : Cuve trapézoïdale seule, non décorée, ne contenant ni corps ni objet.

Sarcophage 5 : Cuve trapézoïdale seule, décorée comme les sarcophages 2 et 3. Cette cuve n'a pas été fouillée faute de temps.

Tous ces sarcophages datent de l'époque mérovingienne. De tels tombeaux se rencontrent dans certaines nécropoles associées à des sarcophages à décor longitudinal de bandes de stries gravées séparées par des bandeaux réservés (1). Or, ce dernier type a pu être daté par des découvertes récentes de la deuxième moitié du VI^e siècle ou du début du VII^e. Sans doute convient-il de retenir une date voisine pour les sarcophages du type qui nous intéresse ici.



SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Situation des sarcophages exhumés en novembre 1982.

DÉCOUVERTES ANTÉRIEURES

En différentes circonstances, des découvertes de sarcophages de pierre avaient déjà eu lieu. Dans une étude manuscrite qu'ils ont eu l'extrême amabilité de nous confier, M. et Mme Robert Breuiller ont répertorié les découvertes anciennes de sépultures faites à Saints (2). Pour la facilité de l'exposé, ces découvertes ont été numérotées; pour leur localisation, on voudra bien se reporter au plan.

Point 1 : Mme Breuiller se souvient que, vers 1935, sa grand'mère et des personnes âgées de la localité parlaient de la découverte de sarcophages lors de la construction du préau de l'école (aujourd'hui mairie et salle des fêtes).

Point 2 : Les employés communaux chargés de l'entretien du talus du chemin rural passant derrière la mairie y ont trouvé des ossements humains à plusieurs reprises.

Point 3 : Dans une maison ancienne, appartenant au presbytère et appartenant de nos jours à M. Vaudenay, secrétaire de mairie en retraite, deux sarcophages servaient de marches à l'escalier du sous-sol. Ils ont été récupérés en 1910 par un ama-

teur d'antiquités et on ignore ce qu'ils sont devenus.

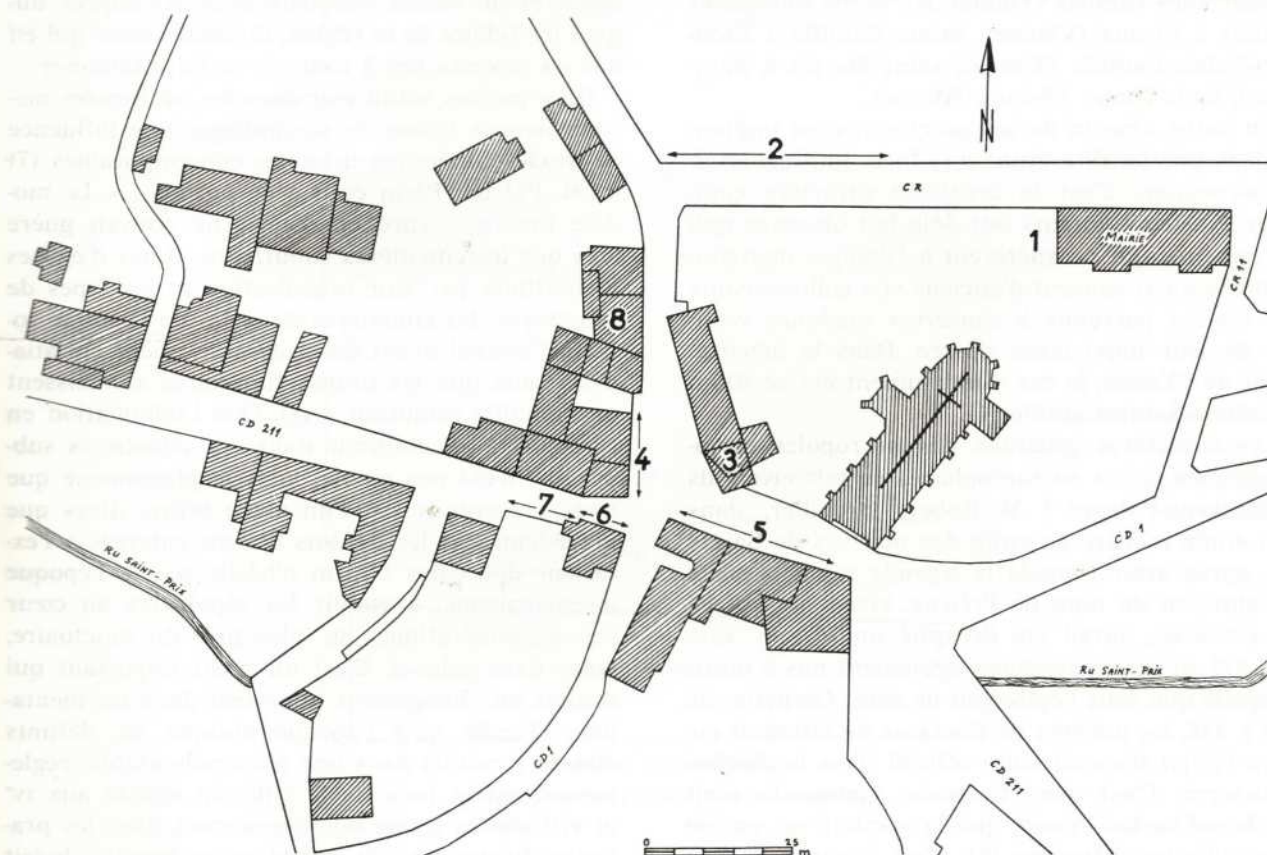
Point 4 : Les travaux d'adduction d'eau, en 1955, révélèrent une rangée de sarcophages que coupa la pelle mécanique. Ces tombeaux, placés obliquement par rapport à la façade des maisons voisines, étaient orientés vers le chevet de l'église.

Point 5 : Au cours des mêmes travaux, deux témoins, MM. Roland Fromentin et Gilbert Breuillé ont vu détruire des sarcophages en ce lieu. Selon M. Breuillé, ils étaient placés bout à bout.

Point 6 : Dans les mêmes circonstances, des sarcophages placés côte à côte sur une dizaine de mètres ont été sectionnés. Bien que disposés ouest-est, ils n'avaient pas, d'après M. Vaudenay, la même orientation que ceux découverts au point 4.

Point 7 : Toujours à l'occasion de l'adduction d'eau, la pelle mécanique retira du sol un grand nombre d'ossements humains. Un crâne présentait la particularité d'être percé d'un trou circulaire, aux bords réguliers. Des monnaies, aussitôt dispersées, ont aussi été trouvées, mêlées aux ossements.

Point 8 : Lors du creusement d'une fosse pour



Saints-en-Puisaye. — Localisation des découvertes de sépultures antérieures à 1982 (d'après R. Breuiller).

l'installation d'une cuve à mazout, l'entrepreneur a laissé un tibia, trouvé sur place, au propriétaire absent. On ignore si d'autres ossements ont été exhumés en cette circonstance.

UNE NÉCROPOLE RICHE EN SARCOPHAGES

Les découvertes relatées ci-dessus montrent qu'on se trouve en présence d'une vaste nécropole riche en sarcophages mérovingiens. Or, la présence de nombreux sarcophages dans certains cimetières mérovingiens a depuis longtemps intrigué les observateurs et frappé les imaginations, surtout lorsque ces cimetières sont implantés en milieu rural. Les études que nous avons déjà consacrées à plusieurs de ces nécropoles (3) nous ont permis de constater que celles-ci présentaient des caractères communs.

Dans tous les cas, il apparaît que le cimetière mérovingien s'est développé à partir d'un édifice religieux voué au culte d'un saint jouissant localement ou régionalement d'un prestige certain : saint Ursion à Isle-Aumont (Aube), saint Georges à Quarré-les-Tombes (Yonne), les saints Gervais et Protas à Civaux (Vienne), sainte Camille à Escolives-Sainte-Camille (Yonne), saint Martin à Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne).

En outre, chacun de ces sanctuaires est implanté dans une localité ayant une forte imprégnation gallo-romaine. C'est le deuxième caractère commun. Plusieurs auteurs ont déjà fait observer que les localités qui prospérèrent à l'époque mérovingienne étaient souvent d'anciens *vici* gallo-romains qui étaient parvenus à conserver quelques vestiges de leur importance passée. Dans le département de l'Yonne, le cas a notamment été vérifié à Escolives-Sainte-Camille (4).

Les caractères généraux des nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages se retrouvent-ils à Saints-en-Puisaye ? M. Robert Breuiller, dans son étude relative au culte des martyrs de Saints (5), après avoir rappelé la légende selon laquelle un chrétien du nom de *Priscus*, vivant au village de *Cociacus*, aurait été décapité un 26 mai, vers l'an 275, et ses compagnons également mis à mort, rappelle que sous l'épiscopat de saint Germain, de 418 à 448, les martyrs de *Cociacus* ne faisaient encore l'objet d'aucun culte officiel dans le diocèse d'Auxerre. C'est avec Germain, comme l'a écrit M. Jean-Charles Picard, que la sainteté est entrée dans l'Eglise d'Auxerre (6). C'est à partir de son épiscopat que l'Eglise d'Auxerre va élaborer les

éléments d'une histoire sainte locale. Histoire où les saints du diocèse prendront place aux côtés des successeurs et des prédécesseurs de Germain. Postérieur à 448, le culte de *Priscus*, dont le nom signifie « l'ancien », est quoi qu'il en soit antérieur à 586. En effet, à cette date, l'évêque Aunacharius (Aunaire, 573-606) promulga un règlement pour la célébration des offices dans la cathédrale d'Auxerre. Il y est ordonné aux moines du monastère appelé *Monasterium Cociacense ad Sanctos* (littéralement « monastère de Coucy auprès des saints ») de venir à la cathédrale d'Auxerre le 1^{er} octobre de chaque année pour y célébrer une procession avec chants et litanies.

Il ne fait pas de doute, comme l'a expliqué R. Breuiller, que *Cociacus ad Sanctos* est le village actuel de Saints-en-Puisaye qui a perdu par la suite son nom gallo-romain pour ne garder que celui de Saints. On voit donc que c'est dans une localité marquée par son passé antique que va prendre naissance le culte d'un saint local réputé. Comme dans les exemples précités, on voit que les deux caractères généraux sont réunis : une bourgade d'origine gallo-romaine demeurée suffisamment active au VI^e siècle pour être le siège d'un culte fameux et un centre religieux attractif auprès duquel les fidèles de la région, du moins ceux qui en ont les moyens, ont à cœur de se faire inhumer.

On a parfois voulu voir dans les nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages une influence de modes funéraires urbaines contemporaines (7) et M. Patrick Périn écrit à ce propos : « Le modèle funéraire chrétien d'alors ne pouvait guère être que les cimetières suburbains, dotés d'églises et héritiers par leur organisation et les types de sépultures des cimetières de la fin de l'époque romaine, ceux-ci ayant été progressivement christianisés sans que les usages funéraires connaissent une notable évolution » (8). Que l'inhumation en sarcophage ait continué dans des cimetières suburbains n'est pas niable, mais le phénomène que nous présentons est d'un autre ordre. Alors que précédemment les défunts étaient enterrés à l'extérieur des villes (9), on n'hésite pas, à l'époque mérovingienne, à établir les sépultures au cœur des agglomérations, au plus près du sanctuaire, voire dans celui-ci. C'est un point important qui traduit un changement intervenu dans les mentalités. Tandis qu'à l'époque antique les défunts étaient conduits dans une nécropole établie réglementairement hors de la ville, on assiste aux IV^e et VII^e siècles à un bouleversement dans les pratiques funéraires : le défunt ou sa famille choisit le lieu d'inhumation qui peut être un modeste ci-

metière de village ou, si l'on en a les moyens, la grande nécropole établie à proximité d'un haut-lieu, c'est-à-dire d'un sanctuaire disposant de reliques précieuses et vénérées, celle d'un saint en renom ou d'un saint local. A la rigueur règlementaire antique succède le choix et l'expression de la piété. Ce sont là deux modes de pensée différents, n'exprimant pas les mêmes sensibilités. Il ne semble donc pas qu'il y ait là matière à voir une influence urbaine. D'ailleurs le phénomène est général, il règne à la ville (à Paris, par exemple, avec le cimetière Saint-Marcel) aussi bien que dans les *vici* ruraux. Les mêmes causes (l'attrait des reliques) peuvent produire en tous lieux les mêmes effets.

G.-R. D.

(1) C'est notamment le cas à Saint-Germain d'Auxerre. Voir sur ce sujet : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Considérations économiques et sociales sur quelques sarcophages découverts dans l'église Saint-Germain, à Auxerre (Yonne) », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 2, 1980, pp. 36-45; et SAULNIER (Lydwine) et DELAHAYE (G.-R.), « Les sarcophages découverts à Saint-Germain d'Auxerre de 1957 à 1961 », dans *Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979, archéologie*, pp. 277-292.

(2) BREUILLER (Robert), « La nécropole de Saints-en-Puisaye », 1983, manuscrit, 6 pages + 1 plan. Nous remercions vivement M. et Mme Breuiller qui nous ont très libéralement communiqué cette étude.

(3) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Recherches sur les conditions de développement de trois importantes nécropoles rurales mérovingiennes », dans *Actes du 106^e Congrès national des Sociétés savantes, Perpignan, 1981, archéologie*, pp. 243-251; et « Observations sur la formation des nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 7, 1983, pp. 33-40.

(4) PROST (Daniel), « Recherches sur Escolives-Sainte-Camille gallo-romain », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 111^e vol., 1979, pp. 13-39.

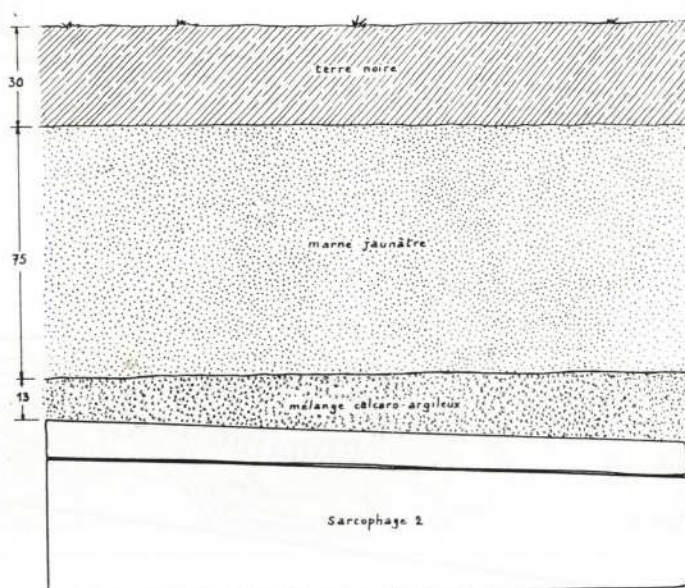
(5) BREUILLER (Robert), « Saints-en-Puisaye et le culte de ses martyrs », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 49-52.

(6) PICARD (Jean-Charles), « Espace urbain et sépultures épiscopales à Auxerre », dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXII, n° 168, janvier-juin 1975, pp. 205-222.

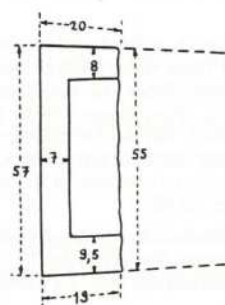
(7) PÉRIN (Patrick), « Quelques remarques sur la « question franque » en Gaule du nord », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 2, 1980, pp. 79-85, notamment p. 81; « Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. Remarques sur la topographie funéraire en Gaule mérovingienne et à sa périphérie », à paraître dans un ouvrage collectif; et « Le problème des sarcophages cénotaphes, à propos de la nécropole de Quarré-les-Tombes, site d'une bataille légendaire », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, 1982, t. 2, pp. 823-835.

(8) PÉRIN (P.), « Le problème ... », *art. cit.*, p. 824.

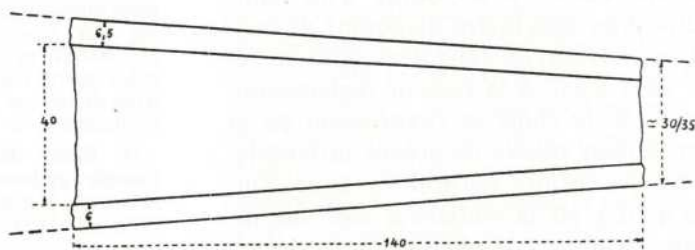
(9) A Auxerre, la population païenne aussi bien que chrétienne était inhumée dans l'antique cimetière du *Mons Autricus* (Montartre), y compris les évêques prédécesseurs de saint Germain.



SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Stratigraphie au niveau du sarcophage 2.

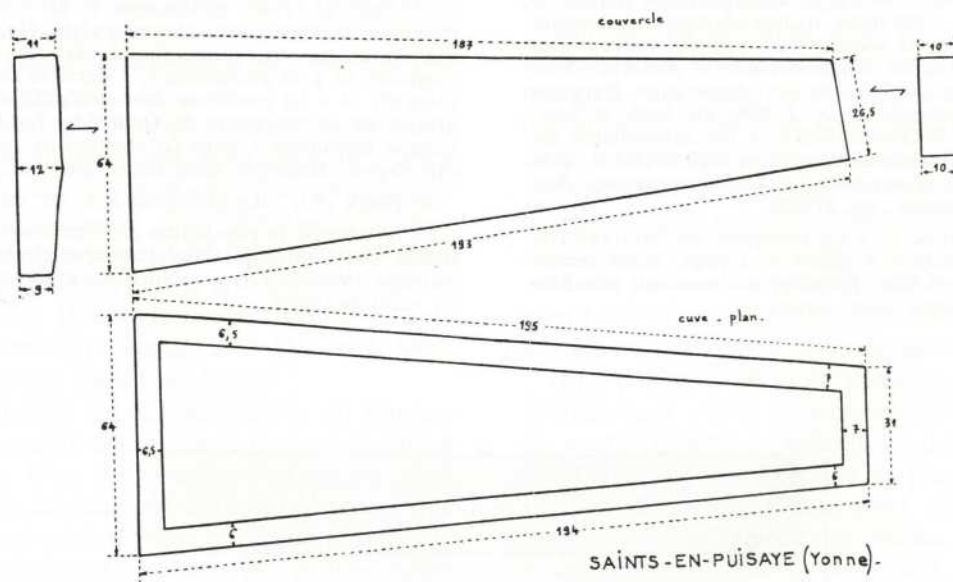


Sarcophage A

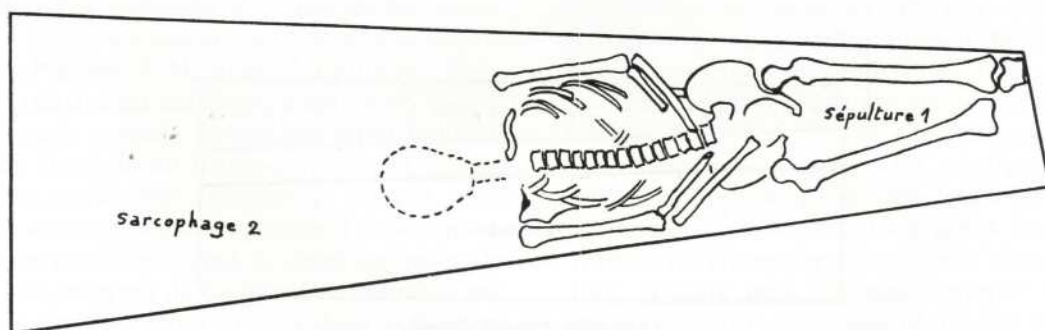


Sarcophage B

SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Sarcophages A et B



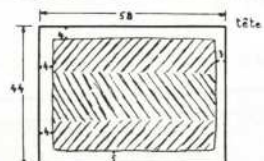
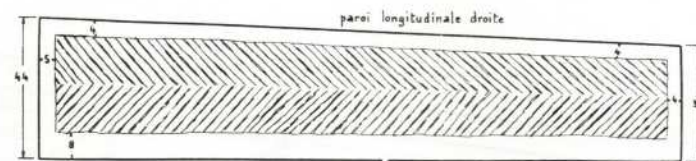
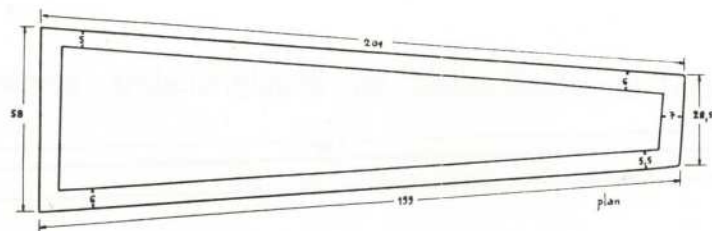
SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Sarcophage 2.



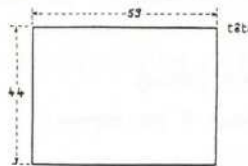
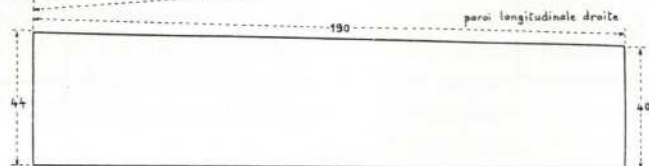
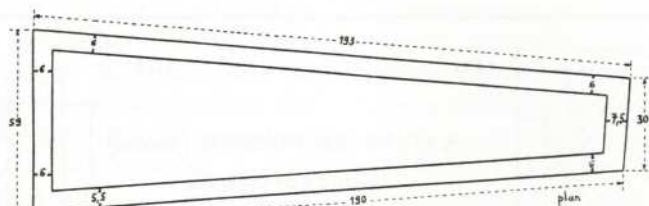
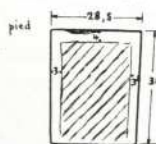
Sarcophage 2

Sépulture 1

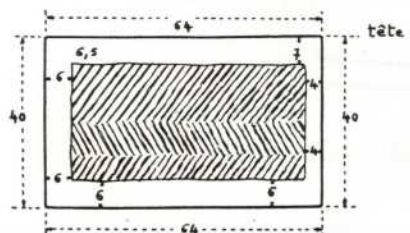
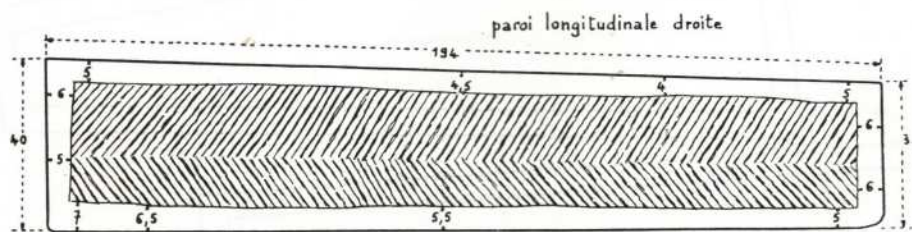
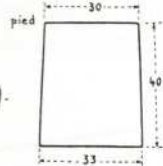
SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Situation de la sépulture 1 sur le couvercle du sarcophage 2.



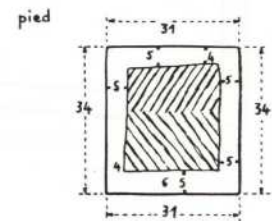
SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Sarcophage 3.

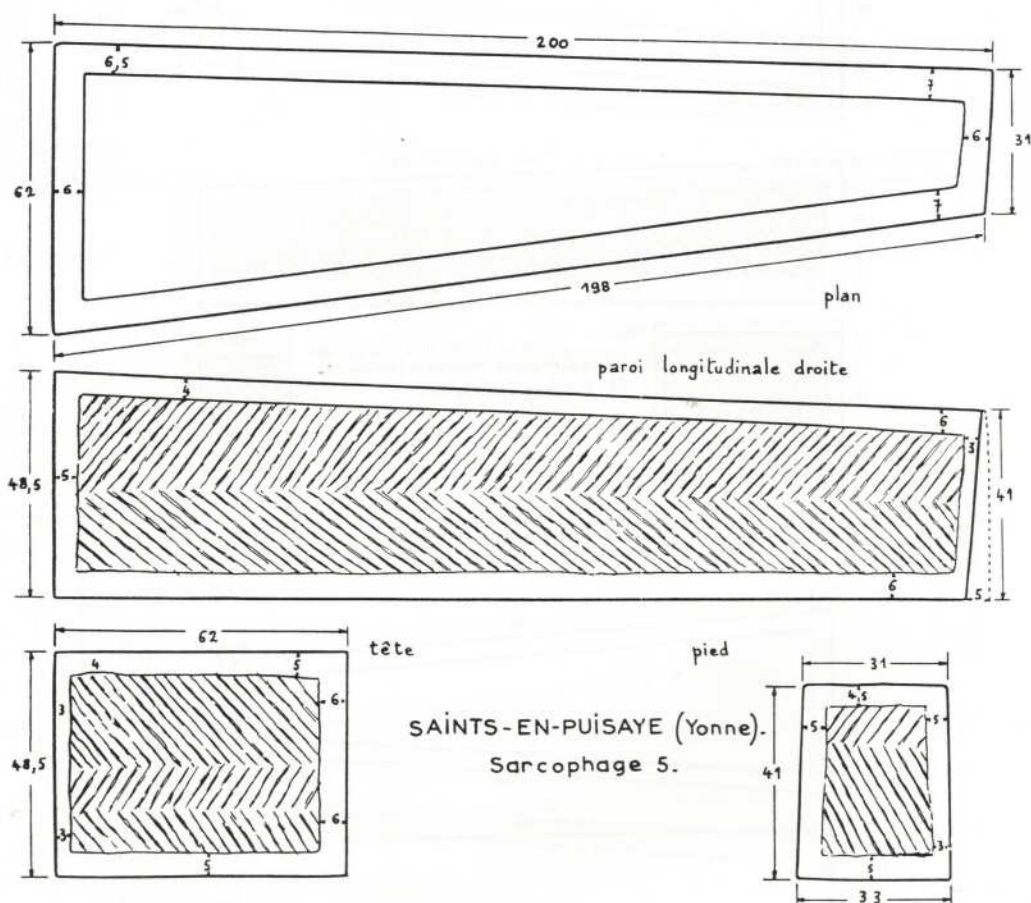


Pas de décor. Pas de corps
à l'intérieur.
SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Sarcophage 4.

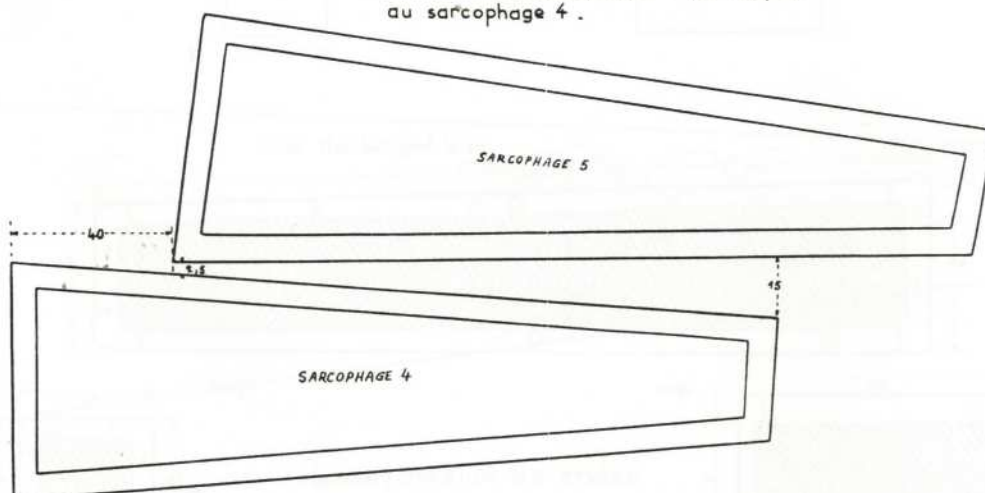


SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Sarcophage 2.





SAINTS-EN-PUISAYE (Yonne).
Situation du sarcophage 5 par rapport
au sarcophage 4.



Les découvertes archéologiques de Saint-Martin-du-Tertre (Yonne) ⁽¹⁾

par Marc BARBIER

Dans *Le Sénonais Préhistorique*, Augusta Hure émettait l'hypothèse que la cité gauloise qui devint par la suite l'Agedincum gallo-romain, pouvait se trouver près des tombelles, sur le plateau qui domine Saint-Martin-du-Tertre (2).

Cinquante-six ans plus tard, en 1978, le creusement des fondations d'un pavillon, au lieu-dit « Le Bas de la Montagne », amputait une bonne partie des structures d'un habitat gaulois. Un tamisage attentif des terres excavées et le relevé des vestiges encore en place confirmèrent la datation de l'ensemble, contemporain de la conquête. Si, tant sur la quantité du mobilier que sur la superficie fouillée, ce sauvetage ne présentait réellement aucun caractère d'exception, il fut néanmoins le point de départ d'une campagne de fouilles qui allait durer six années sur un site que nous pensons être « la ville forte des Sénon » (3).

Sa situation au carrefour de voies antiques, à proximité du gué de Courchanvaux et sur un plateau offrant des défenses naturelles, une vue étendue et un espace permettant une extension des habitats, faisaient de cet emplacement un lieu relativement idéal.

Afin de vérifier l'étendue de la zone occupée à La Tène, et parce que sa situation nous semblait propice, nous avons entrepris, en juillet 1978, une

série de sondages dans un champ au lieu-dit « Les Carrelottes », entre la tombelle Nord et l'église dédiée à saint Martin. Très rapidement, nous devions découvrir une sépulture... typiquement mérovingienne, inattendue, mais démontrant l'intérêt que ce site a présenté au cours des siècles (4).

Cette tombe était la première d'une série de 228 que nous allions fouiller au cours de deux saisons.

En cet endroit, le plateau crayeux est recouvert par une couche de terre peu épaisse (10 à 40 cm) qui a été entièrement décapée à la main avant brossage de la craie qui laissait apparaître le remplissage plus sombre des sépultures, trous de poteaux, fosses d'habitat et fossés de La Tène. De cette dernière époque, un ensemble remarquable, correspondant à un bâtiment d'environ 5 m sur 3,20 m, se composait de six fosses de calage de 0,80 m à 1 m de côté, prolongé par une tranchée à palissade qui formait une sorte de hangar ouvert au Nord et reconnu sur plus de 16 m de longueur.

La surface décapée a également permis la fouille d'un second fossé à palissade, de cinq fosses quadrangulaires plus ou moins profondes, d'un silo tronconique, d'un four rudimentaire et de divers trous de poteaux dont certains forment des ensembles qui pouvaient appartenir à des bâtiments annexes de construction légère.

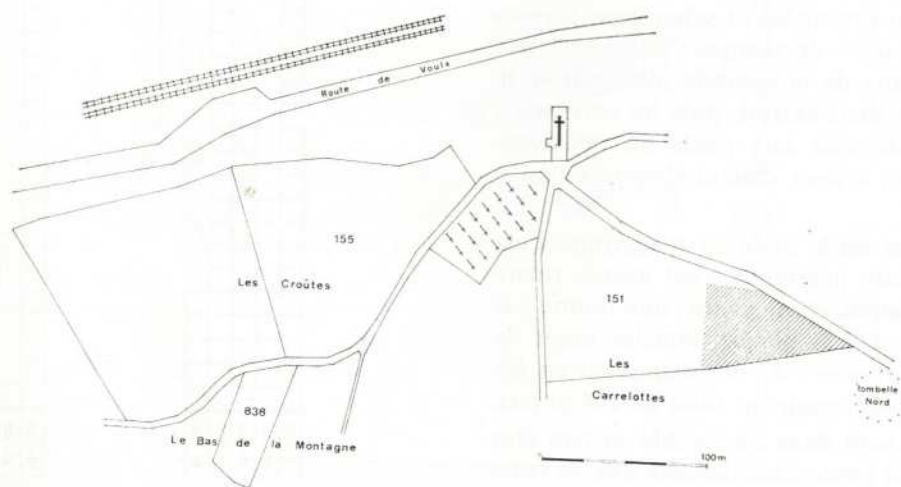


Fig. 1. — Saint-Martin-du-Tertre. Plan de situation des fouilles.

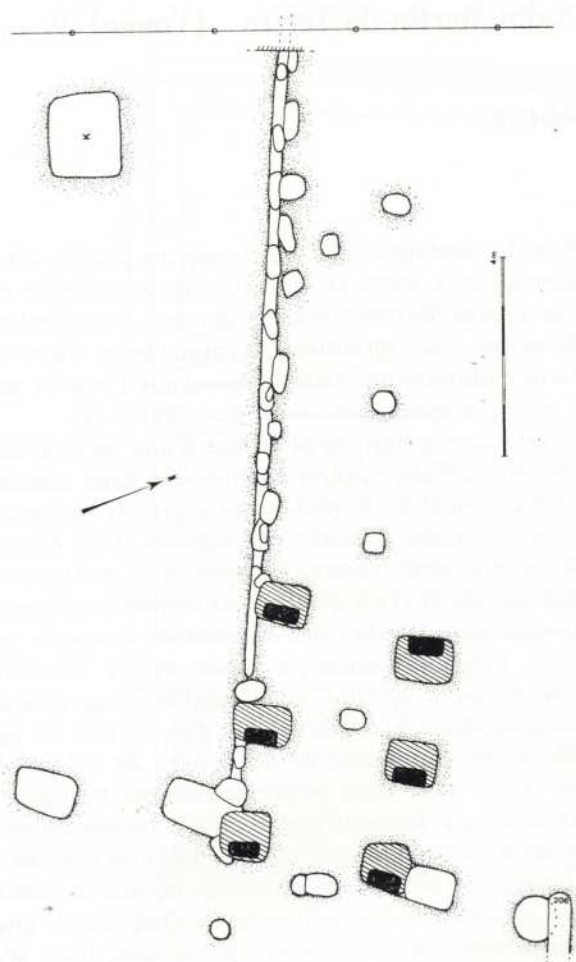


Fig. 2. — « Les Carrelottes ». Bâtiment et tranchée à palissade d'un hangar, La Tène.

La nécropole se compose de 228 fosses taillées dans la craie suivant l'orientation « tête à l'Ouest, pied à l'Est », peu profondes et selon deux formes essentielles. En raison de remplois, 235 squelettes les occupaient. Lors de la seconde inhumation, le premier squelette était extrait, puis les ossements généralement redéposés aux pieds du deuxième corps. Parfois, les crânes étaient disposés l'un à côté de l'autre.

Dans une région où le mobilier mérovingien est peu abondant, cette nécropole s'est avérée relativement riche puisque, en moyenne, une tombe sur trois en a procuré. Les plaques-boucles étant de loin les plus courantes : 67 en bronze ou en fer (parfois damasquiné) pour un total de 104 objets.

Les ossements sont dans l'ensemble en bon état de conservation, à l'exception de ceux qui, se trouvant dans des fosses moins profondes, surtout dans le secteur Sud, ont souffert de l'érosion et des labours. L'examen du graphique (5) de mor-

talité réalisé à partir de l'étude d'une centaine de sujets particulièrement bien conservés, dénote une forte mortalité féminine entre 18 et 30 ans, sans doute due aux accidents de la parturition. L'étude paléostomatologique (6) démontre l'absence totale de carie chez les enfants ou adolescents, alors qu'elles sont nombreuses chez les adultes, ainsi qu'une abrasion considérable et souvent dissymétrique qui ne devait guère favoriser l'esthétique de ces sujets.

En 1980, nous avons été amenés à effectuer des sondages dans un terrain situé au Nord de l'église au lieu-dit « Les Croûtes », destiné à être vendu en deux lots à bâtir. Ces sondages ont permis la découverte de structures variées : une sépulture de La Tène ancienne Ia, d'importantes traces d'occupation de La Tène finale ainsi qu'une seconde nécropole mérovingienne.

La tombe à coffrage, longue de 3,10 m, légèrement trapézoïdale (1,95 m à la tête et 1,60 m au pied) se trouvait à une profondeur dans la craie de 0,70 m au sud et 0,55 m au nord, le terrain étant en pente. Elle renfermait le squelette d'un jeune homme robuste, âgé d'une vingtaine d'années, dont la taille in situ était d'un mètre quatre-vingt-cinq; bien qu'il fût en parfait état de conservation, nous avons toutefois constaté l'absence de sa main droite. Le mobilier en bronze accompagnant ce personnage, qui se compose d'une ceinture à anneaux, de garnitures de chaussure, d'aiguilles, d'un bouton et d'une fibule, permet de dater cette sépulture du premier quart du v^e s. avant J.-C. (7).

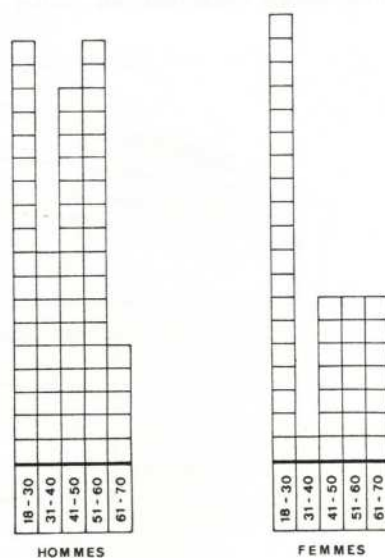


Fig. 3. — Nécropole des « Carrelottes ». Graphique de mortalité.

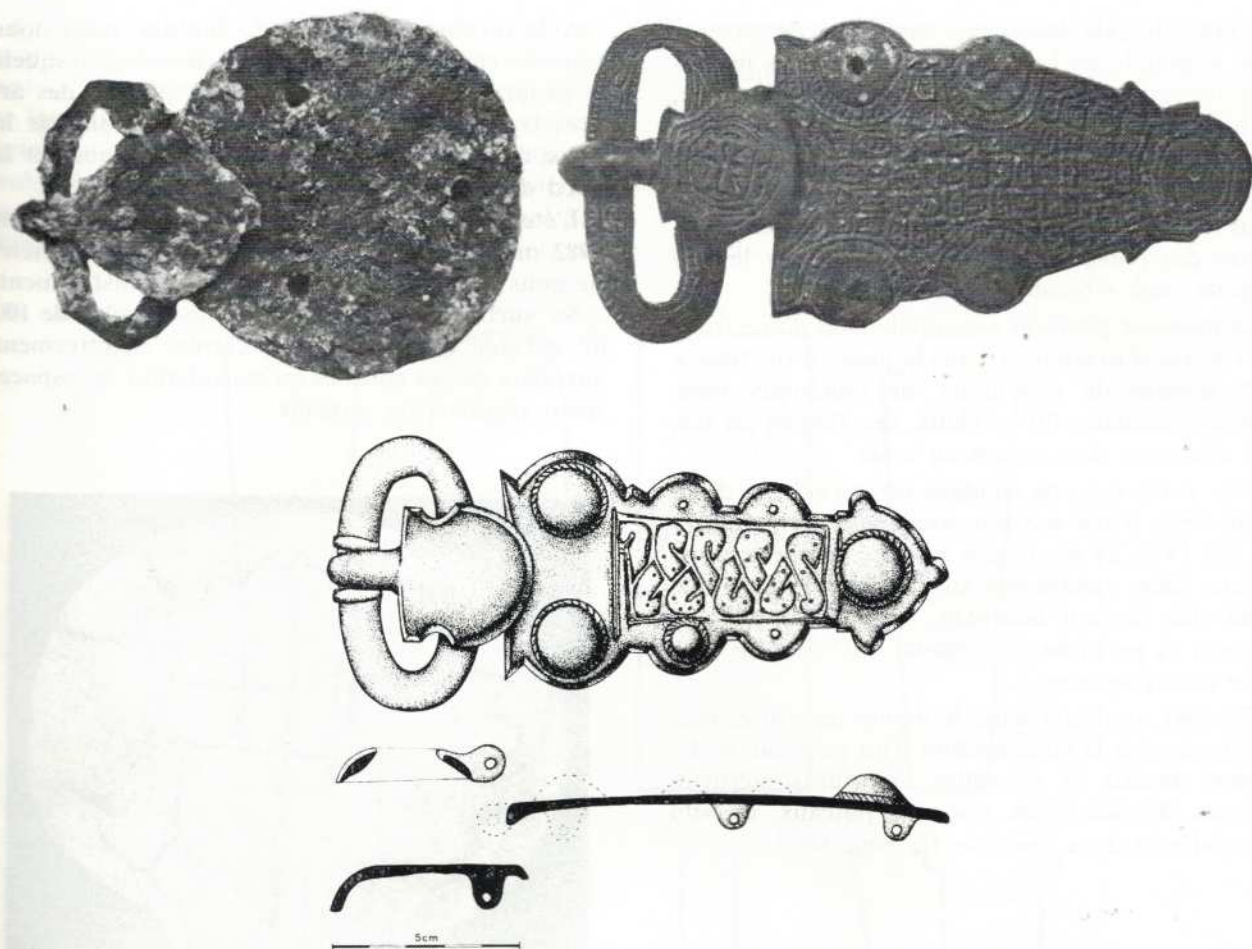


Fig. 4. — Nécropole des « Carrelottes ». Plaques-boucles (de g. à dr. et de haut en bas : fer, bronze étamé et bronze).

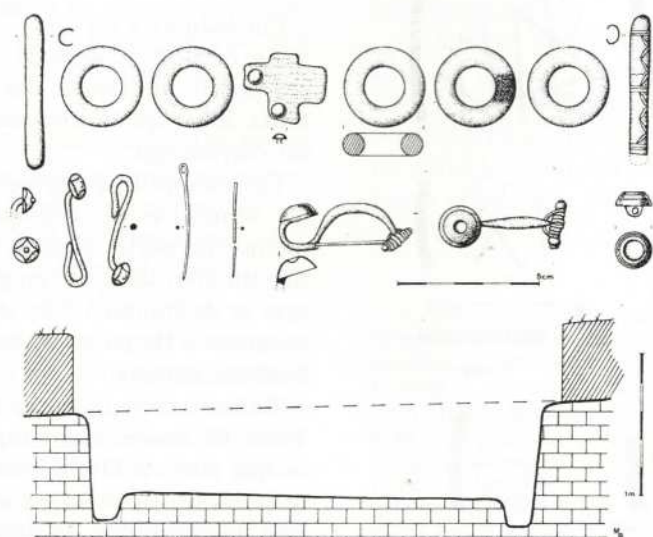


Fig. 5. — « Les Croûtes ». Tombe à coffrage : coupe longitudinale et mobilier.

L'extension de cette zone amena la découverte d'un ensemble de La Tène finale, dont les techniques de construction diffèrent : à base de poteaux, de fossés ou de fosses taillées dans la craie.

Grâce à une épaisse couche de terre qui les protégeait, ces vestiges étaient très bien conservés. Il nous a été possible de relever avec précision le diamètre des poteaux, fantôme conservé par le blocage de craie « reconstituée ».

Le mobilier provient essentiellement d'une fosse de 7 m sur 4 m environ, dans laquelle il fut trouvé 2370 tessons de céramique, de nombreux ossements d'animaux (8) et clous, des fibules en fer, des couteaux, des pesons en craie.

Une autre zone de sondage fut à l'origine de la découverte d'une seconde nécropole mérovingienne. En 1980, 29 sépultures ont été fouillées, ainsi qu'une fosse apparentée aux tombes de La Tène, mais vide de tout occupant, dans le remplissage crayeux et perturbé de laquelle fut trouvée une stèle mérovingienne.

En 1981, toujours dans le même terrain et préventivement à la construction d'un pavillon, le décapage dévoila 27 nouvelles sépultures mérovingiennes, de nombreux trous de poteaux, un silo circulaire et deux fours de La Tène finale.

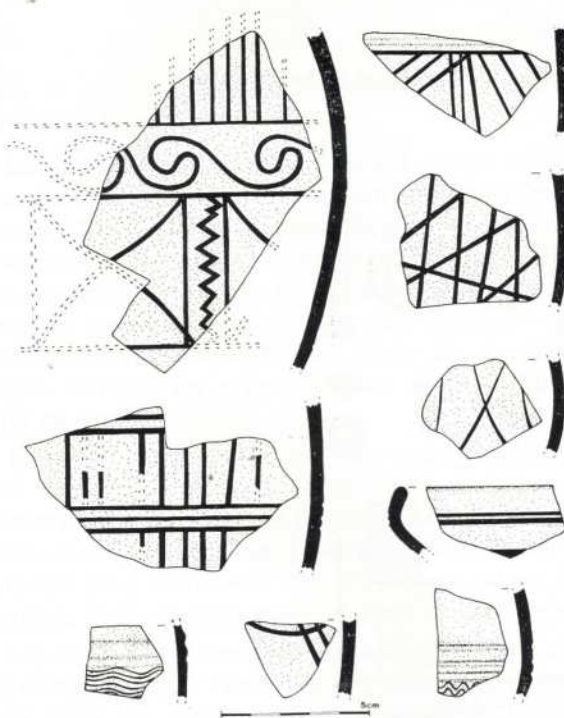


Fig. 6. — « Les Croûtes ». Tessons de céramique, La Tène finale.

A la fin de cette saison de fouilles, nous nous sommes chargés de creuser les trous dans lesquels le propriétaire du terrain désirait planter des arbres fruitiers. Ces terrassements, agrandis par la force des choses, livrèrent 13 autres tombes et le bord d'un habitat.

L'étendue de cette substruction, explorée en 1982 mais qui se trouvait en limite de propriété, ne nous permit pas de la fouiller exhaustivement.

Sa surface totale a été estimée à plus de 100 m², à l'aide des dimensions relevées effectivement sur deux de ses côtés et en considérant un espacement régulier des poteaux.



Fig. 7. — « Les Croûtes ». Stèle mérovingienne.

Cet habitat « en fosse », d'une profondeur maximale de 0,50 m dans la craie, comportait, sur la périphérie intérieure, des trous de poteaux importants, ainsi qu'un alignement de trous de piquets du clayonnage.

Cet ensemble a été perturbé par le creusement de sépultures à l'époque mérovingienne, elles-mêmes en partie violées. A l'intérieur de cet habitat, un silo, dont le remplissage était composé de grès et de fragments de sarcophages, contenait une monnaie d'Henri de Navarre qui pourrait dater ce bouleversement.

Dans ce secteur, outre diverses structures de La Tène, 46 fosses mérovingiennes ont été fouillées, ce qui porte à 114 leur nombre total à ce jour.

Cette nécropole, dans son ensemble, est plus variée que celle des « Carrelottes », tant sur le plan des formes des fosses que sur le plan du mobilier, sensiblement plus ancien.

En dehors des sarcophages, retrouvés brisés et incomplets, quatre contours différents, se subdivisant en cinq possibilités, ont été dénombrés. Parmi les fosses intéressantes et inédites de ce site, certaines comportaient des couvercles à l'origine, probablement en bois pour les unes, ou en pierre comme nous l'avons découvert sur la sépulture 82. D'autres voyaient un aménagement du contour, en

l'occurrence une cavité céphaloïde (9).

Par ailleurs, une triple inhumation énigmatique pose différents problèmes d'interprétation que résoudra peut-être l'étude approfondie des squelettes. Il s'agit d'une « tombe » située dans l'habitat laténien, en pleine terre et à 8 cm du fond, un des squelettes se trouvant face contre terre.

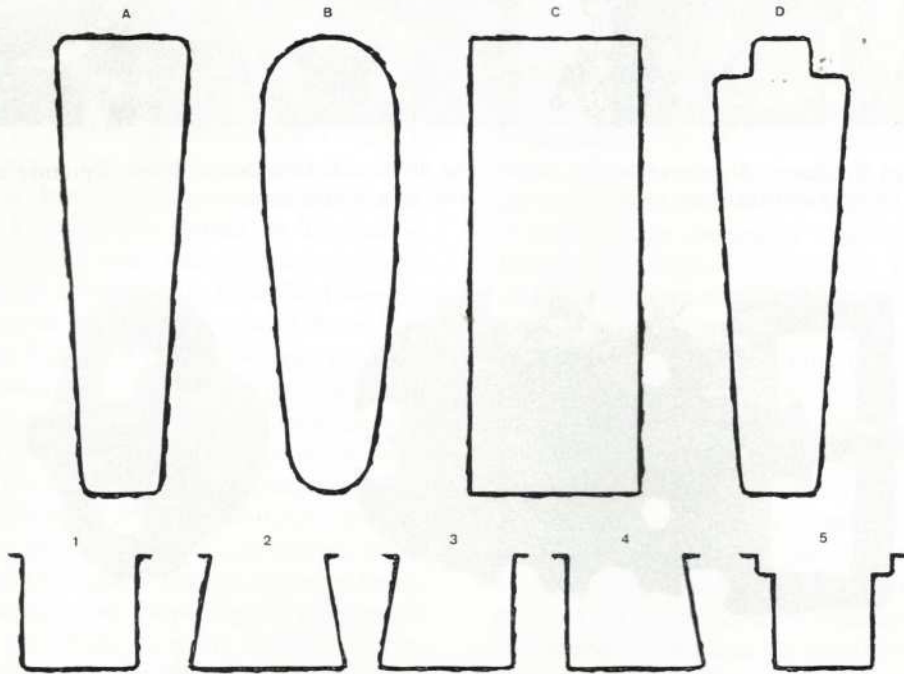


Fig. 8. — « Les Croûtes ». Fosses mérovingiennes (plans et coupes).

Par rapport à la nécropole des « Carrelottes », celle-ci est plus fournie en mobilier, puisque 65 objets ont été découverts. Mais la moyenne des sépultures en contenant n'est que d'une sur 3,25, les objets trouvés hors contexte n'entrant pas dans ces statistiques.

Les boucles ou plaques-boucles sont toujours les plus nombreuses : douze plaques-boucles en fer, trois plaques-boucles en bronze, cinq boucles en fer et dix boucles en bronze. Les bagues sont plus nombreuses également, au nombre de huit, alors qu'aucun scramasaxe n'y a été découvert.

En 1983, l'extension du secteur où se situe cette seconde nécropole n'a pu se poursuivre, malgré une bonne coopération de la part du propriétaire qui désirait aménager les abords de son pavillon. Par contre, il nous autorisa à fouiller une partie au Sud de la parcelle. Il reste donc encore de nombreuses sépultures autour de la maison.

La portion qui nous a été dévolue a néanmoins permis la fouille d'une substruction inattendue, en

l'occurrence une cave moyenâgeuse creusée à l'emplacement de deux fossés de La Tène qu'elle a en partie recoupés.

Ce site est loin d'avoir révélé tout ce qu'il recèle; menacé par de prochains travaux d'urbanisme et n'ayant plus à démontrer sa valeur archéologique ou historique, il serait souhaitable qu'il soit pris en considération, ne serait-ce que par une surveillance efficace le moment venu.

M. B.

(1) Résumé de notre communication au Colloque « Aux origines de Vézelay médiéval », organisé par la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne à Auxerre et Vézelay les 7, 8 et 9 septembre 1984.

(2) HURE (Augusta), *Le Sénonais préhistorique*, 1922, pp. 83-84 : « Où devons-nous chercher ce lieu défensif ? Est-ce dans la langue de terre qui s'avance au milieu de la rivière ? Est-ce près des buttes (tombelles) qui dominent à gauche la fertile vallée de l'Yonne ? C'est à retrouver et ce ne serait pas un moindre succès que de mettre au jour cet antique emplacement... ».

(3) BARBIER (Marc et Danièle), « D'Agedincum aux mérovingiens », dans *Bull. Soc. arch. de Sens*, fasc. 26, 1983.



Fig. 9. — « Les Croûtes ». Alvéole céphaloïde d'une tombe mérovingienne taillée dans la craie.



Fig. 10. — « Les Croûtes ». Triple sépulture avec squelette face contre terre.

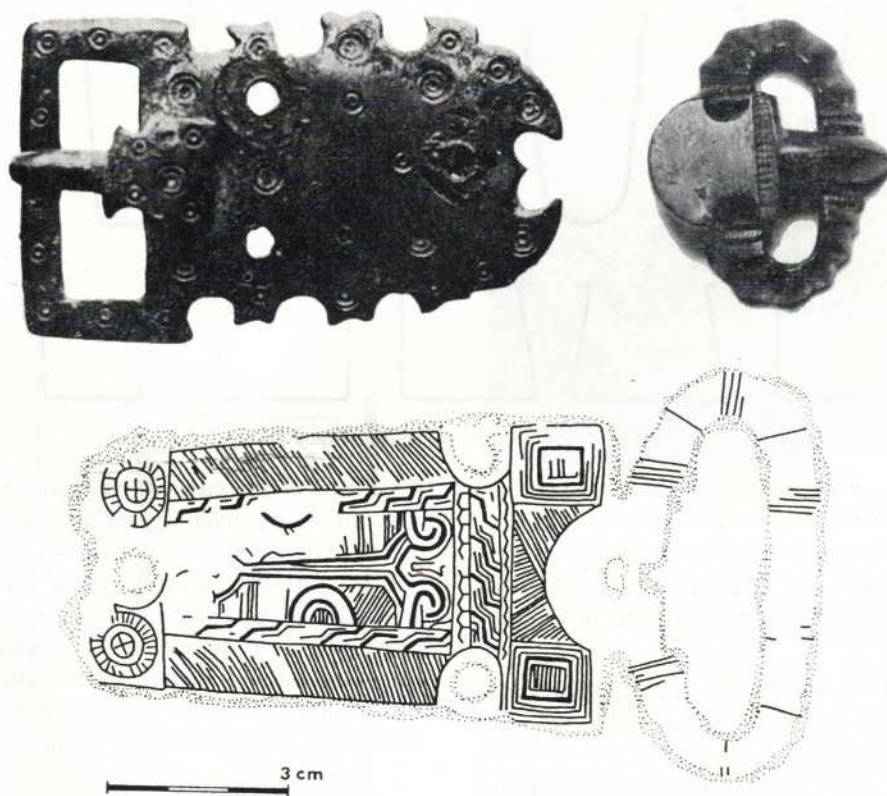


Fig. 11. — « Les Croûtes ». Plaques-boucles et boucle (de g. à dr. et de haut en bas : bronze, bronze étamé et fer damasquiné).

(4) Il existe, entre autres, « sous » la tombelle Sud, une nécropole gallo-romaine en partie fouillée à la fin du siècle dernier, puis au début du nôtre.

(5) Etude réalisée par le Dr Chabeuf, du Museum d'Histoire Naturelle de Dijon.

(6) Etude effectuée par le Dr Berger, de Sens.

(7) BARBIER (Marc) et VILLES (Alain), « Tombe à coffrage de la Tène ancienne Ia, découverte à Saint-Martin-du-Tertre », dans *Mémoires de la Soc. arch. champenoise*, tome 2, 1981, pp. 99-105.

(8) Ces ossements ont été déterminés par Mme Thérèse Poulain. Ils correspondent à un minimum de 120 animaux

domestiques (85%), 51% de porc, 15% d'ovicapridés et 12% de bœuf, ou sauvages, le sanglier venant en tête avec 9%.

(9) BARBIER (Marc et Danièle), « Les sépultures mérovingiennes à alvéole céphaloïde de Saint-Martin-du-Tertre »; PEYRE (Evelyne), « Etude anthropologique préliminaire de six sujets inhumés dans des sépultures à alvéole céphaloïde »; DELAHAYE (Gilbert-Robert), « A propos des fosses mérovingiennes de Saint-Martin-du-Tertre. Observations sur l'anthropomorphisme de certaines sépultures médiévales », dans *Bulletin de la Soc. arch. de Sens*, fasc. 26, 1983.

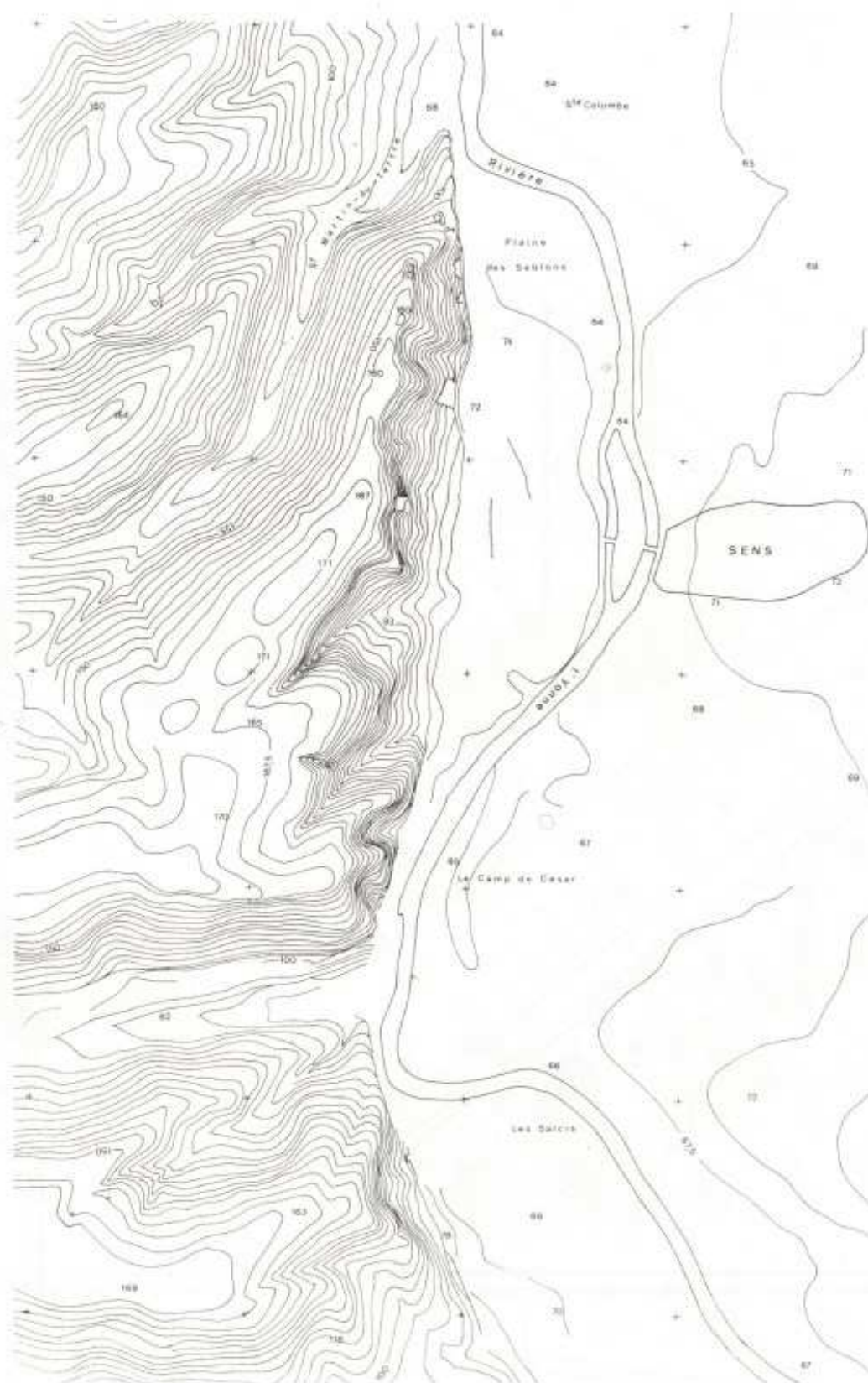


Fig. B. — Situation de Saint-Martin-du-Tertre
Courbes de niveau d'après I. G. N.

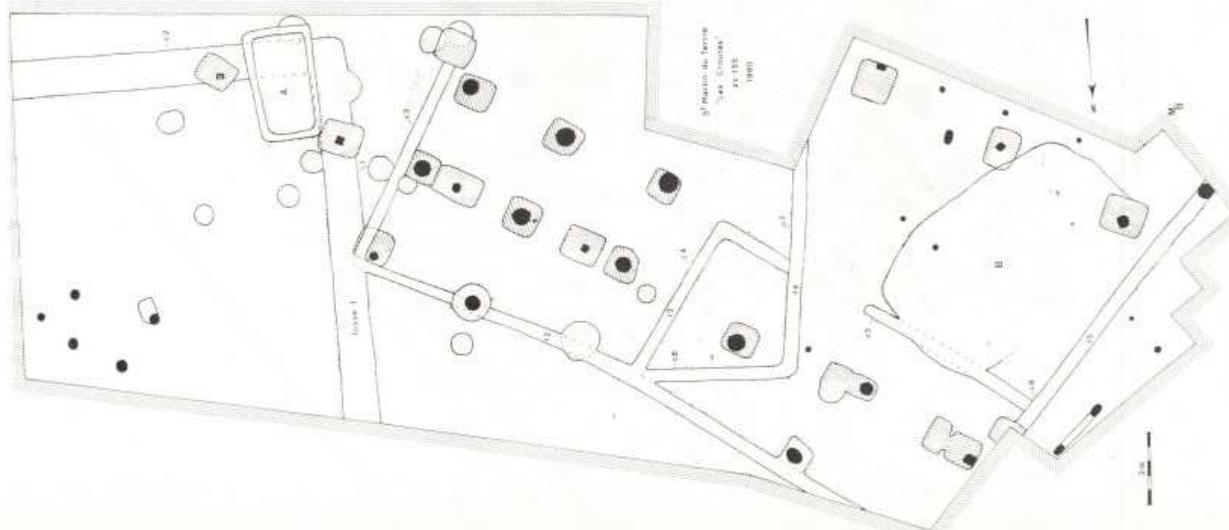


Fig. C. — « Les Croûtes » - Ensemble de La Tène finale

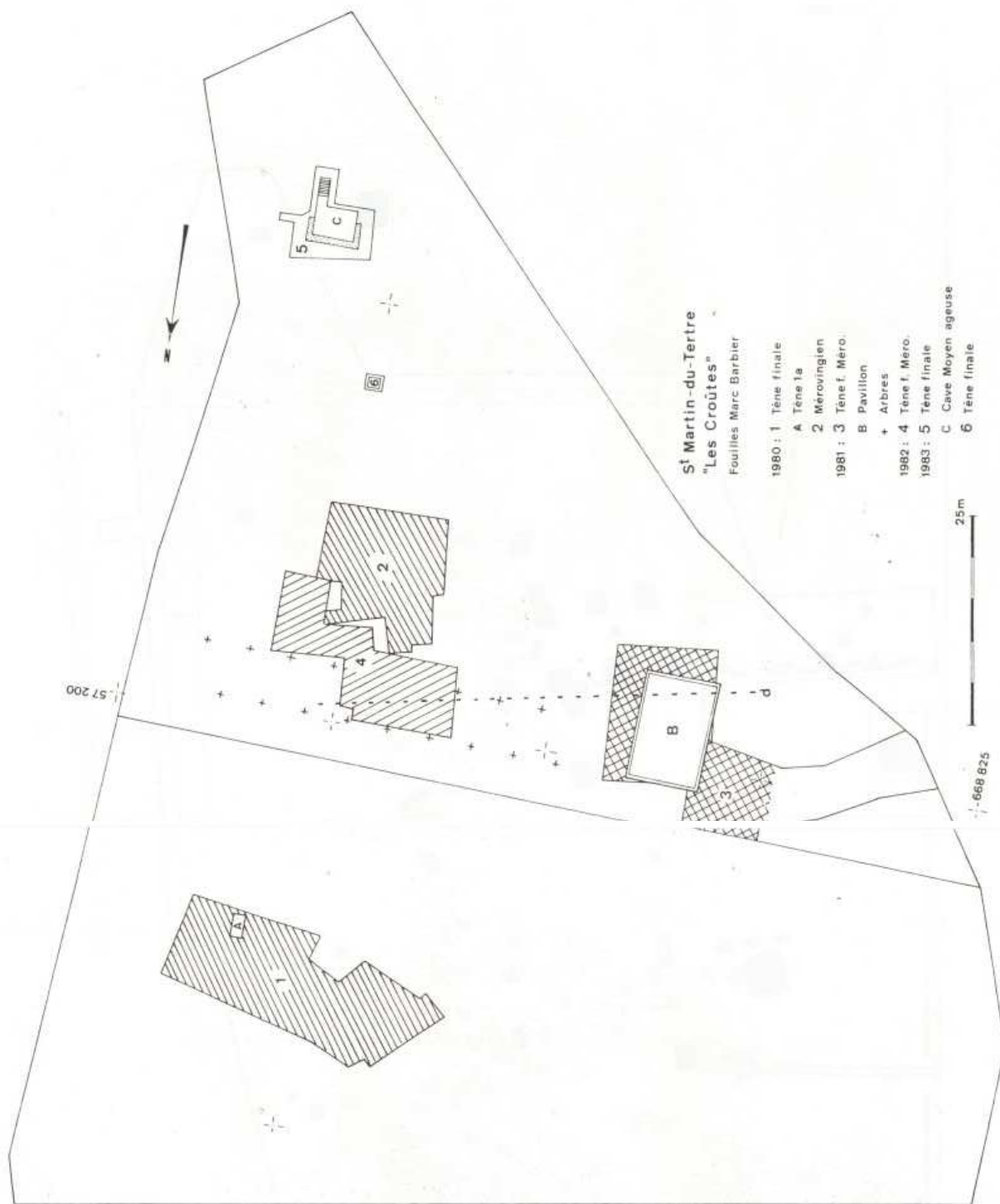


Fig. D. — « Les Croûtes » - Plan de situation

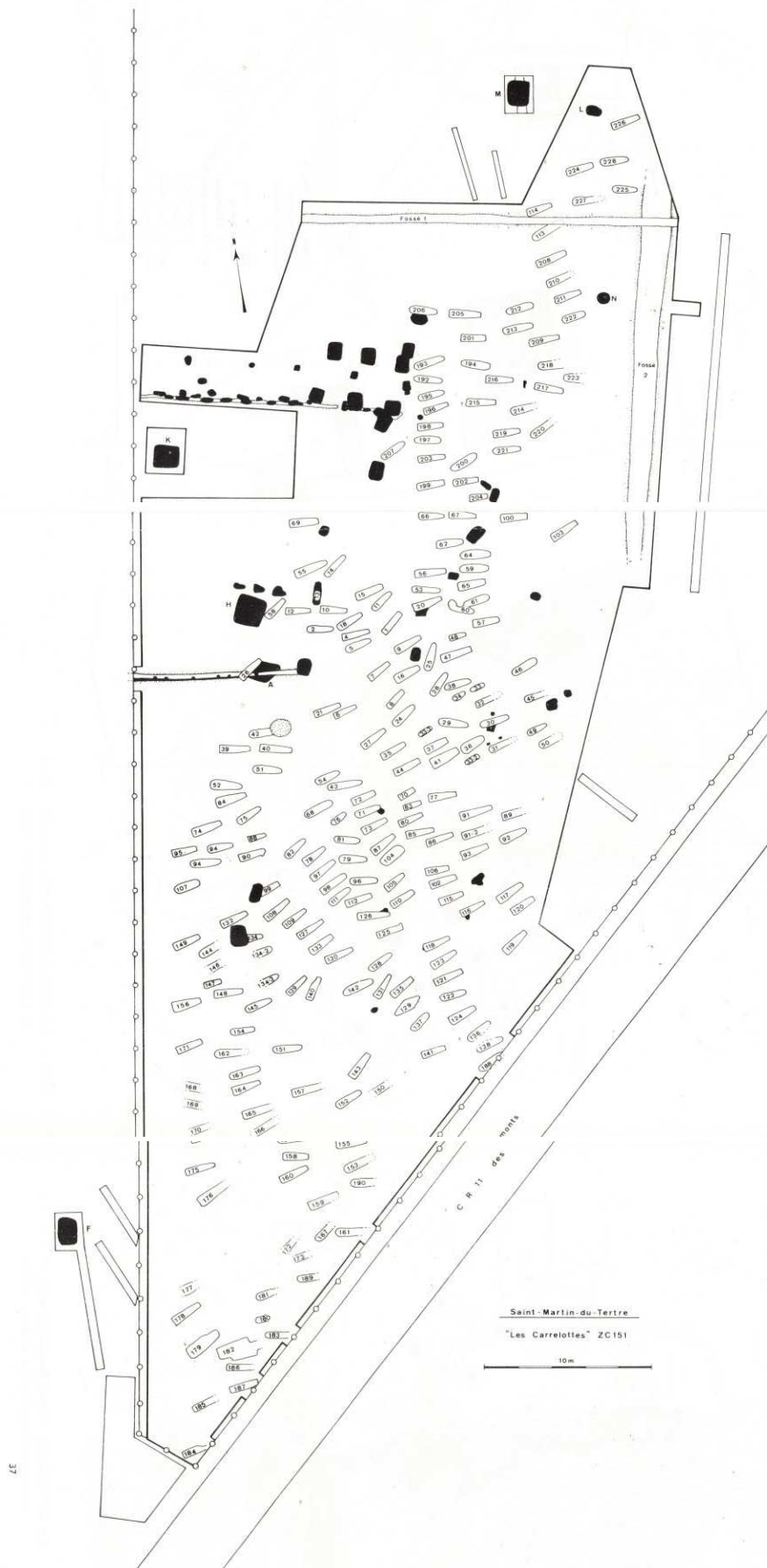


Fig. A. — Saint-Martin-du-Tertre - « Les Carrelottes » - Plan de situation

Dans l'église Saint-Pierre de Moutiers (Yonne)

Découverte et restauration d'un important ensemble de peintures murales s'étageant du XII^e au XVI^e siècle

par René et Suzanne PELISSIER

Il y aura bientôt un quart de siècle, se tenait à Auxerre un colloque historique franco-irlandais dont Monsieur le Professeur René Louis était le commissaire général. Les deux premières journées se déroulèrent à Auxerre; la première fut consacrée à « saint Patrick, son action en Irlande et son séjour à Auxerre » avec une conférence de notre président sur le problème de l'*Insula Aralanensis*; la deuxième eut pour thème « saint Patrick et l'organisation de l'église d'Irlande » avec des rapports de professeurs de l'Université de Dublin.

Le colloque se termina par une journée en Puisaye, à Moutiers et Saint-Fargeau. Après la visite des ruines de l'ancienne abbaye de Moutiers, fondée au VIII^e siècle par l'Irlandais Killian (dont le nom fut latinisé sous la forme *Quintilianus* (1)), puis rattachée en tant que prieuré à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, c'est dans l'église paroissiale Saint-Pierre de ce village que fut évoquée « l'influence culturelle de l'Irlande sur l'Europe occidentale durant le haut Moyen Age ».

Cette église paroissiale de Moutiers, dépendant du célèbre prieuré, est située à proximité immédiate de celui-ci; on dit qu'elle avait seule survécu à la destruction de ce dernier, en 1587, par un détachement de reîtres (2). Cette affirmation mérite d'ailleurs d'être nuancée; s'il y a bien eu incendie de l'église du monastère et sans doute de certains bâtiments conventuels, ce sont les charpentes et les planchers qui ont brûlé; toute vie monastique ne fut pas supprimée de ce fait, même si elle perdit beaucoup de son importance. Quant aux bâtiments ruinés, une étude attentive des minutes des notaires d'Auxerre et de Saint-Sauveur — qui reste à faire —, permettrait de suivre aux XVII^e et XVIII^e siècles les travaux les concernant : n'existe-t-il pas, encore en 1724 (3), dans le périmètre du prieuré une chapelle de la Vierge et un porche de « l'ancienne église » ? On reconnaît d'ailleurs le tracé de celle-ci sur le plan (4) destiné à être joint au nouveau terrier de la Châtellenie de Moutiers entrepris par les religieux de Saint-Germain en 1770 et qui ne fut clos que dix ans plus tard.

Puis, à la fin du XIX^e siècle, cette église paroissiale attire les regards de quelques membres de la Commission des Monuments historiques qui semblent connaître la Puisaye, tel Monsieur de Longpérier et peut-être Viollet-le-Duc, en relation avec le marquis de Boisgelin : la collégiale de Saint-Fargeau et l'église paroissiale de Moutiers sont classées monuments historiques sur la liste de 1862, parmi les quatre premières églises rurales ainsi protégées dans l'Yonne. Ce classement est parfois considéré comme une erreur par certains spécialistes qui supposent qu'il a été obtenu en raison du porche qui précède l'église et sur lequel une erreur de datation aurait pu être commise.

Ce porche, un de ces nombreux « chapiteaux » qui jouxtent les églises poysaudines, avait pour rôle en ce pays humide d'accueillir, à l'abri de la pluie et du froid, certains moments de la vie de la communauté tels que les condoléances lors des inhumations et surtout la distribution des aumônes sous forme de « michottes » au XVIII^e s. (5). Celui-ci est particulièrement harmonieux; c'est un simple appentis, fermé, à charpente apparente avec un toit à trois pans qui, de très bas, s'élève haut contre le pignon ouest de l'église; sa façade s'ouvre par quatre baies en plein cintre situées de part et d'autre du porche d'entrée et garnies de réseaux de pierre blanche, véritable dentelle qui pose un problème de datation. Les différents commentateurs ont écrit que les baies du XIII^e s. ont été ultérieurement garnies de ce décor sculpté, peut-être au XVI^e siècle; la tradition orale prétend même que ces éléments décoratifs ont été récupérés dans les ruines du prieuré, mais l'apparente identité du grain de la pierre et du travail de l'outil pourrait remettre en cause cette double datation.

Ayant traversé le porche, on descend cinq marches pour accéder à la nef unique; deux chapelles latérales esquissent un transept. Ce qui surprend le visiteur est d'abord la différence d'élévation des voûtes de la nef et du sanctuaire. La première est romane avec ses murs éclairés très haut par de petites fenêtres en plein cintre à ébrasement inté-

rieur et que l'on pourrait dater, lorsqu'on les examine de l'extérieur, du début du XI^e siècle (6). Par contre, si elle a conservé une charpente lambrissée avec entrails et poinçons apparents, le travail de réfection réalisé au XX^e s. n'a pas su préserver la pureté de forme du berceau. Le chœur, reconstruit au XV^e s., possède une voûte très basse en pierre. Le projet d'étendre ce type de voûte à la nef, tout en éclairant celle-ci par de vastes fenêtres à meneaux, n'a pas été achevé : deux baies sont ouvertes, six piliers construits, mais la voûte de pierre n'est jamais venue s'appuyer sur eux. De plus, après l'ébranlement de la reconstruction, il a fallu soutenir la voûte romane de la nef en dressant le long des murs de hautes poutres verticales qui portent une deuxième sablière apparente sur laquelle viennent reposer les entrails. Ne croyez pas que cette église apparaisse comme disparate et disharmonieuse; elle tire son charme de ces reprises successives et plus ou moins habiles qui en font un bâtiment vivant à nos yeux.

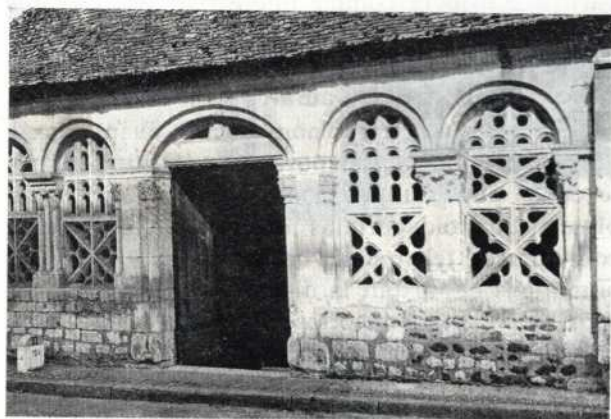


Fig. 1. — Saint-Pierre de Moutiers. - Le chapiteau
Cl. G.-R. DELAHAYE

Et puis voilà que, brusquement, elle est venue nous rappeler que, dépendance si proche du prieuré, elle avait dû, comme lui, participer à une intense activité artistique, reflet de la ferveur monacale, malgré les ravages guerriers balayant en vagues successives cette marche qu'a toujours été le terroir poyaudin. La modeste église rurale de Moutiers recèle un joyau rare de peintures murales qui viennent d'être partiellement mises au jour en cette année 1984. S'il n'est pas encore possible de juger l'ensemble de la découverte car les travaux de restauration ont commencé seulement au mois de juillet et dureront plusieurs années à cause des sommes considérables qu'ils mettent en jeu, il est par contre possible actuellement de relater la chronologie de cette mise au jour depuis le printemps de 1982 et de faire des hypothèses sur l'importan-

ce, tant sur le plan iconographique que stylistique, de ce décor. Nous répétons qu'il s'agit, non de certitudes définitives, mais d'hypothèses qui s'appuient sur de vastes et rapides sondages et sur la restauration d'environ vingt mètres carrés du mur sud de la nef. La Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne se devait de faire connaître l'importance d'une telle découverte, importance qui ne pouvait être soupçonnée même en 1983 après les premiers sondages ponctuels et qui dépassent largement les limites d'un terroir rural et même celles du département de l'Yonne.

En 1982, un printemps anormalement sec pour ce pays si humide qu'est la Puisaye a fait craquer et tomber des portions des enduits à la chaux qui revêtent depuis le XVIII^e s. les murs de nos églises. Nous avons alors la confirmation que beaucoup d'entre eux avaient servi à masquer des badigeons colorés à l'ocre. La richesse de la Puisaye en peintures murales, du XV^e s. comme à Villiers-Saint-Benoît, du XVI^e s. comme à la chapelle de Saint-Fargeau, du XVII^e s. comme à Lavau, du XVIII^e s. comme à Villeneuve-les-Genêts — et nous ne parlons pas des voûtes de bois peintes à la Renaissance — est certes connue localement, mais son importance n'a pas encore été reconnue jusqu'ici. A Moutiers, un concours heureux de circonstances a permis d'aboutir à la situation actuelle : la chute de l'enduit a découvert une portion non négligeable d'un décor, environ un mètre carré, représentant la partie inférieure d'un personnage, un saint maintenant que nous le connaissons entièrement, vêtu d'ocre brun, avançant au milieu de pampres et de rameaux de chêne traités à l'ocre jaune sur fond blanc. Le maire du village, M. François Solano « potier de terre », est connu pour le souci qu'il a de sauvegarder le patrimoine de sa commune : il a su éviter la tentation de continuer à faire tomber un enduit qui ne demandait que cela., mais aurait sans doute entraîné avec lui tout ou partie du décor peint.

Madame Colette di Matteo, inspecteur principal des Monuments historiques, alertée par nos soins conjugués, est venue en moins d'une semaine juger de la valeur éventuelle de la découverte qui nous semblait d'excellente facture. La décision d'effectuer des sondages a été prise; ils ont été réalisés à l'automne de 1983 et financés par la Conservation régionale des Monuments historiques de Bourgogne. Nous sommes allés alors de surprise en surprise : tous les murs de la nef semblaient recouverts de scènes peintes à la détrempe avec

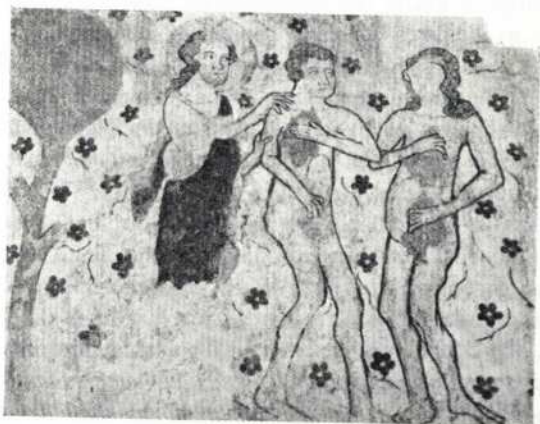


Fig. 2. — Adam et Eve chassés du Paradis



Fig. 3. — Le baptême du Christ

Saint-Pierre de Moutiers

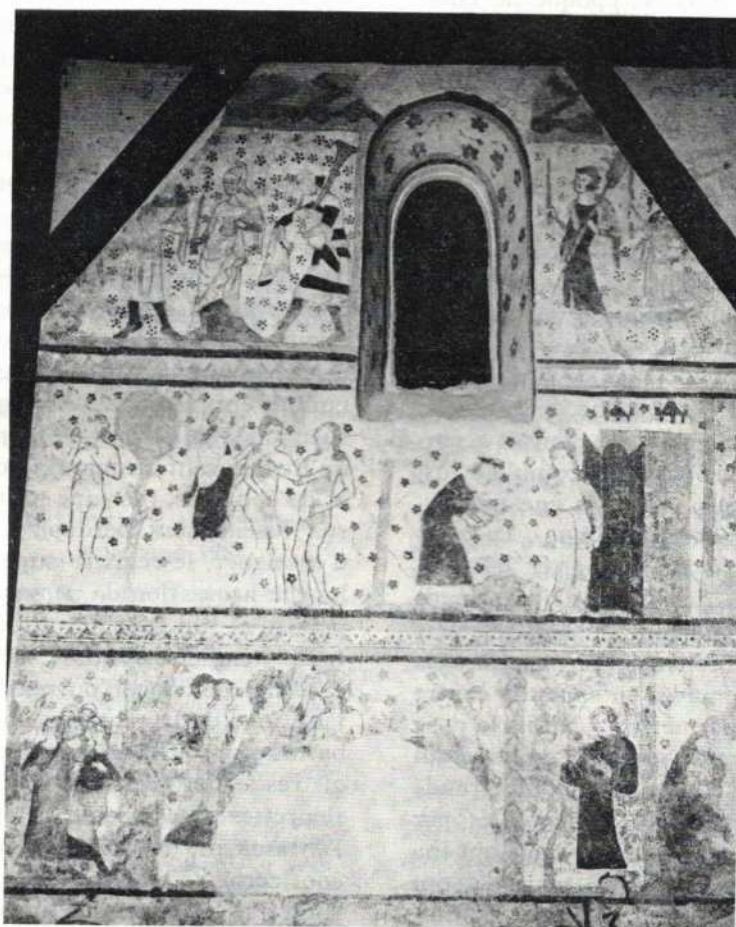


Fig. 4. — Une travée du mur sud

des ocres. Les sondages sont, par définition, de surface limitée; aussi une interprétation de dates ou de thèmes se révélait-elle difficile. Toutefois, le mur sud de la nef paraissait revêtu d'un décor sur deux registres et qui semblait être cohérent sur les trois travées. Les hypothèses de datation allaient du XIII^e s. pour les plus enthousiastes, au XV^e s. pour les plus mesurés. Les sondages du mur nord montraient des têtes d'ange de facture romane et le restaurateur, M. Angelescu, conduit par la même curiosité qui nous animait, était allé à la recherche du bord supérieur d'une aile et de sa pointe qui les accompagnaient. D'une façon analogue, des décorations peintes ornaient le mur nord de la chapelle latérale et du chœur, ainsi que le chevet plat : des bleus et des verts venaient s'ajouter à la palette des ocres et la fourchette de datation s'établissait sans hésitation car ces peintures étaient postérieures à la fin du XV^e s., qui vit reconstruire le chœur, et antérieures à la première moitié du XVII^e s., époque de l'installation du retable actuel qui masque le mur du chevet. D'autres indices permettraient d'avancer l'hypothèse plus précise d'un décor du XVI^e s.; d'ailleurs une inscription votive, simulant une plaque non gravée mais dessinée au trait d'ocre brun d'une finesse exceptionnelle, porte la date de 1597.

Dès la fin de 1983, avec les seules données fournies par les sondages, la municipalité qui préside aux destinées de ce village de trois cents habitants a dû prendre le risque d'une décision de restauration... et de son financement. La Conservation régionale des Monuments historiques de Bourgogne, a donné, pour une première tranche de restauration, la subvention maximale qu'elle pouvait accorder; le Conseil général de l'Yonne a complété jusqu'au taux de 80% qui est la limite que ne peuvent dépasser les subventions publiques. La commune de Moutiers a donc dû supporter les 20% restants, mais aussi 20% des travaux de drainage indispensable à l'assainissement de l'église, mais aussi 20% du prix de reconstruction des garages communaux, jusque-là appuyés en appentis contre l'église et démolis pour permettre, à la fois la pose des drains et l'évacuation de remblais de terre qui entretenaient l'humidité des murs sur une grande hauteur. Tous ceux qui ont été émerveillés par l'initiative courageuse de ce si petit village ont immédiatement répondu à l'appel du maire et ont constitué l'Association des Amis de Moutiers. Chacun a cherché à se rendre utile : une enseignante rodée à la technique des fouilles a pris en charge la surveillance des chantiers extérieurs; un chercheur historien du C.N.R.S., habitué des Archives

de l'Yonne, y glane les rares pièces concernant le prieuré et l'église; chacun constitue des dossiers adressés à des mécènes possibles et deux fois, en cet été 1984, une quarantaine de bénévoles de tous âges sont venus nettoyer les abords de l'église et éliminer des cabanes qui déshonoraient le site, sous la houlette des employés communaux (7).

Et puis, le 16 juillet 1984, le grand jour est arrivé. Quatre restaurateurs de la société A.R.C.O.A., sous la direction de M. Vidal, et accompagnés de trois stagiaires et l'Institut français de restauration, ont commencé un travail de deux semaines. Des dégagements rapides de grandes surfaces du mur nord de la nef et d'une travée du mur sud, ainsi que la restauration d'une autre travée de ce même mur, ont permis de préciser notre connaissance des peintures murales de Moutiers.

La travée restaurée montre que ce ne sont pas deux, mais trois registres qui constituent le décor, un décor à l'ocre de grande ampleur car il s'étend sur un mur plein d'époque romane et non sur un mur gothique évidé de baies, un décor imprégné du style de l'école de Paris mais avec une touche de rusticité. La travée inférieure présente des scènes du Nouveau Testament avec, en particulier, un superbe baptême du Christ où malheureusement un manque nous prive du corps du Sauveur et des flots du Jourdain. Au-dessus, le rôle « d'écho de la liturgie », dévolu à ces peintures selon Otto Demus, se prolonge par des scènes de l'Ancien Testament : Adam croquant la pomme; Dieu chassant Adam et Eve qui serrent pudiquement contre leur corps de grandes feuilles destinées à cacher leur nudité; enfin Adam et Eve gagnant leur pain à la sueur de leur front : Adam vêtu sarcle tandis qu'Eve, devant sa maison couronnée de créneaux et de coupes, file (une partie de sa quenouille et son fuseau sont perdus). Libéré des contraintes d'enseigner, le registre supérieur est formé d'une longue procession de personnages que la verve du peintre et son goût du pittoresque ont munis d'attributs caractéristiques : l'un porte une pelle sur l'épaule (boulangier ou potier ?); un autre, sautilant, joue de la cabrette; une femme, la mante rabattue sur son bonnet, porte un pot... Les trois registres se déroulent sur un fond blanc parsemé de fleurettes roses à cinq pétales qui décorent aussi l'ébrasement de la fenêtre haute. Les personnages sont cernés d'un trait puissant et leurs vêtements sont traités en teintes apparemment plates. Bien que les pupilles soient souvent tombées (posées en fin d'exécution, elles sont particulièrement fragiles), les diverses scènes, quoique représentant des thèmes traditionnels, sont animées de person-

nages nullement stéréotypés; avec une économie de moyens techniques, l'artiste a dressé de véritables portraits; par exemple, au registre médian, nous reconnaissons Eve, de scène en scène, à son maintien, à son visage, à sa chevelure. Enfin le programme décoratif, en trois registres, s'étend de façon cohérente sur l'ensemble du mur sud. Ce sont près de soixante mètres carrés peints vers 1300 que nous aurons la possibilité d'admirer si l'on peut mener à bien la suite des restaurations. Mais des choix déchirants devront être faits car ces peintures de la fin du XIII^e s. en recouvrent d'autres plus vieilles d'un ou deux siècles et sans doute contemporaines des anges dégagés sur le mur nord; ces derniers sont en partie recouverts de grands personnages datant sans doute de la fin du XIV^e s. Quant au chevet plat, on sait dès maintenant que son décor forme aussi un ensemble composé et cohérent. Sans doute aurait-on pu rêver à une abside romane en cul-de-four avec son décor habituellement prestigieux; mais si nous avons souligné que, sur le plan architectural, l'église de Moutiers nous apparaissait comme un bâtiment vivant, les trois grands ensembles de peintures murales qu'elle renferme et que, dans l'état actuel des connaissances, nous proposons de dater respectivement du XII^e siècle, de la période 1280-1340 et du XVI^e siècle, ne nuisent pas à l'harmonie de l'espace intérieur ainsi créé.

Nous sommes, en cette fin de 1984, encore en état de choc devant cette découverte, émerveillés par la réapparition de ce trésor insoupçonné mais aussi anxieux. Imaginez la tâche qui attend cet humble village poyaudin; trouvera-t-il assez d'aides pour mener à son terme la restauration et l'étude de ce décor prestigieux ?

A Moutiers et Mézilles,
automne 1984.

S. et R. P.

(1) DURU (Abbé Louis-M.), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre et Paris, 1853, tome 2, *Gesta pontificum autissiodorensium*, p. 349, XXIX : *Quintilianus episcopus fuit nobilis genere, cujus pater Quintilianus monasterium Meleretense construxit ac rebus propriis ditavit, xenodochiumque Brittonum Romam pergendum ibidem esse constituit.*

« L'évêque Quintilianus était de noble race; son père Quintilianus avait fait construire le monastère de Meleretum (Moutiers), l'avait doté de ses biens propres et avait décidé d'y adjoindre une hôtellerie pour les Bretons* qui se rendaient à Rome. »

* Il s'agit des habitants de la Grande-Bretagne.

(2) CHALLE (Ambroise), *Histoire de l'Auxerrois*, 1878, 502-503.

(3) Archives départementales de l'Yonne, Etude Jouvin, liasse n° 23, 30 mars 1724.

(4) Archives dép. Yonne, H 1156.

(5) Une michotte était une petite miche, donc un petit pain rond.

(6) On sait peu de choses de la fondation de l'église Saint-Pierre de Moutiers.

LEBEUF (abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, Paris 1743, tome 1^{er}, 227 : dans le chapitre concernant Héribert, évêque de 971 à 995, on lit que celui-ci fait don « à l'abbaye de Saint-Germain d'onze églises de son diocèse qui sont [...] Saint-Pierre de Monasterio, apparemment de Moutiers en Puisaie ».

Ceci ne signifie pas que le bâtiment actuel n'a pas été construit postérieurement.

QUANTIN (Maximilien), *Cartulaire général de l'Yonne* : l'existence de cette église, dépendance du prieuré, y est confirmée le 9 février 1151 dans le privilège du pape Eugène III pour l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Dans l'énumération de tous les biens qui dépendent de cette abbaye, on lit : ... *In episcopatu Autissiodorensi...; monasterium Meleredense cum adjacentibus ecclesiis, videlicet ecclesia Sancti Petri de ipso burgo*, ...

(7) Cette action a été récompensée par un prix de la Ligue urbaine et rurale, qui a été remis à Moutiers par le ministre de l'agriculture au début de 1985.

N.D.L.R. — Nul doute que chaque lecteur de ce passionnant exposé concernant la découverte et le début de la restauration des peintures de Moutiers (ainsi que d'une façon générale, la rénovation de cette église dont l'origine remonte à plus d'un millénaire) n'ait envie de soulager nos collègues Suzanne et René Pélissier d'une partie au moins de leur anxiété. En voici le moyen :

L'ASSOCIATION DES AMIS DE MOUTIERS

s'est donné pour but d'aider, en particulier, au financement des multiples travaux à réaliser.

Vous pouvez apporter votre soutien tant moral que financier — comme l'a fait notre Société — en envoyant votre contribution aux :

Amis de Moutiers, Mairie de Moutiers, 89520.

La cotisation est de 20 F; à partir de 100 F pour les membres d'honneur.

Vous vous joindrez ainsi à de nombreux collègues, au premier rang desquels M. François Solano, maire de Moutiers et président d'honneur, M. et Mme Pélissier, mais aussi M. et Mme Breuiller... et bien d'autres qui nous excuseront de ne pas les citer.

★

Nous vous signalons par ailleurs que notre Société a eu l'occasion de s'intéresser à Moutiers depuis longtemps déjà. Dans les années trente, le chanoine REGNIER a écrit une *Histoire de Moutiers* qui est malheureusement restée manuscrite et qu'il a offerte au professeur René Louis.

Ce dernier, qui connaît depuis longtemps M. François Solano, a fait don à la commune de ce manuscrit il y a une dizaine d'années : il se trouve actuellement dans les archives de la mairie.

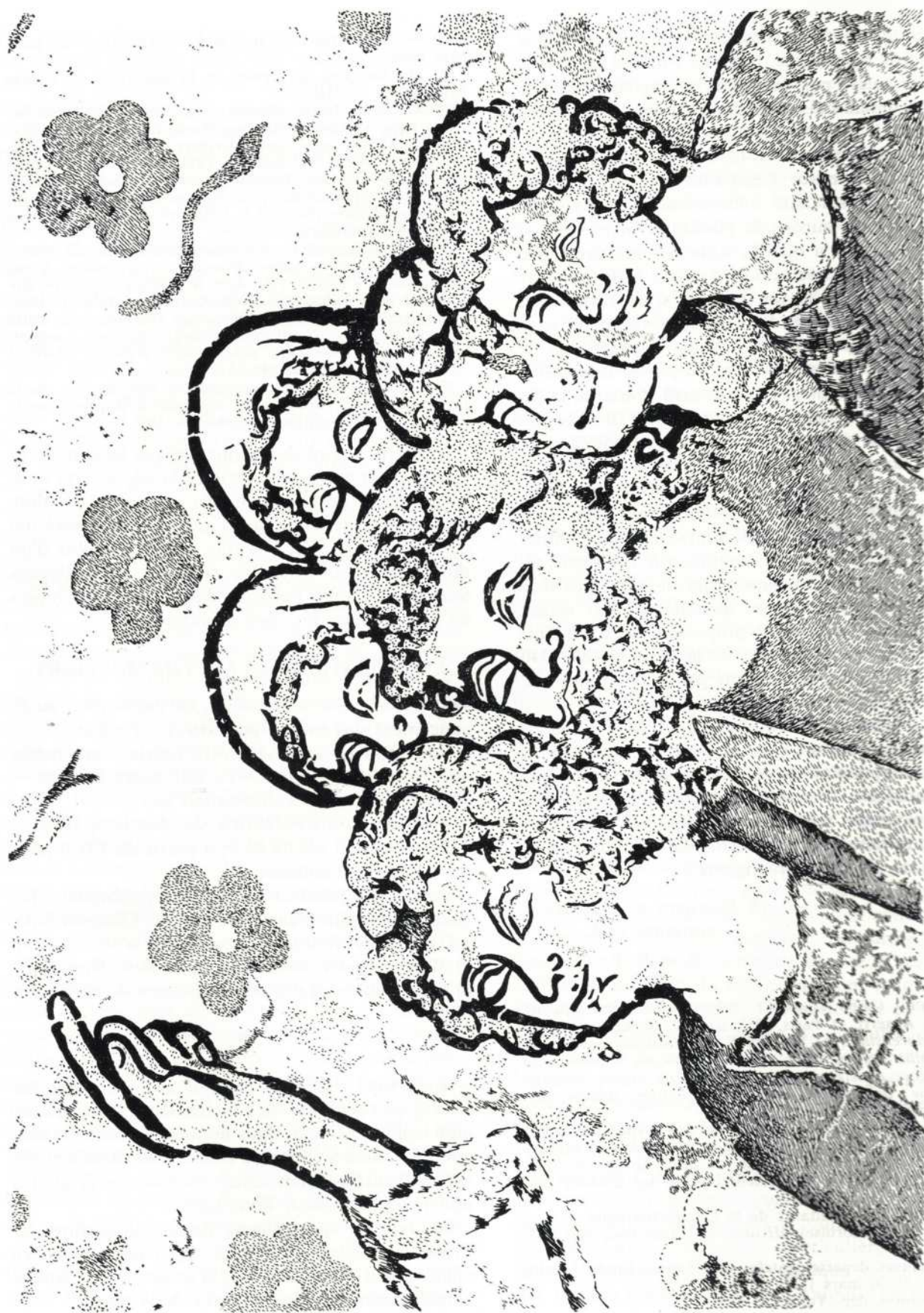


Fig. 5. — Détail d'une des peintures de l'église de Moutiers

Fragments de poteries sigillées provenant des environs de Vézelay

par Jacques RICHARD

Dans les bois de La Madeleine et lieux avoisinants, situés sur les plateaux à l'ouest de Vézelay, subsistent de nombreux tas de scories provenant de l'exploitation des argiles ferrugineuses à travers les âges, et principalement à l'époque gallo-romaine. Au cours des travaux de récupération de ces scories, encore relativement riches en fer, avant la dernière guerre entre 1929 et 1939, puis entre 1951 et 1958, et même jusqu'en 1960 dans les bois de Ferrières, si bien nommés, des objets et débris divers de l'époque gallo-romaine ont été mis au jour. Parmi ceux-ci, de nombreux fragments de poterie sigillée.

Tant au Musée de Saint-Père-sous-Vézelay que dans les réserves, sont conservés un certain nombre de ces fragments, qu'il m'a paru intéressant d'étudier et de publier ici, puisqu'ils sont inédits. Bien que peu nombreux, ces vestiges n'en sont pas moins un témoignage de l'histoire de la région de Vézelay à l'époque gallo-romaine. Il faut d'ailleurs les rapprocher de certains éléments signalés par ailleurs, ou encore, découverts lors des fouilles effectuées sur le site du Crot au Port (1). On peut de même faire certains rapprochements avec les découvertes effectuées sur le site des Fontaines salées, puisque les installations mises au jour dans le bois de Ferrières sont contemporaines. Il est d'ailleurs bien dommage que l'exploitation des buttes de scories n'ait pas été suivie d'une façon systématique, car il est évident que de nombreux vestiges archéologiques ont été perdus.

Cette étude ne porte que sur un nombre bien restreint de tessons et doit être considérée comme une première approche. Il serait en effet souhaitable de pouvoir réunir l'ensemble des découvertes effectuées, tant au cours de fouilles que de ramassages de surface, de manière à obtenir une vue d'ensemble sur la céramique sigillée trouvée tant dans le Vézélien que dans l'Avallonnais.

1. — Fond de coupe ou d'assiette. Pâte rosée.

Signature dans un cartouche inscrit dans un cercle : ANTON.

Diamètre du fond : 53 mm.

On peut penser à ANTONIANVS, potier attesté aux Martres-de-Veyre dans la première moitié du second siècle. Toutefois les marques de ce potier se présentent un peu différemment, les lettres ANT étant le plus souvent liées (cf. Terrisse).

Nous ne nous prononcerons donc pas sur l'origine de ce vase.

N° d'inv. musée 10.

2. — Fond de coupe. Pâte rosée.

Diamètre du fond : 58 mm. Signature dans un cartouche, double cercle : TAVR. On peut admettre comme possibilité, soit TAURICVS, soit TAURINVS, potiers attestés à Lezoux entre 130 et 190.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 11.

3. — Fond de Drag. 18/31. Pâte jaunâtre, engobe rouge orange foncé.

Diamètre du fond : 92 mm.

Signature dans un cartouche SVOBN..

Il s'agit de SVOBNVS, potier des Martres-de-Veyre, entre 140 et 180.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 13.

4. — Fond de coupe. Pâte rosée, engobe rouge orange, assez usé. Diamètre du fond : 60 mm environ.

Marque incomplète dans un cartouche, double cercle M.. Potier non identifiable.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 14.

5. — Fond d'assiette. Pâte rosée brune, engobe rouge.

Signature dans un cartouche, un cercle, MARTIOM. Sans aucun doute MARTIVS, potier à Lezoux de 140 à 190.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 15.

6. — Fragment de fond. Pâte rosée claire, engobe rouge orange vif, craquelé.

Signature dans un cartouche, un cercle IANIM. Potier non identifiable. Rien que pour Lezoux et la période 140-190, les noms possibles sont les suivants : ALBUCIANVS, ATILIANVS, CATIANVS, CELSIANVS, MACRIANVS, MALLIACVS, MANILLIANVS, PRICIANVS, SEVERIANVS, etc.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 18.

7. — Fond de coupe. Pâte rosée foncée, engobe rouge orange.

Diamètre 46 mm. Marque dans un cartouche, double cercle CIONI. Il s'agit sans doute de MACIO potier à Lezoux au second siècle.

Bois de La Madeleine, 1937. N° d'inv. musée 20.

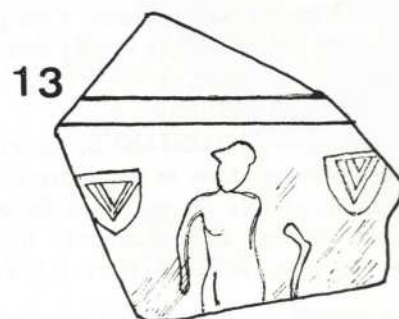
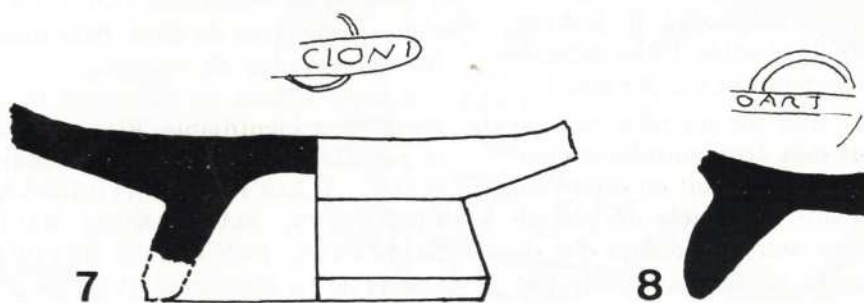
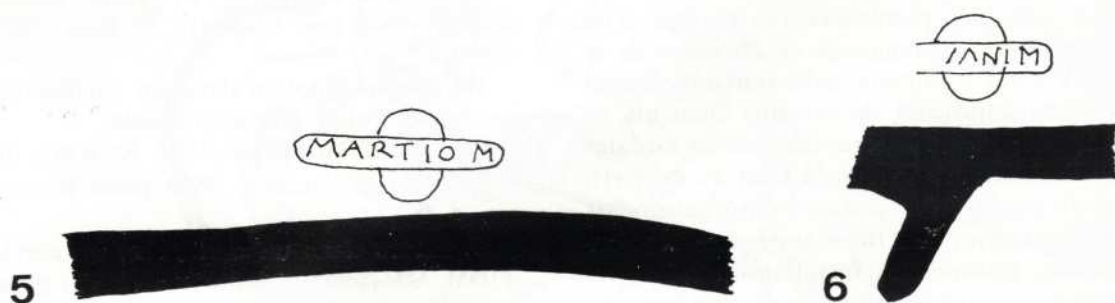
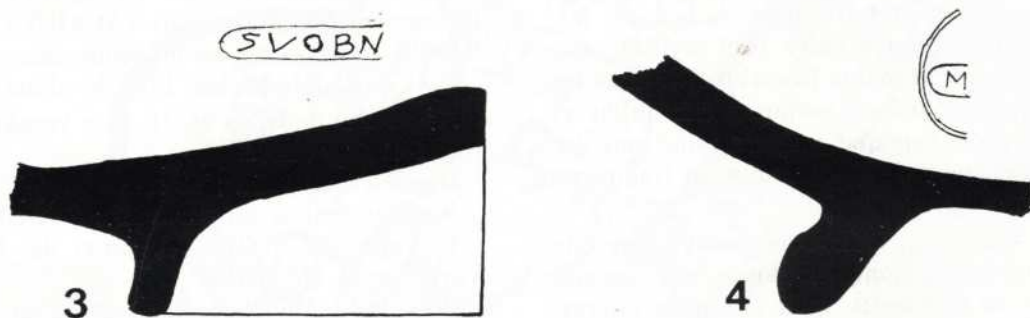
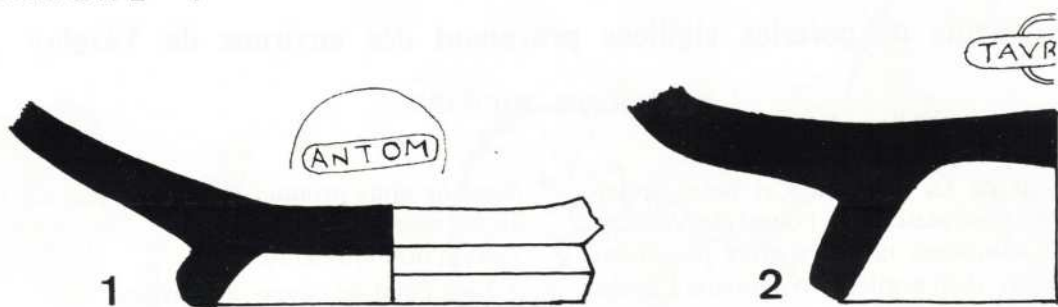
8. — Fond. Pâte rouge rosée, engobe rouge.

Diamètre 50 mm.

Signature dans un cartouche, avec un double cercle OART. Potier non identifié.

N° d'inv. musée 25.

PLANCHE 1



9. — Fond de vase avec marque. Marguerite à dix branches, avec bouton central détaché.

Bois de La Madeleine, 1937.

10. — Fond de vase avec marque. Etoile à huit branches, irrégulières, trait dans chaque pétale, bouton central détaché.

Bois de La Madeleine, 1937.

11. — Fond de vase avec marque. Marguerite à huit pétales, séparés par un trait. Bouton central détaché.

Bois de La Madeleine, 1937.

12. — Fragment de Drag. 37.

Rangée d'oves à deux volutes, séparées par un bâtonnet à extrémité carrée, soulignée par une ligne ondulée. Ce motif de démarcation est utilisé par de nombreux potiers. En dessous, décor de feuillage dans des arcades formées par des tiges terminées par des trifols.

13. — Fragment.

Silhouette entre deux écussons.

Potier non déterminé.

14. — Fragment.

Pied d'un personnage à côté d'un arbre. En dessous une ligne ondulée, motif séparatif, et décor de feuillage en guirlande.

Potier non identifié.

15. — Fragment de Drag. 37.

Pâte rosée, engobe rouge presque entièrement effacée.

Porte des traces de coups, décor très effacé. Rangée d'oves à deux volutes, séparées par des bâtons à extrémité arrondie. Sur la panse, un décor en arc se terminant par des bifolés avec des vrilles et des grappes stylisées. Sous l'arc de gauche, des vrilles et des feuilles de lierre; sous l'arc de droite, quatre têtes dont une seule est en bon état de conservation : têtes de Pan tournées vers la gauche (Oswald 1214 - Déchelette 675); dans les écoinçons, des oiseaux qui se rapprochent du poinçon 2262 B d'Oswald. Ces décors sont attribuables à plusieurs potiers de Lezoux du milieu du second siècle.

Bois de La Madeleine, 30 mars 1960.

A ces quelques éléments il faut ajouter divers fragments de même provenance et qui ont déjà été signalés par M. B. Lacroix.

16. — Fragment de Drag. 37.

Décor d'amour tenant un panier, dans le style de LIBERTUS (100-200), ILLIXO (100-135) ou BANNVS (117-161), tous les trois potiers à Lezoux. Poinçon à rapprocher de Déchelette n° 269.

Origine : bois de la Souche Noire.

17. — Fragment de Drag. 37.

Décor de feuilles doubles, dans le style de CINNAMVS (150-195), DOECCVS ou ATTIANVS (140-190) de Lezoux.

Origine : bois de la Souche Noire.

18. — Fragment de Drag. 37, décor à grands médaillons et métopes.

Motif principal : cavalier combattant. Il est vêtu de la cuirasse; sur son épaule flotte un manteau, et il brandit une lance de la main droite.

Style de CINNAMVS de Lezoux (Déchelette, t. II, p. 33, fig. 156 - Oswald, poinçon n° 245).

Origine : bois de la Souche Noire.

19. — Fragment de coupelle sans décor, type Drag. 18.

Signature sur le fond : CASSIGNETI, c'est-à-dire CASSIGNETVS, potier à Lezoux au second siècle.

Origine : bois de la Souche Noire - 7.6.1959.

20. — Divers fragments provenant d'un même vase. Principaux décors : victoire, amours, trifol en sautoir. L'ove et les poinçons évoquent le style d'ACAUNISSA, potier d'un atelier de la Gaule centrale non déterminé, entre 125 et 150.

Origine : Le Crot au Port.

Bien que portant sur un petit nombre d'exemplaires, cette étude permet de constater que l'ensemble du mobilier présente une homogénéité remarquable. La majorité des productions est en effet attribuable à l'atelier de Lezoux et datable de la seconde moitié du deuxième siècle. Ceci est d'ailleurs en bon accord avec les découvertes effectuées dans la villa du Crot au Port et confirme la datation de l'exploitation du minerai.

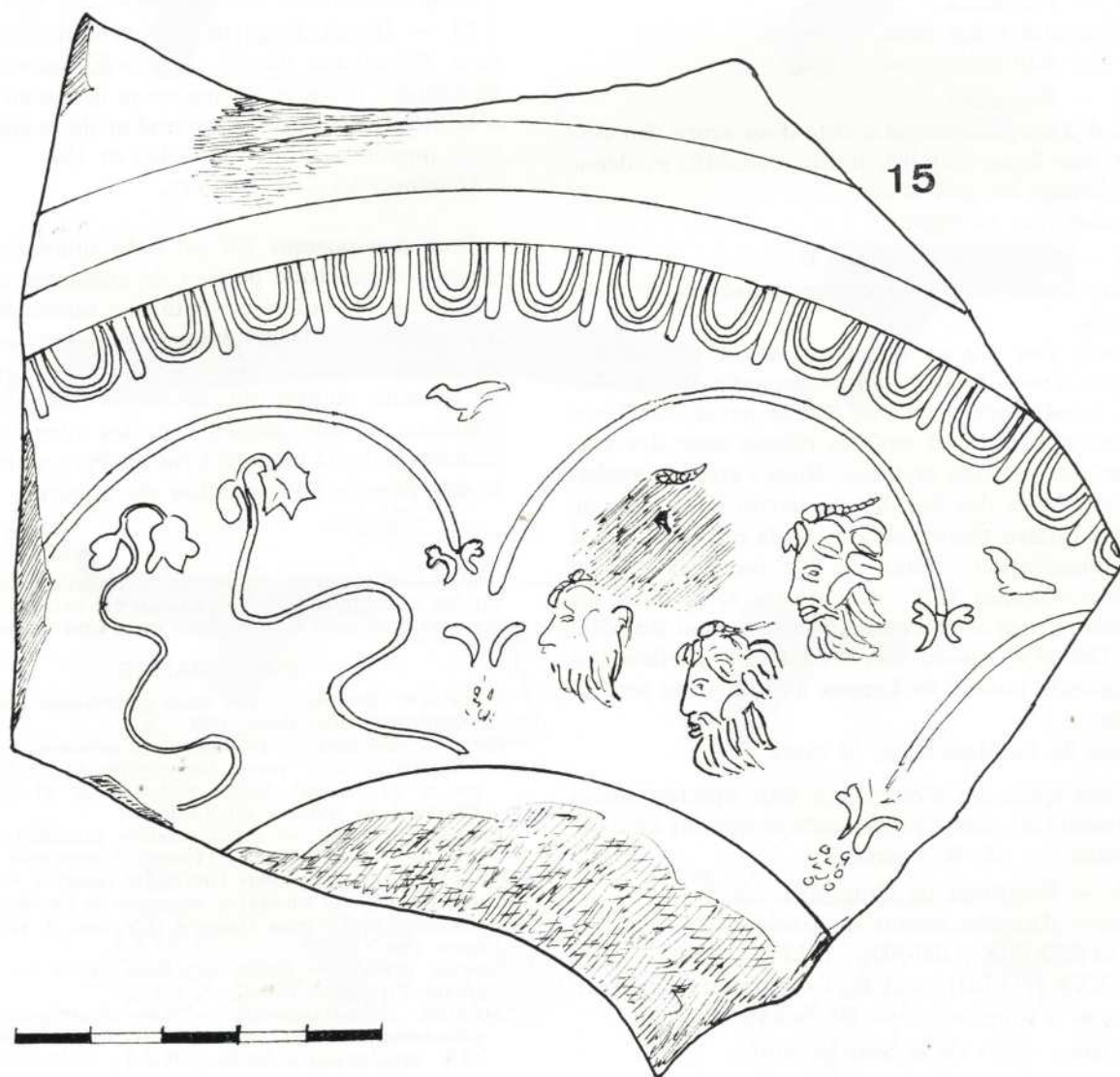
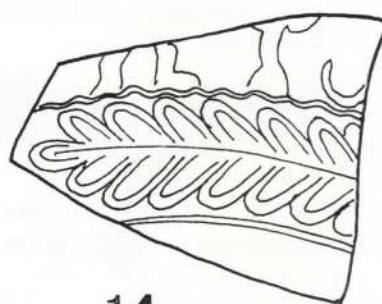
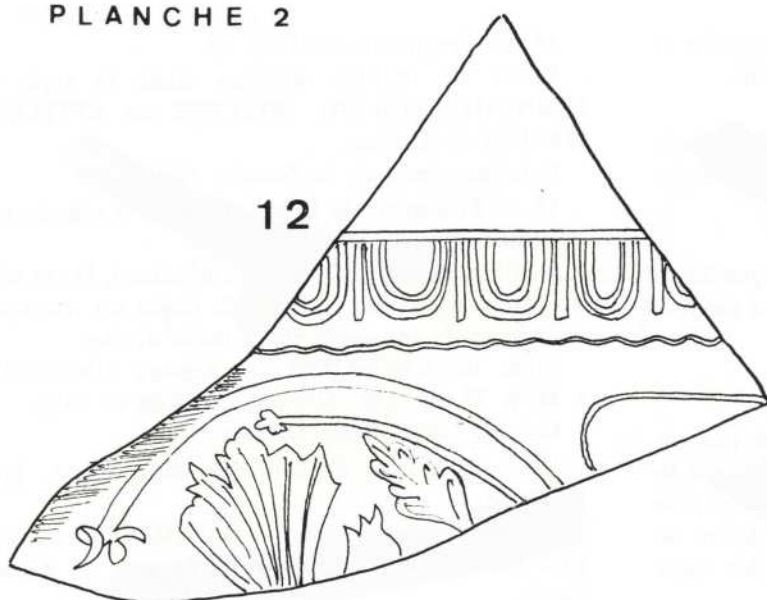
J. Rd

(1) Il s'agit là de la graphie officielle, telle qu'elle figure sur les cartes d'Etat-major, mais il est évident qu'il y a une erreur et qu'il faut rectifier en « Crot au porc ».

BIBLIOGRAPHIE

- DÉCHELETTE (Joseph). — *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904.
- HOFMANN (Bernard). — *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée — 1^{re} partie (les ateliers de La Graufesenque et de Lezoux)*, Notice technique n° 21 du Groupe d'Archéologie antique du T.C.F.
- LACROIX (Bernard). — « Les origines protohistoriques et gallo-romaines de Vézelay (Yonne). L'économie du cours moyen de la Cure dans l'antiquité (sources salées, station thermale et sauneries, gisement de fer, installations sidérurgiques) » dans *Ogam*, t. XV, fasc. 1, pp. 65 à 83, mars 1963.
- OSWALD (Félix). — *Index of figure types on terra sigillata*, Liverpool, 1936-37.
- TERRISSE (Jean-Raymond). — *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), XIX^e supplément à Gallia*, C.N.R.S., Paris, 1972.

PLANCHE 2



Répertoire des sites et monuments d'Auxerre et de sa région

dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne

par Jean CHARLEUX

Première partie : AUXERRE (suite)

EGLISES, COUVENTS DE LA VILLE

♦ La cathédrale fait l'admiration de Nicolas, qui, à douze ans, voyait Auxerre pour la première fois.

28 a) *En traversant la ville, mon père me fit passer devant la cathédrale, qui me parut l'ouvrage des fées. Saint-Christophe m'effraya.* (I, 174).

Cette même statue de saint, statue géante qui devait être démolie en 1768 (1), provoque l'étonnement d'Edmond :

21 b) *Si tu voyais ! il y a dans la cathédrale un Saint-Christophe qui a pour bâton un chêne de bien cinquante pieds de haut, qui ne lui vient qu'au menton : oh ! c'est curieux à voir.* (Le Paysan perversi, I, 29).

Il arrivait au jeune apprenti imprimeur d'aller à la cathédrale pour « entendre la musique ».

28 c) *Dans les intervalles du chant, je me mis à lire les épitaphes. Cette lecture me fit tomber dans une rêverie profonde. Je m'assis sur le rebord du pourtour qui règne derrière le chœur* (II, 226).

♦ Rétif a l'occasion de mentionner plusieurs des églises de la ville dont la plupart ont été détruites en 1793 ou dans les années suivantes.

Près de la cathédrale, dans le quartier où, plus tard, vécut Marie Noël enfant : Saint-Pierre-en-Château.

Nicolas accompagne Marianne Tangis, la jolie bouchère.

29) *Nous passâmes par les petites rues qui sont aux environs de Saint-Pierre-en-Château* (II, 431).

♦ A deux pas de la rivière, Saint-Pèlerin (l'actuel temple protestant).

30) *Il faut descendre la rue des Cornes [rue Sous-Murs], tout incommode qu'elle est, parce que mes sœurs nous attendent sur le bord de l'eau, derrière Saint-Pèlerin* (II, 434).

♦ Nicolas était fort épris d'Edmée Servigné dont le père, vigneron, habitait Petite-rue-Saint-Germain, actuelle rue Saint-Germain. Edmée parfois va à Notre-Dame-là-d'hors (aujourd'hui place du Palais-de-Justice).

31 a) *Edmée revenait des vêpres de Notre-Dame-là-d'hors* (II, 89).

31 b) *Notre-Dame-là-d'hors, paroisse desservie par un prieur de cet ordre [de Prémontré]* (II, 326).

♦ Le plus souvent, elle allait à l'église de sa paroisse, Saint-Loup, qui s'élevait alors au flanc de Saint-Germain.

32) *Nicolas se cachait pour la voir passer, soit derrière les haies, soit dans le parvis de l'église Saint-Germain* (2) (II, 76).

♦ L'importante construction en briques et pierres (naguère école Saint-Joseph) où se trouve maintenant la Direction de l'action sanitaire et sociale, était occupée par les Dames de la Providence, institution d'enseignement...

33 a) *où Edmée Servigné a été élevée depuis l'âge de six ans jusqu'à quinze* (Le Paysan perversi, I, 79).

33 b) *Et moi, dit Marianne Tangis, je connais sa fille cadette [du père Servigné]; nous avons appris ensemble à lire à la Providence où sa marraine était pensionnaire* (II, 441).

♦ L'église Saint-Rénobert, aujourd'hui disparue, était située non loin de l'Hôtel de ville, au coin des rues Joubert et Philibert-Roux. Saint-Rénobert étant la paroisse de l'imprimeur Fournier, c'est là que l'apprenti Nicolas assistait habituellement aux offices, avec les autres jeunes du quartier.

34 a) *La place de toute cette jeunesse indisciplinée était derrière le maître-autel à la Romaine, dans trois ou quatre chapelles, d'où ils ne pou-*

vaient être aperçus des autres parties de l'église (II, 21).

Nicolas y voyait sa voisine, Madelon Baron, malheureuse amante promise à une mort précoce. Il se souvient en particulier de ce jour où, selon lui, commença leur « intimité » :

34 b) *le 20 janvier (3), qui était un dimanche, veille de la Sainte-Agnès, patronne des filles de la paroisse Saint-Régnobert, dont Madelon était la première marguillière* (II, 115).

◆ Nous avons vu (21) que la librairie Fournier ouvrait, près de l'Horloge, sur la place de l'Hôtel de ville, mais l'imprimerie du libraire-imprimeur (aujourd'hui boucherie Millot) donnait, de l'autre côté des bâtiments, sur le couvent des Cordeliers; la place créée par la démolition récente du marché couvert rappelle heureusement par son nom de « place des Cordeliers » que, là, étaient établis autrefois les moines de Saint-François. De l'imprimerie on pouvait accéder, « par la porte de la tremperie », au couvent, plus précisément au passage ouvert au public pendant la journée, mais fermé le soir venu. Ainsi, Nicolas put secourir un moine qui s'était imprudemment attardé.

35 a) *J'ouvris la porte de la tremperie : d'Arras, introduit dans la cour extérieure et publique, avait une clef de la petite porte du cloître; il ne trouva aucun obstacle intérieur et, sûr de pouvoir rentrer, il m'embrassa, transporté de joie* (I, 516).

Des deux portes commandant ce passage, l'une était ouverte au niveau de « la rue descendante de l'Horloge aux Cordeliers » (rue de la Tour-Gaillarde), l'autre sur la place au Lait et la rue Notre-Dame (rue Fourier).

Rétif, revenant des bords de l'Yonne, emprunte celle-ci.

35 b) *Je me rendis chez nous en traversant la place Saint-Etienne, la rue Notre-Dame et la cour extérieure des Cordeliers. Je rentrai par la porte de la tremperie* (II, 142).

La chambre de Rétif, petit « cabinet de menuiserie » occupait une partie du grenier de l'imprimerie; elle donnait sur la cour intérieure. De l'autre côté, par « la fenêtre flamande partagée en deux par une poutre » (I, 448) il avait une vue plongeante sur le jardin des moines. Il prétend — mais on connaît sa fertilité d'invention dans ce domaine — avoir aperçu Gaudet d'Arras dans des occupations peu édifiantes.

35 c) *De grands ormes, qui commençaient à feuilleir, l'empêchaient de nous apercevoir et il pensait qu'ils produisaient le même effet par rapport à lui* (II, 450).

Distractions innocentes, en revanche, dans ce jardin, où, après les vêpres, les moines jouent aux boules avec des amis.

35 d) *D'Arras vint nous joindre, pour nous proposer le goûter et une partie de boules dans le jardin. Presque tous les Cordeliers en furent* (II, 355).

L'église du couvent était ouverte à tous, en particulier aux gens du quartier.

35 e) *Les vêpres de la paroisse de Saint-Régnobert venaient de finir, et l'on allait à ceux des Cordeliers* (II, 117).

◆ Nous venons de voir (32) le jeune Nicolas se dissimulant pour regarder Edmée Servigné qui se rendait à l'église Saint-Loup. Mais c'est une autre femme qu'il accompagne, quelques années plus tard, pour la cérémonie mémorable de son mariage célébré dans cette même église, le 22 avril 1760; Agnès Lebègue habitait avec sa mère tout près de là, rue des Vieilles-Tanneries, maintenant rue de la Marine.

36) *Nous eûmes, depuis la maison jusqu'à l'église une double haie de curieux [...] Nous montâmes à l'église Saint-Loup entre la double haie. Je crois qu'il n'y avait pas moins de quinze cents personnes de tous les quartiers de la ville, de toutes les classes de citoyens* (III, 441, 442).

FAUBOURGS, ENVIRONS D'AUXERRE

A travers les témoignages de Rétif, le lecteur est frappé du caractère rural du pays dès que, les portes franchies, on se trouve dans les faubourgs.

Paysages agrestes, prairies, champs, vignes, et aussi quelques fermes.

◆ Nous avons déjà vu (18 et 19), au sud de l'agglomération, le bois de peupliers « au-dessus du Batardeau » et les îlots propices aux rencontres galantes.

◆ Au nord de la ville, après la Porte de Paris, « on suit la route qui côtoie la vigne de l'Hôpital » [Hôpital général remplacé par l'Hôpital psychiatrique], on arrive par un sentier qui se rapproche de la rivière.

37) « dans les prés de la Maladière » [où Nicolas, bravement, vint au secours d'une fillette et de deux jeunes femmes] « effrayées toutes trois par un troupeau de vaches » (II, 442).

Même paysage sur la rive opposée.

38) *On traversa le pont et l'on alla dans les riantes prairies qui avoisinent le Moulin-[Brichou]* (5) (II, 158).

♦ Au-dessus de la basse vallée, on trouve la vigne.

39) *Le vieillard Servigné avait du meilleur vin de la ville, après Migrenne et la Chênnette, ses vignes étant situées derrière Saint-Gervais* (II, 474). Voir aussi 12).

♦ Mais partout des fermes peuvent accueillir les promeneurs du dimanche pour de rustiques goûters.

40) *Allons goûter à Sainte-Geneviève [...] Arrivés au lieu du goûter Tonton [Lenclos] demande du fromage à la crème et du vin blanc* (II, 273).

Nicolas retrouve un groupe de jeunes gens et de jeunes filles parmi lesquels son ami Loiseau, Maine Lebègue, Marianne Tangis et son frère.

41) *Nous formâmes ainsi une troupe joyeuse qui alla goûter de l'autre côté de l'Yonne, dans des laiteries où on fournissait aussi du vin aux hommes ... On goûta : le lait, le fromage à la crème, le gâteau ou tarte aux épinards, le vin furent nos mets et notre boisson* (II, 435, 457).

♦ Au sud de la ville, traversé par le ruisseau de Vallan, le faubourg Saint-Martin avec la vaste abbaye des Bénédictines de Saint-Julien, semble avoir particulièrement séduit Rétif.

C'est là que, dans *Le Paysan perversi*, il situe les terres acquises par Edmond :

42) [...] *tu travailles en mon nom à l'acquisition de ce joli bien proche le couvent des Bénédictines. Les prés, les terres à blé, les moulins à écorce et à farine, avec l'enclos en vignes et en vergers peuvent rapporter, suivant ce qu'on m'en a dit, trois mille six cents livres* (le Paysan perversi, I, 167).

C'est aussi un lieu de distractions estivales.

43) *On allait en été au faubourg Saint-Martin, sur le chemin de Vaux [actuelle rue Louis-Richard] où l'on mangeait du fromage à la crème, des salades cueillies sur le champ, où l'on buvait d'excel-*

lent vin blanc, rafraîchi dans le ruisseau de Vallan, qui coulait sous les arbres, dont les branches formaient des berceaux délicieux (II, 204).

Plus exceptionnelle certainement, la soirée musicale dans ce cadre champêtre à laquelle Marotte, la jeune servante des demoiselles Baron ne veut pas manquer d'assister.

44) *Mais je m'ensauve, afin de les joindre auprès des Bénédictines où tout le monde va entendre chanter à l'écho Mlle Maine Lebègue* (II, 515).

Rétif a vanté plus d'une fois la voix magnifique de Germaine Lebègue, cousine germaine d'Agnès. Elle eut, entre autres mérites, celui d'être la mère du grand mathématicien Jean-Baptiste-Joseph Fourier.

♦ Les villages proches d'Auxerre attirent les citadins lors de leur fête patronale. Tout particulièrement Vaux.

45 a) *Saint Loup, évêque de Troyes et l'ami de saint Germain d'Auxerre est le premier de septembre; c'est la fête d'une paroisse de cette dernière ville, voisine de l'abbaye de Saint-Germain dont elle dépend, et d'un village qui est à une lieue vers l'orient [en réalité au sud], sur la rive méridionale [ouest] de l'Yonne, qu'on appelle Saint-Loup-en-Vaux. Le beau dimanche de cette fête, il y a un rapport à Vaux, où court toute la ville, les citadins se faisant un devoir d'entretenir l'amitié avec le compagnon de leur plus grand saint* (I, 436).

Le chemin de Vaux (voir n° 18) passait alors par le plateau et non, comme aujourd'hui, par la vallée. Dans le récit d'un incident survenu au moment où, rentrant à Auxerre, Nicolas et ses compagnons viennent de quitter Vaux, un détail révèle clairement la route utilisée.

45 b) *En montant la colline [expression déjà probante] il nous arriva un incident [...]; des vignerons ivres, de la Petite-Rue-Saint-Germain où demeuraient Edmée et sa famille, ne voyant pas le père Servigné qui suivait ses filles, un d'eux me donna un coup sur le bras pour me faire quitter celui d'Edmée. Tourangeot s'en aperçut; il sauta sur l'insolent, déjà effrayé par un coup de pied du vieillard; je le secondai; nous les terrassâmes tous et l'un d'eux roula du haut de la colline en bas* (I, 447).

Ce qui laisse supposer une forte pente. La petite route, d'abord parallèle à l'Yonne, longe en ef-

fet pendant un moment le flanc abrupt de la vallée masqué en partie par la végétation.

♦ A proximité des routes que Rétif emprunte souvent, la chapelle Saint-Simon et plus encore l'église Saint-Gervais ne pouvaient manquer de figurer dans *Monsieur Nicolas*.

13 juillet 1754. Colombe (encore une jolie fille) s'en retourne à Joigny et notre séduisant jeune homme doit, pour lui faire ses adieux, la retrouver près de la chapelle Saint-Simon, située au sommet de la côte du même nom, un peu à l'est de la route.

46 a) *De ma casse, je voyais la chapelle Saint-Simon. A cinq heures et demie, je sortis par la porte de la tremperie et je gagnai la Porte de Paris. Je ne découvris pas de voiture sur ma route; je n'entendis rien du côté de la ville. Serait-elle partie avant l'heure ?... J'avançai rapidement. Parvenu à la chapelle, je jetai les yeux du côté d'Epoigny [Appoigny], et j'aperçus la carriole déjà passée, qui descendait la colline du bois des Chénayes. Je pris ma course* (II, 279).

Quelques années plus tard (1759), revenant de Paris, Rétif qui voyage à pied depuis Sens est en vue d'Auxerre.

46 b) *Je m'arrêtai quelque temps à la Chapelle Saint-Simon. J'y saluai le nom de Colombe...* (III, 304).

Puis il tourne les yeux vers la ville, cherchant « les fenêtres blanches de l'imprimerie » (voir 2).

♦ L'église Saint-Gervais tient une place remarquable dans la vie sentimentale de Rétif auxerrois.

Très tôt, elle lui a été familière parce que, à la sortie d'Auxerre, elle est toute proche de la grand-route qu'il doit prendre pour Sacy ou Courgis.

Rentrant à Courgis en compagnie de Marguerite Pâris, gouvernante de son frère le curé :

47 a) *Après avoir quitté la route nouvelle, un peu au-delà de Saint-Gervais...* (I, 284).

L'église se trouvait sur la vieille route de Chablis par Venoy, à cinquante toises soit moins de cent mètres de la route de Lyon. Avant d'avoir parcouru deux cents toises au-delà de cette première bifurcation, les gens de Courgis quittaient « la route nouvelle » (de 1742) pour prendre l'ancienne route de Dijon (6).

Cette église devient pour Rétif le lieu élu où il épanchera sa tristesse dans des occasions qui, semble-t-il, tiennent plus de l'imaginaire que de la réalité.

Marguerite doit quitter sa place et s'éloigner pour dissimuler une grossesse dont Nicolas se prétend responsable. De Courgis il l'a accompagnée à Auxerre.

47 b) *... Comme elle ne partait que le lendemain jeudi par le coche d'eau, elle voulut me reconduire jusqu'à la Porte du Pont [...] pour nous parler plus librement, elle poussa jusqu'à Saint-Gervais. C'est là que, sous la voûte en ruines d'une partie de l'église, nous nous embrassâmes tendrement en versant des larmes* (I, 322).

C'est dans ce même lieu que nous les retrouvons, les circonstances étant les mêmes, dans le *Drame de la Vie*, 1793 (III^e acte, scène 2, 1^{er} volume, p. 40).

47 c) *Anneaugustin (Nicolas) et Marguerite Pâris se trouvent sous la voûte ruinée de l'église Saint-Gervais, près Auxerre.*

Le 18 mars 1853, il vient d'apprendre la mort de sa voisine et « amante » Madelon Baron.

47 d) *[...] j'allai jusqu'à l'église moitié ruinée de Saint-Gervais (où j'avais fait mes adieux à Marguerite !), je m'assis sous une voûte en ruines; j'y poussai des cris lamentables qui ne furent entendus que des oiseaux qu'ils effrayaient [...] Je me levai, je sortis de sous la voûte; mes genoux tremblaient; je me soutenais à peine. Je m'arrêtai, promenant mes regards dans le cimetière, ou plutôt dans le sainfoin qui portait ce nom; car on le fauchait régulièrement et à peine y déposait-on un corps tous les quarante ans* (II, 141).

Par la suite, cette église sera toujours associée à ces tristes souvenirs.

47 e) 14 juillet 1755 : *... je rentrai [...] après une courte pause à Saint-Gervais, comme pour me recueillir et donner quelques larmes à Madelon ainsi qu'à Marguerite Pâris* (II, 605).

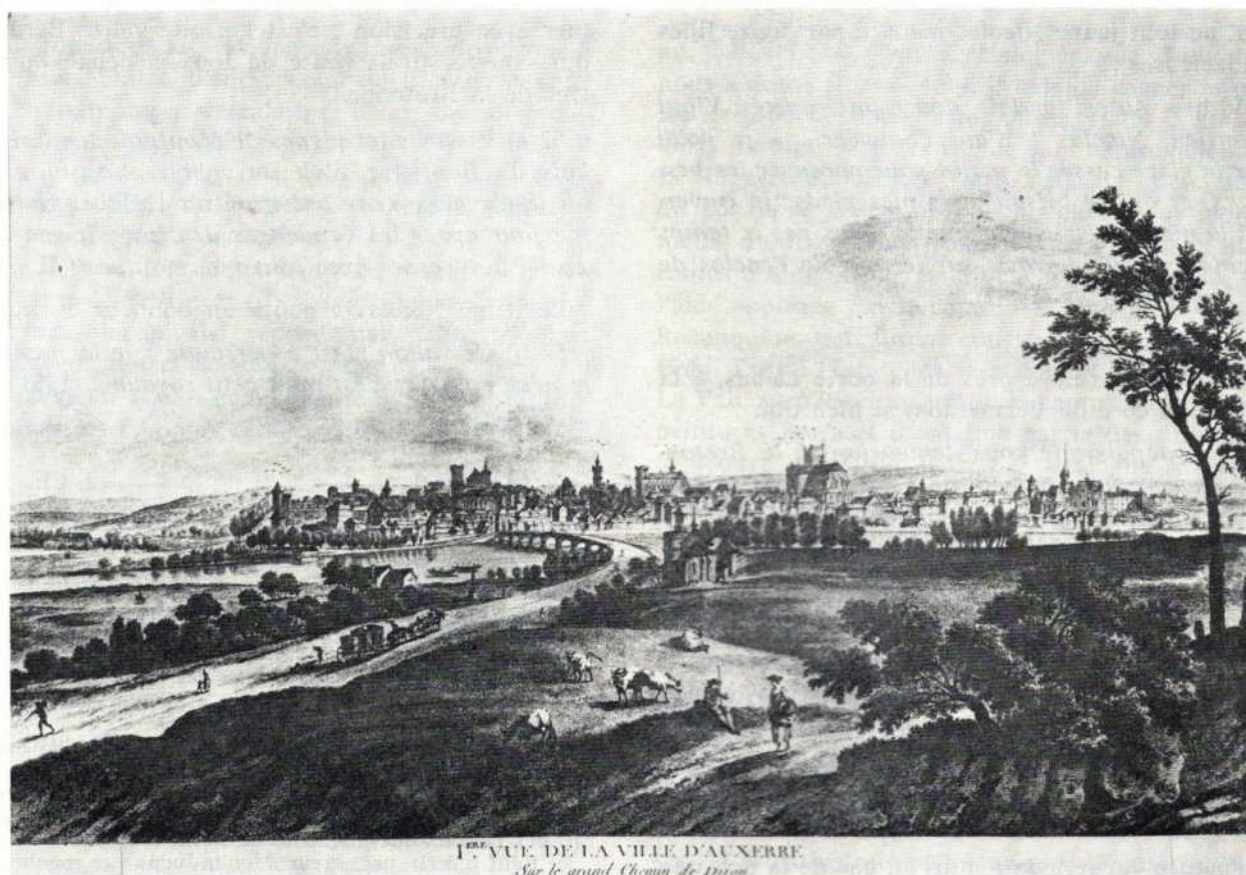
47 f) Lors de son voyage de retour de 1759 (voir 1b)

Vis-à-vis Saint-Gervais, je me détournai pour aller sous la voûte. J'y donnai des larmes à Marguerite [...] et des sanglots à Madelon Baron (III, 307).

Il faut remarquer que Saint-Gervais était une petite paroisse, mais non pas une paroisse morte comme Rétif voudrait le suggérer. « A peine déposait-on dans le cimetière un corps tous les quarante ans » ? Les registres paroissiaux pour les dix années de 1750 à 1759 donnent une moyenne de quatre inhumations par an; et, pour la même période Albe, le curé-prieur procédait à neuf bap-

têmes annuels dans une église dont rien ne permet de croire qu'elle était en mauvais état. Un cimetière désert envahi par les herbes, une église

demi-ruinée : une sensibilité préromantique ne pouvait imaginer cadre mieux accordé pour gémir sur la séparation et la mort.



1re VUE DE LA VILLE D'AUXERRE
Sur le grand Chemin de Dijon

Deuxième partie : LA REGION D'AUXERRE

SACY

♦ Bien reconnaissable, avec le porche en arcade de sa cour, la maison natale de Nicolas Retif est située à l'extrémité ouest du village autrefois fortifié, en face de l'église.

48) J'avais huit ans lorsque mon père quitta la maison de la Porte Là-bas, qui appartenait à mon frère utérin Boujat... (I, 37).

♦ Tout à côté, le presbytère.

49) J'allais souvent chez M. le Curé, attiré par les rognures du pain à chanter que le pasteur me laissait manger lorsqu'il préparait les hosties;

comme il était notre voisin, il m'appelait toujours dans ces occasions [...] (, 24).

La Bretonne (ou la Métairie), propriété de son père est, à l'opposé, sur la route de Joux. A huit ans, Nicolas quitte donc la maison où il est né et se trouve séparé de son premier camarade, Edme Bérault, dit M'lo.

50 a) Je fus ainsi éloigné de M'lo, de toute la longueur du village : car la Bretonne est à la porte Là-haut, et hors des murs, à plus de trois cents pas. Les eaux de la Farge coulaient alors; ce qui suffisait pour interrompre la communication entre le bourg et moi (I, 37).

Les eaux de la Farge ne coulent plus que de façon temporaire dans le fossé de la route de Nitry,

mais une mare subsiste, dissimulée par de grandes herbes, près de la route du Val-au-Puits et, naguère, au pied de l'ancienne clôture de la Métairie, récemment supprimée. On peut donc se représenter facilement l'aventure arrivée, un jour d'hiver, au tout jeune Nicolas menacé par douze filles audacieuses :

50 b) « *Au cri terrible, douze fois répété : V'qui Monsieu' Nicolas ! V'qui l'Sauvège...* » je volai sur la glace cassée le matin pour abreuver les bestiaux, et qui se brisait sous mes pieds; je traversai la mare si lestement que je n'eus pas le temps d'enfoncer, et je gravis sur le mur de l'enclos de la Bretonne [...] (I, 47).

♦ L'église s'élève près de la porte Là-bas, à la sortie du côté de Vermenton, si bien que :

51 a) *depuis que nous demeurions à la Bretonne, j'avais, pour revenir de l'église, toute la longueur du village qui n'a qu'une rue [...]* (I, 45).

Le portail principal à l'ouest étant depuis longtemps muré, on entre à l'église par une simple porte ouverte dans le mur sud et à laquelle un peron donne accès.

51 b) « *La fête de la Saint-Nicolas arriva [...]* Lorsqu'on sortit de l'église, les grandes filles se rangèrent sur le perron (comme avaient fait les grands garçons le jour de Sainte-Catherine, pour voir défiler [les filles]) (I, 45).

Plaquée sur le même mur, au bas de la nef, une élégante arcade : arc brisé supporté par des colonnettes, c'est la porte des Epousailles; Rétif donne une explication de ce terme :

51 c) *La cérémonie [du mariage] ne se faisait pas autrefois dans l'église mais à la porte appelée des Epousailles, et il ajoute en note :*

Elle est aujourd'hui murée, et mon père ainsi que ma mère sont enterrés auprès, comme je l'ai dit du père et de la mère d'Edmond dans le Paysan pervers (7). Y puissé-je reposer un jour, sous une tombe où seront inscrits les titres de mes ouvrages ! (I, 74).

Touchantes observations qui ne sont pas parfaitement conformes à la vérité : Si le père de Rétif a bien été inhumé dans le cimetière, peut-être près de la porte des Epousailles, sa mère l'a été dans l'église.

♦ De tous les lieux proches de Sacy que Nicolas fréquenta, en particulier pendant ses « bergeries » et qu'il ne revit jamais sans émotion, nous ne retiendrons que le plus célèbre, son « vallon ». Les indications qui suivent permettent de le situer avec précision : c'est l'étroite vallée Bérault qui s'ouvre sur la route de Joux, à deux kilomètres de la Bretonne.

52 a) *Vis-à-vis les vignes de Montgré, derrière le bois du Boutparc, était un vallon plus solitaire, où je n'avais encore osé pénétrer [...]* Le quatrième jour après les vendanges de Nitry, je me hasardai à y passer avec tout mon troupeau (I, 79).

Le jeune Nicolas y goûta un bonheur exaltant.

52 b) *Ce vallon n'est à personne : je le prends; je m'en empare; c'est mon petit royaume* (I, 81).

Voir encore I, 81-85.

(A suivre)

J. Ch.

(1) D'après QUANTIN qui ajoute : « cette statue étrange et célèbre était bâtie à l'entrée de la cathédrale et appuyée contre le premier pilier de droite. Elle avait 29 pieds de haut et le bâton du saint 32 ... Elle avait été construite de 1539 à 1551 » (*Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*).

(2) Rappelons que Saint-Germain avait alors sa nef entière et sa façade, en partie carolingienne.

(3) En réalité, dimanche 21 janvier 1753, jour de la Sainte-Agnès.

(4) Compte tenu de la brièveté du parcours et de l'étroitesse des rues, il serait prudent de diviser par dix le nombre des curieux. Mégalomanie de Rétif.

(5) Rétif a écrit, par erreur, Moulin-Judas : ce moulin se trouvait sur la rive gauche de l'Yonne.

(6) Distances mesurées sur le plan d'Auxerre (1713) par Hugues OUDIN (Bibliothèque municipale d'Auxerre).

(7) Les tombes du père et de la mère d'Edmond sont l'une à côté de l'autre, mais il n'est pas question de la porte des Epousailles (*Le Paysan pervers*, II, 184, 198 et 233).

★

Ouvrages de Rétif utilisés

- Monsieur Nicolas*, Paris, 1959, Pauvert, 6 volumes (les citations sont signalées simplement par le tome et la page).
Le Paysan pervers, Paris, 1978, coll. 10-18, 2 volumes.
La Vie de mon père, Paris, 1970, édition G. Rouger, Garnier Frères.
Le Drame de la vie, imprimé à Paris, à la maison, 1793, 5 volumes.
L'Ecole des Pères, Paris, 1776, 2 volumes.
Les Contemporaines, Paris, tome 4, 1780.
L'Année des dames nationales, Paris, 12 tomes, tomes 3 et 4, 1792.

Nos voyages d'étude de l'année 1984

par Madeleine HARDY et Jean-Marc SAUR

Comme tous les ans, deux voyages ont permis à une soixantaine d'entre nous de découvrir, sous la houlette aussi amicale que ferme de notre collègue Jeanne HERVAL :

— au printemps, *Si Garonne m'était contée*, selon un scénario dû à Germaine DEMAUX, notre secrétaire aux publications, et,

— à l'automne, deux régions proches de notre Auxerrois, *la Brie et le Gâtinais*, suivant un programme médiéval préparé par Gilbert-Robert DELAHAYE, notre vice-président.

Madeleine HARDY et Jean-Marc SAUR nous en présentent les comptes rendus.

La Garonne du Val d'Aran à l'Océan

Quel beau titre pour notre voyage qui devait, en effet, nous « conter » bien des choses durant ces deux semaines où nous allions suivre le cours de la Garonne, depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Plutôt que d'explorer une région, nous nous étions proposé de suivre le cours d'un fleuve : la Garonne. Passant des hautes vallées pyrénéennes aux basses terres de l'estuaire, nous étions assurés, non seulement de la variété des paysages mais aussi de celle des monuments et des sites visités.

Lors des premiers arrêts à l'Escale-Dieu, abbaye cistercienne du XII^e s., et à Saint-Aventin que son curé nous présente, nous rencontrons deux des thèmes qui retiendront notre attention tout au long du voyage : l'empreinte de Rome et l'implantation du christianisme.

Le lendemain, remontant le fleuve, nous pénétrons en Espagne après des arrêts à Saint-Béat et à Bossost, pour faire étape à Viella. De là nous explorerons le Val d'Aran qui faisait autrefois partie du Comminges mais passa définitivement sous l'autorité du roi d'Aragon en 1313. Entre le défilé par lequel la Garonne pénètre en France et le col de la Bonaigue (2072 m), s'étend une vallée glaciaire qui a conservé son caractère rustique et où les églises sont construites suivant des formules lombardes et se signalent par leur rudesse et leur sculpture primitive (Salardu, Unya, Escunyu).

A partir de Viella, et sous la conduite aussi érudite que sympathique de M. Jean Boube, attaché

au C.N.R.S. et venu spécialement de Toulouse, nous n'avons pas résisté à l'envie de gagner la vallée de Bohi. En effet le tunnel de Viella (5 km de long) permet un accès rapide à la haute vallée de la Noguera Ribagorçana et à celle de la Noguera du Tor où se sont conservés les plus beaux monuments du premier art roman. C'est grâce aux libéralités d'Alphonse le Batailleur, en récompense de l'aide apportée par le comte de Ribagorça pour la Reconquête, que furent construites les églises de Bohi, Tahull (Sainte-Marie et Saint-Clément), Erill La Vall, avec leurs magnifiques campaniles et leurs peintures murales (dont une partie des originaux se trouve au Musée d'art de Catalogne à Barcelone).

Puis nous visitons Roda de Isàbena et sa cathédrale construite par le roi Ramire au XI^e s. C'est un très bel ensemble comprenant l'église à trois nefs, abside et absidioles en cul-de-four et crypte voûtée, ornée extérieurement de bandes lombardes. Certaines peintures murales sont attribuées au Maître de Tahull.

Revenus en France, nous reprenons le cours de la Garonne : à Saint-Bertrand de Comminges, M. Gavelle nous accueille et nous détaille les richesses de la cathédrale et du musée. A Saint-Just de Valcabrère nous admirons un magnifique monument roman implanté à l'emplacement d'un très ancien cimetière qui a livré des inscriptions paléo-chrétiennes du IV^e s.

M. Georges Fouet, attaché au C.N.R.S., nous attend à Saint-Plancard, antique église à deux absides opposées qui conserve de grandes fresques du XI^e s., puis il nous fait visiter la villa de Montmaurin, qu'il a fouillée lui-même; véritable palais campagnard, confortable et luxueux, elle s'étendait sur 4 hectares et comptait près de 200 pièces. Construite entre le I^{er} et le IV^e s., elle englobait un domaine de 1 500 hectares de terres arables où étaient employées environ 500 personnes.

C'est une autre villa gallo-romaine que nous verrons à Valentine, ainsi que les restes d'une basilique chrétienne et de nombreux sarcophages.

Saint-Gaudens et Saint-Martory nous permettent de rencontrer d'importants vestiges de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonnefont de Comminges, malencontreusement dépecée. Une restau-

ration de ce qui subsiste encore en place est en cours depuis deux ans.

Un des grands moments de notre périple fut la présentation magistrale par M. Jean Boube, des fouilles qu'il a dirigées à Martres-Tolosane et la visite de l'église et des monuments paléo-chrétiens qui y sont rassemblés.

Toulouse nous retiendra une journée seulement : fidèles à nos choix, nous avons surtout étudié la sculpture antique et médiévale et les grands monuments que sont Saint-Sernin et les Jacobins. Magistrale leçon de sculpture par M. Cazes, conservateur au musée des Augustins (ouvert spécialement à notre intention), accueil érudit et chaleureux au musée Saint-Raymond par son conservateur Mme Labrousse et présentation inoubliable des Jacobins par M. Maurice Prin, revenu de Rome le matin même et qui est le véritable sauveur et restaurateur de ce monument depuis vingt ans : telle fut cette journée dense et particulièrement enrichissante.

Le Sud-Ouest a été marqué par l'établissement des bastides et nous ne pouvions manquer de nous intéresser à ce phénomène en consacrant une journée à celles de la Haute-Garonne et du Gers : ces villes, créées pour la plupart du XI^e au XIV^e s., sont bâties sur plan circulaire centré sur l'église, ou sur une place avec rues radiales et contour circulaire, ou sur plan linéaire (un seul axe doublé de parallèles). Ainsi avons-nous visité : Grenade-sur-Garonne, La Romieu, Larressingle, Condom...

A Agen, notre collègue Pierre Dubourg-Noves, auteur de nombreux ouvrages sur l'art roman, vient à notre rencontre. Il nous fait découvrir Layrac et Moirax, Moissac, son cloître et son église célèbres dont la sculpture est universellement connue, la magnifique abbaye cistercienne de Flaran, fille de l'Escale-Dieu, la Sauve-Majeure et sa grande sculpture et Saint-Emilion auquel nous consacrons une journée.

A Séviac (Montréal-du-Gers), nous verrons une autre villa gallo-romaine particulièrement riche en mosaïques : Mme P. Aragon-Launet nous en fait les honneurs avec compétence et enthousiasme; une basilique chrétienne a été, ici aussi, implantée sur le site.

C'est une autre basilique chrétienne avec sculptures et sarcophages que nous verrons à Neujon (Monségur-de-Gironde) avant d'arriver à Bordeaux, où la visite de l'église Sainte-Croix, en cours de restauration, nous occupe une partie de la journée. Puis nous nous consacrons à la basilique Saint-Seurin dont la crypte (XI^e s.) renferme de très beaux sarcophages des III^e et IV^e s., ainsi qu'aux fouilles paléo-chrétiennes très intéressantes, publiées par Mme de Maillé. Quelques collègues vont voir ce qui subsiste du « Palais Gallien », seuls vestiges des arènes.

Le beau voyage approche de sa fin et Garonne devient Gironde... Sur notre route, la Citadelle de Blaye : c'est une architecture militaire du XVII^e s. où nous évoquons le souvenir de la duchesse de Berry et celui de Roland qui aurait été inhumé, avec Aude, dans l'ancienne basilique Saint-Romain.



Basilique Saint-Seurin. — Sarcophage paléochrétien

Enfin c'est Talmont, église romane de style saintongeais : sa merveilleuse situation dominant la Gironde ainsi que la beauté de son architecture en font l'une des églises les plus visitées de la région.

Sur la route du retour vers Bordeaux, M. P. Dubourg-Noves nous entraîne hors des sentiers battus pour nous faire découvrir des architectures intéressantes mais peu connues : ainsi cette abbaye bénédictine de La Tenaille, à file de coupoules (que le XVIII^e s. a remontées en forme de pyramides) et sommée d'une tenaille; puis, dernier arrêt, la chapelle templière de Magrigne (XII^e s.).

Que de souvenirs engrangés avant de reprendre l'avion à Mérignac !

M. H.

La Brie et le Gâtinais médiévaux

Le second voyage organisé par notre société nous a permis, durant un long week-end d'octobre, de parcourir deux régions voisines : la Brie et le Gâtinais. Sous la conduite de notre collègue Gilbert-Robert Delahaye, qui connaît si bien ce terroir et ses gens pour y avoir exercé en de nombreux endroits ses compétences d'archéologue, il nous fut permis de découvrir, de sites en monuments, la plupart peu connus, les différents aspects de leur passé médiéval.

DEPUIS SAINT-MATHURIN DE LARCHANT, EN GATINAIS...

La légende raconte qu'un prêtre de Larchant, nommé Mathurin, fut appelé à Rome pour chasser un démon qui tourmentait la princesse Théodora,

fille de l'empereur; il décéda en cette terre étrangère mais son corps fut ramené à Larchant; son tombeau devint l'objet d'un pèlerinage d'une telle ampleur qu'il fut nécessaire, au XII^e siècle, d'entreprendre la construction d'une vaste église achevée seulement au XV^e s. Les Guerres de Religion furent la cause de l'état où se voit encore aujourd'hui l'église, dont seule une partie est hors d'eau. L'abside (1160) est d'une belle ordonnance avec ses deux rangées de hautes fenêtres; au tympan du portail du Jugement Dernier, le Christ en majesté entouré d'anges n'est pas sans rappeler certains portails de Notre-Dame de Paris.

Le château de Nemours, devenu musée municipal avant 1900 par souscription des habitants, nous fut longuement présenté avec grande gentillesse et compétence par son conservateur, M. Jean-Bernard Roy. Le bâtiment, flanqué de ses quatre tours et de son donjon, abrite de très intéressantes collections gallo-romaines, mérovingiennes et médiévales ainsi qu'un très remarquable ensemble de faïences nivernaises; le petit oratoire aménagé dans une des tours, et daté de 1145-1150 par M. Francis Salet, est particulièrement propice à la méditation.

A Château-Landon, nous avons pu admirer le porche de l'église romane Notre-Dame, tout en regrettant que les circonstances ne nous aient pas permis la visite des fameuses fresques du monastère de Saint-Séverin.

Après un court arrêt devant le château fortifié de Mez-le-Maréchal, c'est à la tombée de la nuit que nous sommes arrivés à Egreville, où, au pied de l'église Saint-Martin, a été construite au XVI^e siècle par la duchesse d'Etampes la célèbre halle, bel édifice en charpente dont la particularité est d'avoir à son extrémité sud un pignon tout en pierre et non à colombages.

En remontant vers le nord, tout près de Dormelles, se trouve le fort de Challeau, qui faisait partie de la ligne de défense du Gâtinais, alors marche du domaine royal; situé à un point de passage obligé de l'Orvanne, il conserve aujourd'hui son enceinte fortifiée : M. Jean Dumontier, inlassable restaurateur, et sa famille nous en firent les honneurs. Nous y avons acquis un ouvrage qui, sous un titre modeste, est une mine de renseignements puisés aux meilleures sources (1).

Enfin, tout à fait à l'ouest, à l'extrême limite de la forêt de Fontainebleau, sur la commune du Vaudoué, perdues dans les bois, subsistent les ruines de la chapelle de l'ancienne commanderie des Templiers de Fourches : sous la direction de M. Claude-Clément Perrot, une jeune équipe défriche, relève et restaure inlassablement ce petit édifice qu'il faut sans cesse préserver de la végétation envahissante.

A Moret, gracieusement nichée au bord du Loing, c'est en flânant à travers les rues que nous avons atteint la porte de Bourgogne... puis l'église Notre-Dame et le jardin de l'Hôtel-de-Ville où a été reconstruite la fameuse façade de la maison « de François I^{er} » chef-d'œuvre de la Renaissance.

De Montereau nous avons seulement vu l'ancien prieuré Saint-Martin, perché sur la colline dominant le confluent de la Seine et de l'Yonne : l'église est actuellement en cours de restauration après la fin de fouilles importantes effectuées dans la crypte et sous la nef.

Une mention spéciale doit être faite de notre passage à Melun : bien que notre guide ait délibérément omis les principaux édifices de la ville, nous avons tenu à rendre visite au G.R.A.M. (Groupe de Recherches archéologiques melunais); deux de ses représentants, Mme Schmidt et M. Bachelet, nous ont aimablement reçus dans les modestes locaux mis à la disposition du Groupe par la municipalité : après une présentation des différentes fouilles (certaines de sauvetage) effectuées dans la zone urbaine, nous pûmes admirer quelques-unes des belles pièces mises au jour par cette très compétente équipe.

... JUSQU'AU CRYPTES BRIARDES DE L'ABBAYE DE JOUARRE

C'est dans un épais brouillard matinal que nous avons abordé la Brie et découvert le château de Blandy-les-Tours. M. Hanneton, président de l'association Mieux Vivre à Blandy, nous y attendait pour nous faire visiter très en détail cette forteresse du XIV^e siècle; construit en pleine guerre de Cent Ans pour protéger Melun et Paris, le château offre encore aujourd'hui un ensemble médiéval imposant, rare témoignage en Ile-de-France des constructions militaires de l'époque de Charles V. Au centre de la « Grande Cour » s'élevait la chapelle du château; elle surmontait une crypte plus ancienne du XII^e s. qui, elle, a survécu : sa voûte quadripartite, en blocage de petit appareil, retombe sur un pilier central à chapiteau carré.

A une quinzaine de kilomètres vers l'est, nous découvrîmes, émergeant également de la brume, l'église Saint-Elyphe (XIII^e s.) du petit village de Rampillon qui offre aux visiteurs son remarquable portail principal : au tympan, le Christ-Juge et, dans les ébrasements, les douze Apôtres, au-dessous desquels défilent les images des travaux des mois. Au portail sud figure un admirable couronnement de la Vierge.

Puis, tout près de Provins, l'église de Saint-Loup-de-Naud commencée au XI^e siècle et dont le portail est tout à fait admirable; trois thèmes iconographiques se partagent cet ensemble : le tympan, qui rappelle celui de la partie centrale du portail royal

de Chartres, représente le Christ en majesté entouré des symboles des quatre évangélistes; en-dessous, au centre du linteau, trône la Vierge, symbole de l'Eglise et au trumeau figure saint Loup, accompagné de part et d'autre, dans les embrasures, de six statues-colonnes dont saint Paul et saint Pierre.

Nous franchîmes enfin les magnifiques remparts de Provins, prospère cité de la Champagne durant deux siècles, grâce à Thibault III qui vint s'y installer au milieu du XI^e siècle. Il revient à Thibault IV « le Chansonnier » d'avoir rapporté de Terre Sainte, au retour de la septième croisade, la fameuse rose rouge *Rosa Gallica*... Monsieur le chanoine Michel Veissière, président de la célèbre Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins, nous accueillit sur le parvis de l'exceptionnelle église Saint-Quiriace. Commencée en 1160 par le comte Henri, cette ancienne collégiale demeura inachevée, mais son chœur n'en garde pas moins cette magnifique solennité, annonciatrice de l'avènement du gothique.

Puis, l'infatigable M. Jean Boilleau nous entraîna, *stricto sensu*, à la découverte des magnifiques témoins du Moyen Age : la Tour de César, ancien donjon, à la fois prison et tour de guet, les caves d'une demeure privée, la place du Châtel avec son vieux puits et sa Croix des Changes sur le socle de laquelle étaient affichés les édits du comte, la Grange-aux-Dîmes, actuellement dépôt lapidaire, le Caveau du Saint-Esprit... Et c'est M. Marcel Bellet, vice-président de la Société d'Histoire et d'Archéologie, chargé du très beau Musée du Provinois installé dans la célèbre Maison Romane qui nous en fit les honneurs. Cette demeure médiévale, magnifiquement restaurée par nos collègues de Provins au terme de vingt-cinq années d'efforts ininterrompus et qui se poursuivent, a trouvé là une affectation digne d'elle. Une journée bien remplie...

Après une courte halte à la collégiale Saint-Martin de Champeaux, pour y admirer notamment les stalles aux miséricordes sculptées avec tant de verve, notre voyage nous conduisit à Meaux où, au pied de la cathédrale, nous pûmes quelques instants nous promener dans les jardins de l'ancien palais épiscopal en évoquant la personnalité de Bossuet.

Enfin, au terme du voyage, Jouarre nous accueillit, dont le promontoire domine les vallées profondes de la Marne et du Petit Morin. La présentation des célèbres cryptes mérovingiennes Saint-Paul et Saint-Ebrégisile nous fut faite par la Sœur Telchilde de Montessus, archiviste et historienne de

l'abbaye. Devant l'alignement des tombeaux et cénotaphes, furent évoqués Adon, le fondateur du monastère, Théodechilde, la première abbesse, Aguilberte qui lui succéda, Osanne, princesse irlandaise, et Agilbert, évêque de Paris. Le panneau de tête du tombeau de ce dernier venait tout juste d'être dégagé grâce à un évidement pratiqué dans le mur ouest; on y voit le Christ assis dans une double mandorle torsadée et entouré par les symboles des Evangélistes. Le travail au ciseau de cette pierre calcaire est admirable et semble exécuté d'hier.



Abbaye de Jouarre. — Tombeau de l'évêque Agilbert

Pour terminer, nous nous devons de rappeler deux instants particulièrement marquants de ce voyage :

— sa date avait été choisie par notre guide de façon qu'il nous fût possible d'assister en l'église de Chaumes-en-Brie, la patrie des Couperin, à un concert de musique ancienne donné dans le cadre du festival Couperin par l'ensemble de musique de chambre danois Egeskov,

— et surtout nous eûmes le privilège de pouvoir visiter tout à loisir le chantier de fouilles que notre collègue Gilbert-Robert Delahaye dirige à Ville-momble : à deux pas de l'intense circulation qui s'écoule sur la R.N. 302, une équipe de jeunes s'y consacre depuis plusieurs années à l'exploration d'un cimetière dont les sépultures les plus anciennes remontent à l'époque mérovingienne.

J.-M. S.

(1) Promenades en Gâtinais, ouvrage collectif auquel a pris part M. Dumontier, 300 pages sur papier glacé avec plusieurs dizaines de cartes et d'itinéraires, monographies, etc... On peut se le procurer auprès de A.H.V.O.L., 44, rue Dieu, 77940 Voulx, 75 F port compris.

Un modèle de publication érudite et accessible à tous.

BIBLIOGRAPHIE

DE L'ANNÉE 1984

établie par Germaine DEMAUX

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Le comité de rédaction du bulletin est heureux de signaler à ses lecteurs quelques-uns des travaux récents de nos collègues. Nous aimerions pouvoir signaler davantage de publications des adhérents de la

S.F.A.Y. mais pour cela il faut que nous en ayons connaissance. Envoyez-nous les titres et les références de vos travaux : nous les publierons dans notre prochain bulletin.

♦ AT SMA (Hartmut), *Kloster und Mönchtum im Bistum Auxerre bis zum Ende des 6. Jahrhunderts*, *Francia* 11, 1983 [1984], 1-96.

« Monastères et monachisme dans le diocèse d'Auxerre jusqu'à la fin du VI^e siècle » : tel est le titre de l'étude très fouillée, d'une centaine de pages, que le Dr Hartmut Atsma, Directeur adjoint de l'Institut historique allemand de Paris (et membre d'honneur de notre Société) a fait paraître dans le dernier volume de *Francia*, la très importante publication annuelle de l'Institut que dirige le Professeur Karl-F. Werner. Cette étude est tirée d'une thèse qu'il a soutenue à l'université de Mannheim, qui avait pour sujet « Monastères et monachisme en Gaule » et dont il est venu nous entretenir à Auxerre il y a quelques années.

Ce texte a paru en décembre dernier, donc trop tard pour que nous ayons eu le temps d'en faire une lecture approfondie et d'en donner un compte rendu véritable avant la date à laquelle nous devions, impérativement, remettre à l'imprimeur les manuscrits de notre bulletin. Nous essayons néanmoins dans les lignes qui suivent de donner un aperçu de l'intérêt que présente cette étude pour ceux que passionnent les débuts du christianisme à Auxerre.

Elle commence par une revue critique de toutes les sources disponibles. L'auteur indique ce que, à son avis, ces textes fournissent comme renseignements pouvant être considérés comme sûrs et — *a contrario* — ce en quoi ils ne lui semblent pas conforter une « tradition » qui, selon lui, remonte seulement à Jean Mabillon et aux auteurs de la *Gallia christiana*.

Une vingtaine de pages sont consacrées aux différentes basiliques d'Auxerre et, en tout premier lieu, à celle de Saint-Germain.

L'auteur traite ensuite de l'influence de Tours et des monastères du sud de la Gaule (celui de Lérins en particulier) sur le monachisme et l'ascétisme à Auxerre au temps de Germain et d'Aunaire, le grand prélat qui occupa le siège d'Auxerre à la fin du VI^e siècle.

Nous recommandons vivement la lecture de cette étude à ceux de nos collègues qui s'intéressent aux origines — encore mal connues — du christianisme en notre cité jusqu'aux alentours de l'an 700. Elle leur sera d'une grande utilité pour préparer nos journées du 31 août et du 1^{er} septembre prochains qui auront pour thème « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre ».

Francia est une revue de périodicité annuelle, d'environ 1 000 pages, publiée par l'Institut historique allemand de Paris (9, rue Maspéro, 75116); elle s'intéresse tout particulièrement à l'histoire de la France, du Bénélux et de la Suisse et aux relations de ces contrées avec l'Europe centrale, les îles britanniques et la péninsule ibérique. Les études paraissent en allemand, en anglais et en français. *Francia* donne aussi un aperçu du travail de l'Institut, des colloques franco-allemands qu'il organise et des publications de ses collaborateurs. On trouvera de plus amples renseignements dans la brochure *Institut historique allemand de Paris* (1958-1983) publiée à l'occasion du 25^e anniversaire de la création de l'Institut et qui est envoyée sur demande.

(J. R.)

- ◆ H. MOREAU, « L'abbaye Saint-Marien d'Auxerre », *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1983, (1984), 115, p. 121-142.
- ◆ J. CHARLEUX, « Nicolas Rétif à Auxerre ou le regret d'un riche établissement », *ibidem*, p. 143-164.
- ◆ R. et S. PELISSIER, « Peintures murales dans l'église de Moutiers », *ibidem*, p. 198.
- ◆ Lydwine SAULNIER et Neil STRATFORD, *La sculpture oubliée de Vézelay*, important ouvrage paru dans la collection : *Bibliothèque de la Société française d'Archéologie*. Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1984.

Nous reportons au prochain bulletin le compte rendu de cet ouvrage qui étudie la sculpture de la basilique de Vézelay qui, pour des raisons diverses, ne fait plus partie intégrante du monument actuel.

- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Etude comparative entre la houe de Gagny et deux houes gallo-romaines du musée de Sens », dans *En Aulnoye jadis*, revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, 1984, n° 13, p. 5-7.
- « Sauvetage archéologique sur le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble (campagne 1982-1983) », *ibidem*, p. 8-18.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Chantier archéologique de Villemomble : du nouveau dans la typologie des sépultures », dans *Echo 93*, 17 février 1984, p. 5.
- « Pax tecum, la paix soit avec toi, proclament deux sarcophages de Villemomble », *ibidem*, 9 mars 1984, p. 5.
- « Quatre sarcophages extraits de la nécropole mérovingienne de Villemomble », *ibidem*, 27 juillet 1984, p. 6-7.
- « Tombes maçonnées médiévales découvertes à Villemomble », *ibidem*, 24 août 1984, p. 4.
- « Une représentation humaine sur un sarcophage de plâtre mérovingien de Villemomble », *ibidem*, 7 septembre 1984, p. 6 (en collaboration avec E. GIMENEZ et O. MINIER).
- « Un fragment de sarcophage de pierre bourguigno-champenois mis au jour à Villemomble », *ibidem*, 28 septembre 1984, p. 4 (en collaboration avec Ph. VALET).
- « Nouvelle découverte de sarcophages de plâtre à Sevrin », *ibidem*, 5 octobre 1984, p. 8 (en collaboration avec E. LEMONCHOIS et G. LE TEXIER).
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Sarcophages mérovingiens de Chelles et de Saint-Denis », dans *Bulletin monumental*, 1984, 142, p. 107, rubrique « Chronique ».
- « Remploi de sarcophages au prieuré Saint-Martin de Montereau », *ibidem*, p. 193, rubrique « Actualité ».
- « Auxerre. Sarcophage de type nivernais dans les cryptes de l'église Saint-Germain », *ibidem*, p. 194, rubrique « Actualité ».
- « Villemomble. Cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval », *ibidem*, p. 323-324, rubrique « Actualité ».
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Les légendes et les traditions de Seine-et-Marne, un héritage précieux et protégé », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1983 (1984), n° 137, p. 29-32.
- « Jules Guichard, châtelain de Forges », *ibidem*, p. 66.
- « Répertoire des objets mérovingiens du musée du Provinois », *ibidem*, p. 87-100.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Quand la chair de héron fortifiait les malades de l'abbaye de Preuilly », dans *Bulletin de l'association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, 1984, LX, p. 104.
- « Intérêt de la conservation des bornes anciennes », *ibidem*, p. 116-119.
- « Un sarcophage mérovingien découvert à Montereau dans la décennie 1950 », *ibidem*, p. 120-123.
- « Haches du Haut Moyen Age découvertes dans la région de Montereau », *ibidem*, p. 124-128.
- « La gravure de la Pierre aux Prêtres à Tousson », *ibidem*, p. 186-187.
- « A propos d'une sépulture à cavité céphaloïde de la chapelle de Fourches : observation sur l'anthropomorphisme des tombes mérovingiennes et médiévales », *ibidem*, p. 190-196.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Le chanoine Bocquillot et les sarcophages de Quarré-les-Tombes : une approche de l'archéologie mérovingienne au XVIII^e siècle », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 1984, n° 8, p. 12-13.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « A propos des fosses mérovingiennes de Saint-Martin-du-Tertre, observations sur l'anthropomorphisme de certaines sépultures médiévales », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1983 (1984), p. 60-65.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Le sarcophage n° 50 de la basilique de Saint-Denis », dans *Les cahiers de la Rotonde*, 1984, n° 7, p. 71-78.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Deux sarcophages mérovingiens découverts au château-fort de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) », dans *Bulletin du Groupe-ment archéologique de Seine-et-Marne*, 1982 (1984), n° 23, p. 37-42 (en collaboration avec H. Hanneton, G. Carré et G. Descotes).
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Recherches sur les conditions de développement de trois importantes nécropoles rurales mérovingiennes », dans *Actes du 106^e Congrès national des sociétés savantes, Perpignan, 1981, section Archéologie* (1984), p. 243-251.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « L'archéologie du sud de la Seine-et-Marne à travers quelques publications récentes », dans *La République de Seine-et-Marne*, 13 août 1984, n° 6076, p. 3.
- « Un manuel consacré à la culture gallo-romaine en Ile-de-France », *ibidem*, 24 décembre 1984, n° 6095, p. 9.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Regards sur l'histoire de la ferme de la Recette à Echou », dans *Délivrance* (Montereau), 19 juillet 1984, n° 2008, p. 9.
- ◆ G.-R. DELAHAYE, « Le parler ancien d'Echouboulains », dans *Nouvelles d'Echouboulains*, 1984, n° 3, p. 19-21.
- ◆ Le même auteur a fait les communications suivantes au cours de réunions de sociétés archéologiques.
- « Le point sur les fouilles de Villemomble », commu-

nication à l'assemblée générale de la *Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye*, 19 décembre 1984, à Villemomble.

« Décors inédits de sarcophages mérovingiens exhumés à Villemomble (Seine-et-Marne) », conférence pour l'association *Les Ymagiers*, le 26 novembre 1984, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

« Un sarcophage naviforme découvert à Quarré-les-Tombes (Yonne) », communication au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 4 avril 1984.

« Quelques découvertes récentes de sarcophages de plâtre mérovingiens en Seine-Saint-Denis : Sevran, Bondy, Villemomble », communication à la *Société nationale des Antiquaires de France*, 5 février 1984.

★

ECHANGES

Nous avons reçu, en échange de notre bulletin, plusieurs revues de Sociétés archéologiques. Nous donnons ici un aperçu de leurs sommaires.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, 115^e vol., 1983. — 1, rue Marie-Noël, Auxerre. — J.-L. Dauphin, *In memoriam Marthe Vannenoy*. — R. Kapps, *La terre cuite à l'époque gallo-romaine, d'après les éléments recueillis sur le site d'Escolives-Sainte-Camille*. — D. Prost, *Les bijoux gallo-romains d'Escolives*. — Ch. Bodechon, G. Lahuc, *Découvertes archéologiques à Bassou*. — H. Moreau, *L'abbaye Saint-Marien d'Auxerre*. — J. Charleux, *Nicolas Rétif à Auxerre...* — I. Jousier, *La carrière militaire de Clovis Gauthier d'Irancy*. — N. Donzeaud, *La vie intellectuelle au camp d'Hoyerswerda, terre d'exil de nombreux Icaunais de 1940 à 1945*. — G. Ficatier, *Bandritum*, présentée par J. Rigaud. — R. et S. Péliissier, *Peintures murales dans l'église de Moutiers*. — Exposition pour le centenaire de Marie Noël.

BULLETIN DU GROUPEMENT ARCHEOLOGIQUE DE SEINE-ET-MARNE, Melun, Archives départementales, n° 23, 1982. (1984). — J.-P. Laporte, *La chasuble de Chelles*. — G. Duchet-Suchaux, *Vie de sainte Bathilde*. — G.-R. Delahaye, H. Hanneton, G. Carré, G. Descotes, *Deux sarcophages mérovingiens découverts au château-fort de Blandy-les-Tours*. — P. Gouge, *Aperçu sur les enceintes de Montereau*.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS, n° 137, 1983. — J.-M. Deforge, 1, rue Max-Michelin, 77160 Provins. — S. Lefèvre, *Les granges de l'abbaye de Jouy-en-Brie et la « voie aux moines »*. — C. Boisset, *La fabrication des draps à Provins au Moyen Âge*. — P. Tripé, *Les collections monétaires conservées par la ville de Provins. II. - Les monnaies de la République romaine*. — G.-R. Delahaye, *Répertoire des objets mérovingiens du Musée du Provinois*. — C. Boisset, *La céramique dans le Provinois*. — C.R.E.P.S., *Souterrains à Provins, rue des Templiers*.

BULLETINS ET MÉMOIRES. *Société archéologique et historique de la Charente*, 44, rue de Montmoreau, Angoulême, n° 1, 1983. — J. Gomez, *Le cimetière rural gallo-romain des Ajais à Foussignac*. — N° 2-3, 1983. — E. Gauron, *Mythologie des mégalithes du département de la Charente*. — L. Dupont, *La frise de chevaux percés de la grotte de Montgaudier, commune de Montbron (Charente)*. — L. Leboutet, *Datation par la dendrochronologie d'échantillons de chêne provenant de*

Montignac-sur-Charente (Charente). — N° 4, 1983. — Ph. Marinval, *Etudes de quelques semences archéologiques provenant de niveaux de l'âge du Bronze de la grotte du Quercy, Chazelles (Charente)*. — J.-F. Buisson, *L'Angoumois de l'indépendance celtique et les origines de la Cité d'Angoulême*. — P. Lefranc, *La nouvelle revue d'onomastique et la première microtoponymie charentaise et Euphorie toponymique au pays de Villebois-Lavalette*.

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE DU VEXIN FRANÇAIS, Guiry-en-Vexin, 95450 Vigny, n° 17, 1981. (1984). — D. Fuzellier et R. Fort, *Autour d'un poisson fossile*. — D. Fuzellier, *Le Mobilier du « Trou à Mort » à Parmain (Val-d'Oise)*. — J. Ménard, *Le crâne du « Trou à Mort » à Parmain (Val-d'Oise)*. — J.-L. Lombardo, R. Martinez, P.-H. Mitard, *Les sites du Chalcolithique régional dans le Vexin français*. — V. Rebour, *Inventaire des monnaies gauloises d'Epais-Rhus (Val-d'Oise)*. — P.-H. Mitard, *La céramique d'Argonne du IV^e siècle ornée à la molette de la nécropole d'Epais-Rhus (Val-d'Oise)*. — J. Sirat, *Les cimetières mérovingiens de Génainville (Val-d'Oise)*.

★

L'ARCHEOLOGIE DANS L'YONNE

Nous relevons dans la revue *Gallia*, n° 41, 1984, la mention des quelques chantiers ou trouvailles dans notre département.

BAZARNES. — Dans le sol d'un bâtiment des silos de la gare de Cravant, découverte d'un trésor monétaire contenu dans un vase. Il se compose d'environ 500 monnaies : des folles et des antoniniani. Il est en cours d'étude au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale.

CHABLIS. — Découverte d'une fosse dépotoir et d'une cave gallo-romaine. (Resp. : M. Thévenon).

ESCOLIVES-SAINTÉ-CAMILLE. — Dans la nécropole du « Champ des Tombeaux », 15 sépultures ont été mises au jour. 8 des 15 corps découverts sont ceux d'enfants en bas âge.

FONTAINE-LA-GAILLARDE. La grande Chaume. — Mise au jour d'une nécropole de La Tène et découverte de deux enclos. A quelques centaines de mètres à l'ouest, au lieu dit « Le Bas de la grande Chaume » : mise au jour d'un habitat gallo-romain. (Responsable : M. Sarrazin).

GUERCHY. — Site gallo-romain de La Prière : un trésor monétaire y avait été trouvé antérieurement, la fouille a mis au jour un mur et un fossé. Le site était encore occupé au IV^e siècle. (Responsable : M. Delon).

JAULGES et VILLIERS-VINEUX. *Les Epinottes*. — Fouille d'un vaste ensemble d'ateliers de potiers gallo-romains. (Responsables : MM. Jacob et Leredde).

MARSANGY. *La Paine de Marsangy*. — Les premiers résultats de la fouille laissent penser que les vestiges découverts sont ceux d'un habitat. (Responsable : M. Viot).

MIGENNES. *Dessous de la Côte Mitière*. — Poursuite de la fouille, mise au jour d'un balneum avec hypocauste. Il existe deux niveaux d'occupation au moins. Le site a été encore aménagé aux IV^e-V^e siècles. Découverte d'une inscription qui pourrait mentionner Constantin et Licinius. (Responsable : M. Tainturier).

PASSY. *Les Gravières*. — On y a mis au jour un type d'établissement agricole différent de celui de la villa

rurale déjà connue. Les deux bâtiments découverts sont placés perpendiculairement l'un à l'autre. On a la trace d'une centaine de trous de poteaux. (Responsable : M. Perrugot).

La Sablonnière. — Il s'agit d'un site préhistorique mais on y a mis au jour aussi des vestiges mérovingiens. Trois fosses ont été fouillées qui ont livré comme matériel de la céramique, un couteau, une rouelle, un peigne... (Responsable : M. Barbier).

PONT-SUR-YONNE. Derrière les Ecoles. — Lors de la surveillance de travaux, on a repéré des sépultures gallo-romaines et de La Tène. (Resp. : M. Prampart).

SENNEVOY. — Découverte d'une statuette de Minerve de 16,2 cm de haut, datable du II^e siècle.

SOUCY. Moque Bouteille. — Fouille d'un fossé découpé par 28 fosses à inhumation rectangulaires contenant un seul corps sauf une qui a deux corps. Datation : Haut Moyen Age. (Responsable : M. Gay).

TONNERRE. Les Barres. — Des travaux entrepris pour l'agrandissement d'un pavillon ont permis la découverte d'une nécropole mérovingienne. 23 corps ont été dégagés, les têtes sont au nord/nord-ouest. Les sépultures sont à encadrement soit de pierre, soit de tegulae. Non loin de là un bâtiment gallo-romain est dégagé. (Responsable : M. Biton).

VAULT-DE-LUGNY. — Un nouvel examen du site du sanctuaire de Montmartre confirme ce que l'on savait du fanum, mais le plan des bâtiments situés en avant de ce fanum est différent de ce que donnent les relevés anciens. (Responsable : M. Olivier).

Rappelons que toutes trouvailles fortuites faites lors de travaux agricoles ou de construction doivent être signalées. Vous pouvez avertir la mairie de votre commune qui doit connaître la marche à suivre en pareil cas. Mais vous pouvez aussi écrire ou téléphoner directement aux responsables de la Direction des Antiquités de la région Bourgogne dont vous trouverez l'adresse en deuxième page de couverture.

★

INFORMATIONS

◆ Le site de VEZELAY est l'un des quatre premiers sites français inscrits sur la liste du patrimoine de l'UNESCO (avec le Mont Saint-Michel, la cathédrale de Chartres et le palais de Versailles). Une plaque commémore cette inscription qui constitue « la consécration internationale du site de Vézelay ». 165 sites sont ainsi protégés par l'UNESCO dans le monde entier.

◆ Depuis le 1^{er} janvier 1985, les demandes de protection au titre des monuments historiques doivent être adressées au commissaire de la République de la région où est situé l'immeuble. Celui-ci, sur avis de la « Corephae » : *Commission régionale du Patrimoine historique, archéologique et ethnologique* (en cours de constitution dans chaque région, J.O. du 17 novembre 1984), pourra soit inscrire le monument sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, soit demander au ministre de la Culture une mesure de classement.

◆ Un Centre national de documentation du patrimoine est créé et installé à l'Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 272-60-09. On y trouvera rassemblée et mise à la disposition du public l'importante documentation réunie par les équipes qui

travaillent à l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

Le Centre offrira à ses utilisateurs la possibilité de consulter les bases de données constituées sur les 40 000 édifices répertoriés actuellement et, bientôt, sur les objets mobiliers qui s'y trouvent (vitraux, sculptures, mobiliers...).

On pourra aussi y acheter des documents, cartes, plans, microfiches, photos, publications de l'Inventaire général.

La bibliothèque et les archives des Monuments historiques seront transférées en 1986 dans l'Hôtel de Croizilles, immédiatement voisin de l'Hôtel de Vigny.

◆ Nouveau régime fiscal pour les propriétaires de monuments historiques privés qui désirent entreprendre des travaux de restauration. Renseignements : Bureau des Marchés de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22.

★

UN COLLOQUE D'ART CISTERCIEN

En septembre 1983 s'est tenu à Cambridge le colloque : *Cistercian art and architecture in the british Isles* organisé par le Dr. E. Chr. Norton du Corpus Christi College et le Dr. W.D. Park, du Courtauld Institut of Art. Les exposés ont traité les aspects les plus divers de l'Ordre, de l'art et de l'architecture cistercienne Outre-Manche : la chronologie et le caractère de la législation cistercienne; la première phase de l'architecture cistercienne; le rôle des Cisterciens comme innovateurs dans l'architecture à la fin du XII^e siècle; le plan cistercien, son uniformité et son origine historique; les fondations des abbayes cisterciennes, groupées selon leur filiation : Warveley, Rievaulx, Fountains, Whitland; l'architecture cistercienne du XIII^e siècle à partir de Beaulieu dont le plan de l'abbatiale marque l'influence de Westminster; le réfectoire dans le cadre de bâtiments conventuels; les carreaux de pavage; l'orfèvrerie; les sceaux cisterciens selon une liste de règlements allant de 1200 à 1350; les abbayes cisterciennes en Irlande; la liturgie, la musique; la peinture murale; l'influence anglaise sur les premiers manuscrits enluminés cisterciens en France.

Les conférenciers se sont fréquemment référés aux « Défenses » exprimées dans l'Apologie de saint Bernard contre le luxe et les sujets iconographiques dans le décor des églises : les uns, pour expliquer l'austérité d'une église, les autres pour démontrer comment les recommandations de saint Bernard sont, au cours des siècles, tombées en désuétude.

Les conférences seront publiées par les Cambridge University Press.

(H.V. B. S.)

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 11, rue des Moreaux, 89000 AUXERRE

PRESIDENT D'HONNEUR :

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. le Professeur René LOUIS.
Vice-Présidents : MM. Claude HOHL, Jean-Raymond DURAND
et Gilbert-Robert DELAHAYE.
Trésorier : M. Jean ROUMAILHAC; *adjoint* : M. Jean MORIZOT.
Secrétaire : M. Henri MOREAU; *adjoint* : M. Robert BREUILLER.
Secrétaire des publications : Mlle Germaine DEMAUX.
adjoint : M. Pierre MARIOTON.
Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Pierre CAMPAGNE,
Paul CAUSSE, Professeur Jean-Emile COURTOIS, René DESCOURTIS,
Christian FOURNIER, Madeleine HARDY, Alain LABBE, France LE TURNIER,
Professeur Félix MERKLEN, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU,
Albert SAINT-JOIRE, Lydwine SAULNIER, Professeur Philippe SERINGE.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
M. le Secrétaire de la S.F.A.Y., 11, rue des Moreaux, 89000 Auxerre

Cotisation pour l'année 1985 :

de membre donateur 90 F
de membre adhérent 45 F minimum

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite de moitié.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un C.P. d'un montant de 60 F
(dont 10 F de port et emballage) et libellé à l'ordre de la S.F.A.Y. à :
Mlle Germaine DEMAUX, Secrétaire des publications, 1, rue Régis, 75006 Paris
ou à M. le Secrétaire de la S.F.A.Y.

Comité de rédaction : Germaine DEMAUX, Gilbert-Robert DELAHAYE,
Jacques RICHARD, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR.

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Publications de la Société des Fouilles archéologiques
et des monuments historiques de l'Yonne

Cahiers d'archéologie et d'histoire

publiés sous la direction de René LOUIS

Cahier n° 1. — Claude SCHAEFFER, Professeur d'histoire de l'art à l'Université François Rabelais de Tours. *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*. Un vol. de 224 pages avec une carte dépliant et 52 planches hors-texte, Paris, 1954 (épuisé).

Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Carrière).

Cahier n° 2. — Bernard LACROIX. *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles de Georges BOLNAT*. Préface de Raymond LANTIER, membre de l'Institut. Analyses de J.-R. MARECHAL. Dessins de Jean NICOLLE. Photographies d'André BRET et Pierre KILL. Un vol. de 172 pages, Paris, 1957.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Deuxième Médaille du Concours des Antiquités de la France pour 1957).

Cahier n° 3. — Victor SAXER, Recteur de l'Institut Pontifical d'archéologie chrétienne. *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du Moyen Age*. Préface d'Henri-Irénée MARROU, Professeur d'histoire ancienne du Christianisme à la Faculté des Lettres de l'Uni-

versité de Paris. Un vol. de L et 466 pages réparties en deux tomes marqués * et **, avec neuf cartes dépliantes, Paris et Auxerre, 1959.

Thèse de doctorat de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Première Médaille au Concours des Antiquités de la France pour 1959).

Cahier n° 4. — *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*. Plans et relevés de Pierre ROUSSEAU. Un vol. grand in-4° de 540 pages avec de très nombreuses illustrations. Auxerre et Paris, 1975.

Contributions de Robert-Henri BAUTIER, Etienne DELARUELLE, Dom Anselme DIMIER, Etienne FELS, Dom Jean LAPORTE, Dom Jean LECLERCQ, René LOUIS, May VIEILLARD-TROIEKOUROFF...

Cahier n° 5. — Yves SASSIER. — *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au XIII^e siècle*. Préface de Jean-François LEMARIGNIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Un vol. in-8° de XX et 260 pages avec 7 cartes. Auxerre et Paris, 1980.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés
à la Secrétaire des publications de la Société
1, rue Régis, 75006 Paris

LES MELANGES RENE LOUIS

L'avis d'un maître de la science archéologique

— La chanson de geste et le mythe carolingien. *Mélanges René Louis* publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire. Mayenne, Imprimerie J. Floch, 1982, 2 volumes, 24 x 12, CLIV-561 et 740 pages, figures, couverture illustrée.

Le problème assurément le plus débattu depuis le début du XIX^e siècle entre historiens et critiques littéraires est celui de l'origine des chansons de geste qui apparaissent dans une forme déjà parfaite, comme la *Chanson de Roland*, dans la seconde moitié du XI^e siècle, époque de renouveau où se constituent les premiers empires monastiques. Deux théories s'affrontaient, celle de Joseph Bédier qui a montré les liens existant entre les chansons des XI^e et XII^e siècles et les moines, et celle de Ferdinand Lot qui croyait à des origines plus anciennes. Or, René Louis publia en 1947 sa thèse de doctorat qui était une étude extrêmement poussée de l'histoire et de la légende de Girart de Roussillon. Ce travail à la fois rigoureux et nuancé devait devenir classique, méritant les critiques élogieuses et l'estime d'un juge aussi compétent qu'Italo Siciliano, le recteur de l'Université de Venise mort assez récemment. C'est ainsi que René Louis a consacré à l'histoire littéraire son principal enseignement. Mais son inlassable curiosité a

fait aussi de lui un archéologue. C'est à lui que l'on doit l'une des plus importantes découvertes du siècle, celle des peintures murales de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre retraçant la vie de saint Etienne. On sut ainsi qu'il y avait eu au IX^e siècle des artistes aussi habiles à peindre des murailles que ceux qui exécutaient le décor des manuscrits de ce temps. Les études qui constituent les *Mélanges* sont au nombre de 78. C'est un record. Certes, ces contributions sont de valeur inégale mais il n'en est pas d'indifférente. Aucune cependant n'a l'intérêt de la bibliographie de René Louis, œuvre de M. André Moisan, qui précède les *Mélanges*. Cette bibliographie de 110 numéros a été rendue singulièrement enrichissante par l'adjonction de notices explicatives, avec l'indication des comptes rendus élogieux ou critiques non seulement des livres mais des simples articles.

Jean HUBERT,
membre de l'Institut,
professeur honoraire d'Archéologie
à l'Ecole Nationale des Chartes.

in: LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Cahier n° 3, 1983, p. 289. Librairie Picard, Paris. 150 F.